Salle de lecture
Parlement

MONTREAL. 10 MAI 1913

LE CLOU DE LA SAISON

Au *Café Parisien*, l'ouverture de la magnifique salle du premier étage est un fait accompli—Service parfait, musique exquise, fraîcheur désirée.

PARKER BROS.

LE PAYS

O. DESOURDY
Tailleur pour hommes
137, Blvd St-Laurent, Montréal.
Téléphone : EST 6593.

4me Année. No. 18 — Rédigé en Collaboration — Deux Sous le Numéro

Un autre mannequin

SIR LOMER GOUIN ET LA CONSTITUTION — UN GESTE QUI FAIT RIRE .

J'ai lu dans le "Soleil" et dans la "Presse" les déclarations de Sir Lomer Gouin relatives à la loi de voirie rurale que vient d'adopter la Chambre des Communes.

Ces déclarations portent l'empreinte de grosses préoccupations électorales et attribuent délibérément à cette loi un sens et des tendances qu'elle n'a point.

Il n'y a aucun doute que le bill de M. Borden prête le flanc à la critique, par des dispositions imprécises qui peuvent ouvrir la porte à des abus et permettre à un gouvernement peu scrupuleux d'amorcer des comtés et des districts avec les fonds destinés à la voirie.

Mais, de là à y voir un attentat à l'autonomie provinciale, un empiètement sur les prérogatives locales consacrées par l'article 92 de la Constitution, il y a un abîme.

M. Gouin est un politicien ingénieux et entendu. Il fait flèche de tout bois. Esprit roublard, il essaie de tirer partie des erreurs que peuvent commettre ses adversaires. Toutefois, il aurait tort de s'imaginer que les Canayens vont prendre des vessies pour des lanternes.

Le gouvernement Borden a résolu d'affecter des crédits importants à l'oeuvre des bons chemins. Sa loi peut ne pas assurer à ce sujet une répartition équitable des deniers publics entre les provinces, mais elle ne porte aucune atteinte à la souveraineté des provinces et elle ne fait aucun accroc à la Constitution. Les municipalités de Québec n'auront pas à troquer leurs droits ni à aliéner leur autonomie.

Sir Lomer veut avoir l'air de sauver le Droit, la Constitution, la Patrie qui ne sont pas en péril. Mais son geste et son verbe font, en l'occurrence, sourire ceux qui voient clair et qui comprennent.

Il convenait donc de ramener le litige à ses justes proportions et de faire comprendre à M. Gouin qu'il devra fabriquer un autre mannequin s'il veut effrayer les bonnes gens de la province de Québec.

Vindicator

AU PARLEMENT

Le sénat étouffera le bill de la marine

QUE FERA M. BORDEN ?

(Spécial au "Pays")

Ottawa, 10.—Le sort en est jeté! Le bill de la marine présenté par M. Borden ne sera pas sanctionné par le Parlement cette année. Il ne fallait qu'une raison au Sénat pour mettre en compote la contribution Borden, et il l'a trouvée dans l'imposition de la règle de clôture, par le gouvernement, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Jusqu'à la fin, le chef du cabinet, qui n'est pas un méchant homme après tout, lorsqu'il n'est pas aiguillonné par M. Rogers, tendit à ses adversaires la branche l'olivier:

—Fixez une date pour le vote, répétait-il, et nous ne recourrons pas à la clôture.

La gauche, désireuse d'avoir des élections, fit la sourde oreille. Elle se contenta de répondre:

—C'était au mois de mars d'être plus doucereux; mais vous avez voulu alors forcer votre bill par la force brûtale.

En tout cas, le baillon est posé sur les bouches oppositionnistes, et d'ici jeudi prochain, il faudra bien qu'elles se taisent, bon gré mal gré.

Le Sénat, — c'est entendu, les sénateurs libéraux ne s'en cachent plus — enverra le bill en l'air. Et si M. Borden, en dépit de sa promesse, faite à Montréal, d'en appeler au peuple, au cas où le Parlement refuserait les 35 millions, si M. Borden laisse tomber son bill, alors le Sénat lui refusera tout vote de subsides, histoire de lui apprendre à tenir ses promesses envers l'électorat.

Le Sénat se moque de la Chambre, car pour être diminué dans ses prérogatives ou aboli, il faudrait une requête du gouvernement aux Chambres anglaises.

Il ne reste qu'une ressource à M. Borden pour éviter les élections: le plébiscite .Quelques-uns, et particulièrement les nationalistes, très craintifs du verdict populaire, espèrent qu'il renoncera à cette extrémité.

Un tolle général

S'il y avait de l'opinion publique à Montréal

La démission de l'échevin Houlé et les boulevards de l'aqueduc

L'échevin Houlé a donné sa démission à titre de protestation contre le projet scandaleux des boulevards de l'aqueduc.

Le quartier Saint-Denis, que représente M. Houlé, réclame des travaux et des améliorations dont l'urgence est incontestée.

Ces travaux et ces améliorations ne s'accomplissent pas parce que l'attention et l'effort du bureau des commissaires s'épuisent depuis bientôt un an presque exclusivement sur le "scheme" des boulevards de l'aqueduc.

On demande partout des pavages et des trottoirs, mais le bureau des commissaires répond par des rapports en faveur des boulevards.

Les classes ouvrières supplient les commissaires de supprimer les fosses d'aisance et les taudis, de faire nettoyer les rues et les ruelles, de combattre les fraudes alimentaires, d'édicter des mesures pour enrayer le fléau de la mortalité infantile, mais M. Ainey est insensible à ces prières: ses collègues et lui consacrent toutes leurs pensées aux boulevards de l'aqueduc.

Que les rues soient malpropres, que les enfants meurent comme des mouches, que les quartiers populeux étouffent dans une atmosphère impure, peu importe. Il faut avant tout faire aboutir à coups de millions les boulevards de l'aqueduc.

S'il y avait plus d'opinion publique à Montréal, le tolle serait tel contre les commissaires qu'il leur faudrait se cacher.

La protestation de l'échevin Houlé arrive à son heure. Elle sera le coup de fouet que chacun appelait sur l'échine de M. Ainey, du Dr Lachapelle et de leurs collègues.

MARIUS

A L'OEUVRE

La nouvelle direction de la société St Jean Baptiste supprime le mouton

Et institue la fête de la pensée française—Un commentaire sur le "Tag Day"

La dernière circulaire du président général de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Olivar Asselin, mérite qu'on s'y arrête assez longuement. Elle indique d'abord que la société est vivante, ce dont on ne s'était guère aperçu depuis quelques années, sauf par les chicanes auxquelles ses assemblées donnaient lieu et elle laisse entendre que la vieille société de Duvernay songe même à faire quelque chose.

Que de changements, grand Dieu! depuis l'arrivée de M. Asselin au fauteuil de la présidence !

La Saint-Jean-Baptiste depuis une trentaine d'années s'était contentée de faire marcher les Canadiens-Français derrière un mouton sous couleur de patriotisme, et avait endormi notre peuple en lui persuadant qu'il était le plus grand peuple du monde; par contre elle l'avait laissé s'enliser dans l'ignorance et le préjugé sans songer jamais à le préparer aux luttes économiques pendant que les races qui vivent à nos côtés se libéraient, s'instruisaient et s'emparaient de toutes les avenues du commerce et de l'industrie; mieux que cela toute son ardeur, depuis quelques années, se bornait à faire fructufier les actions du Monument National et à pousser la Caisse d'Economie. Or voilà qu'aujourd'hui, tout-à-coup, elle s'aperçoit que notre race est "menacée dans son existence", et elle décide de s'atteler effectivement à la tâche urgente du relèvement national.

Les moyens que va prendre la Saint-Jean-Baptiste sont assez intéressants: elle institue d'abord pour le 24 juin une Fête de la Pensée Française d'où les processions, le mouton, les feux d'artifice et la rhétorique frelatée seront bannis. Cette fête annuelle, probablement appelée à remplacer la célébration grotesque de la Saint-Jean-Baptiste, sera simplement un "tag day" dont le produit, cette année, sera versé au comité de défense de l'enseignement français de l'Ontario.

Que de choses à faire pour réveiller notre peuple, fouetter ses énergies, lui faire prendre conscience de sa situation précaire en Amérique !

Le nouveau président se met résolument à l'oeuvre; il n'a pas l'intention, comme ses prédécesseurs, de "laisser faire", mais il a à coeur de faire quelque chose.

Oh! ce n'est pas que nous croyons qu'en instituant une quête annuelle, M. Asselin ait sauvé la race! Non, mais son initiative indique qu'il entend sortir de l'inaction.

Nous sommes de tout coeur avec lui pour la fête de cette année, qui nous plaît d'abord par la suppression du mouton, de la procession carnavalesque du 24 juin, des feux d'artifice et de toutes ces manifestations beaucoup plus déprimantes que patriotiques, et qui nous plaît surtout par son but et son utilité.

Nous honorerons les grands ancêtres, nous nous rattacherons aux vieilles traditions françaises, beaucoup mieux en donnant simplement notre obole pour la Pensée Française qu'en marchant derrière un mouton ou en lançant des pétards, c'est incontestable.

Où l'idée nous plaît moins, c'est dans le retour annuel de cette quête. Qu'elle ait lieu, cette année, nous en sommes, mais il ne faudrait pas faire de notre fête nationale un jour de quête, cela pourrait être apparemment pratique, mais serait-ce là vraiment un spectacle réconfortant? Nous ne le croyons pas.

Pour une fois, certes, ce sera "le geste qui assure la survivance du français dans les régions que Champlain explora il y a trois siècles," mais, à la longue, l'idée s'émoussera et ce ne sera plus que le geste, guère joli, du quémandeur. Nous en appelons à M. Asselin lui-même.

Par son inertie, par son Saint-Jean-Baptisme, notre société nationale a fait un tort immense à la race canadienne-française. C'est à elle, plus qu'à toute autre, que nous devons les affronts qui ont abreuvé notre race depuis vingt ans.

Si aujourd'hui l'influence française diminue, si nous sommes une "race menacée dans son existence", pour dire comme M. Asselin, à qui la faute? Pour une bonne part, à la vieille société, mère du Saint-Jean-Baptisme.

Puisque maintenant on tente de lui faire jouer son vrai rôle, qui est de protéger efficacement la race, la langue et la pensée fançaises au Canada et même en Amérique, tous nous applaudirons.

Jean Brisson

—) o (—

L'APAISEMENT EN BELGIQUE

De la "Chronique" de Bruxelles:

"Le gros événement, tant attendu et souhaité, de la séance d'avant-hier, fut le vote par 175 voix de l'ordre du jour Masson.

Seul, M. de Broqueville s'est abstenu, et il le devait faire.

M. Liebaert, qui, au nom de la droite, intervint dans la discussion, ajouta à cet ordre du jour une parole de réprobation pour la grève, mais l'intérêt n'était pas là.

L'essentiel est que la Chambre se soit, à l'unanimité de ses membres, ralliée à la proposition de M. de Broqueville de constituer une commission qui s'occupera de la refonte des lois électorales provinciales et communales où l'on pourra tenter--la pensée humaine étant incompressible—de rechercher la formule d'entente amenant enfin, en matière électorale et législative le règne de l'égalité politique.

La "Chronique", qui avait entrevu la possibilité de ce résultat, est trop heureuse, maintenant qu'il est atteint, de s'en réjouir sans aucune arrière-pensée.

La classe ouvrière vient de franchir dans la voie de son émancipation une étape décisive, grâce à l'admirable mouvement de solidarité et de discipline des soldats les plus conscients de l'armée du travail.

Elle a trop le sentiment des réalités pour ne pas vouloir recueillir complètement les fruits d'une victoire qui demeurera l'une des plus belles de la démocratie belge.

Vive le suffrage universel!

La presse ultramontaine essaye de cacher son dépit; pour elle l'ordre du jour ne signifie rien: elle trouve même que le gouvernement sort "grandi de l'épreuve".

Ni les libéraux, ni les socialistes ne se laisseront prendre à ce grossier artifice. On voudrait faire croire aux ouvriers qu'ils n'ont rien obtenu; on espère qu'ils se croiront "roulés" par l'habileté de M. Liebaert.

La vérité est que, forcée par l'évidence, la majorité a fait, pour arrêter la grève, ce qu'on lui demandait naguère, à l'heure où, pour la conjurer, la droite pouvait concéder sans céder.

La majorité a bien fait de ne pas se cantonner plus longtemps en un dangereux entêtement: elle a enfin entendu les conseils du bon sens—on peut la féliciter, mais de cela seulement.

—) o (—

TRAMWAYS SPECIAUX POUR LE

Parc ST-REGIS

SAMEDI A 2.30 HEURES P.M. ET DIMANCHE A 3 P.M. PASSEZ AU BUREAU POUR BILLET GRATIS.

68, ST-JACQUES.

J. B. PELOQUIN Tél. Main 7076

Respectueusement dédié à MM. les commissaires de la cité de Montréal.

—Et pendant que vous faites des boulevards, moi, je fais ma moisson !

DEPUIS QU'IL TOUCHE $7,500

M. Ainey s'est attelé avec les autres commissaires à la tâche de faire aboutir les boulevards de l'aqueduc.

Il n'a plus de souci pour les ouvriers: les besoins des classes misérreuses ne l'inquiètent plus, Les ravages de la mortalité infantile dans les quartiers populeux le trouvent indifférent.

Depuis qu'il touche $7,500 par année, ses goûts et ses préoccupations se sont modifiés.

Au diable les masses ouvrières et les classes pauvres, il se bat maintenant pour des boulevards.

COMMERCIAL PLATE GLASS ASSURANCE COMPANY
701, Edifice Banque de Québec
ISIDORE CRRPEAU, Gérant.
MAIN 2367 | Agents demandés
Taux réduits et prompts remplacements. Retournez ce coupon.

Veuillez envoyer mesurer nos glaces et faire connaître votre prime—sans charge.

Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .

Le Boulevard PIE IX

Les terrains situés dans cette localité s'enlèvent rapidement. Profitez de cette chance.

20 % COMPTANT

sans autre déboursé sur le capital durant 5 ans.

Le petit capitaliste qui achète un ou plusieurs lots maintenant, doublera son capital à brève échéance vu l'augmentation continuelle qui se produit dans cette partie de Montreal. -:- -:- -:- -:-

Rappelez-vous que nous n'exigeons que 20 pour cent comme paiement INITIAL sans autre déboursé, de votre part, sur le capital durant 5 ans.

POOLE CO., MONTREAL.
Messieurs,
Voulez-vous s.v.p. m'envoyer des détails sur votre propriété annoncée.
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
(Le "Pays" 10 mai 1913.)

Poole Company
112, Rue St-Jacques
Telephone Main 680 MONTREAL

SI CHACUN DE CEUX.....

Depuis sa fondation, notre journal a marché de succès en succès.

Malgré la difficulté de nos débuts, nous n'avons cessé d'agrandir le champ de notre influence. Aujourd'hui, le "Pays" pénètre partout.

Il pourrait, cependant, progresser encore davantage. Tant de nos lecteurs nous écrivent pour nous féliciter de notre courage à dire la vérité dans un pays où l'on n'admet que la flatterie! Si chacun d'entre eux, si chacun de ceux qui approuvent nos combats, nos luttes pour le relèvement national, pour l'amélioration de l'école, pour le progrès de notre race, nous recrutait un abonné, notre influence grandirait dans des proportions considérables.

Que ceux donc qui applaudissent à notre oeuvre, fassent un peu de propagande pour le "Pays". Plus un journal comme le nôtre sera répandu, plus vite se fera le réveil national dont a tant besoin notre race, une race "menacée dans son existence", comme disait, l'autre jour, le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

—) o (—

ET L'AUTONOMIE?

L'on suggère maintenant aux commissaires de la ville de solliciter l'intervention de la législature pour assurer la consommation légale et définitive du "scheme" des boulevards de l'aqueduc.

N'y a-t-il plus de champions de l'autonomie à l'hôtel de ville?

—) o (—

PLUS HEUREUX

Dans les derniers jours d'avril, on a célébré à Paris, par de grandes fêtes, le centenaire de la naissance de Frédéric Ozanam.

Ozanam est plus heureux que Montalembert!

En effet, lorsqu'il fut question, il y a trois ans, de fêter le centenaire de Montalembert, il y eut un double mot d'ordre: silence et abstention.

—) o (—

LE MOUTON A VU SES BEAUX JOURS

La Société St-Jean-Baptiste paraît résolue à nous débarrasser du mouton, des processions grotesques et des discours creux qui étaient les caractéristiques de nos célébrations nationales.

Le "Droit" d'Ottawa s'écrie: "On remplacera l'encensement mutuel par quelque chose de pratique."

Evidemment, le mouton a vu ses beaux jours.

—) o (—

HANOTAUX ET GARNEAU

Dans la "Revue des Deux-Mondes," M. Gabriel Hanotaux écrivait dernièrement:

"L'Histoire du Canada de Garneau est une véritable encyclopédie."

Ce jugement de l'académicien français devrait aviver chez tous les Canadiens le désir d'avoir l'oeuvre de Garneau dans leur bibliothèque. C'est le même désir qu'a prévenu DEOM, en offrant une magnifique édition de l'"Histoire du Canada" en deux volumes élégamment reliés, au prix de $7.00. Hâtez-vous de souscrire à la librairie Déom, 47 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

—) o (—

C'EST LE TEMPS

Tout le monde parle de ce temps-ci de la guerre aux mouches.

Nos grands journaux y vont même d'illustrations de toutes sortes et d'articles sérieux pour recommander la destruction des mouches.

C'est le temps pour l'ex-maire Guérin de faire sa rentrée.

—) o (—

RIEN AUTRE CHOSE A FAIRE

Certes, il n'est personne qui n'ait applaudi sincèrement à la générosité de M. J. A. Richard fondant une chaire de phtisio-thérapie à l'université Laval.

Le "Devoir" en disait, l'autre jour, que c'était un bel exemple. En effet, mais nous devons ajouter que cet exemple aurait plus de chances d'être suivi si à l'université Laval, les laïques y avaient autre chose à faire que de payer.

Comme leur rôle se borne à cela, évidemment ils ne sont guère enthousiastes et ils ont raison.

—) o (—

RIEN FAIT

L'Hon. M. L. O. David, informant le "Herald" que le gouvernement Borden a l'intention d'entreprendre la réforme du Sénat, suggère que la réforme de la Chambre des Communes serait aussi opportune.

Nos amis les libéraux ont été les maîtres à Ottawa durant quinze années et ils n'ont pas eu le courage de réformer ni l'une ni l'autre des Chambres fédérales.

Pourtant, la réforme du Sénat était l'un des principaux articles de notre programme de 1893.

Nous n'avons pas su mettre d'accord nos paroles et nos actes.

—) o (—

ALBUM DE CARICATURES

Le caricaturiste Jos. Charlebois publiera dans quelques jours un album très amusant intitulé: "M. Gouin voyage."

Cet album sera en vente dans les principaux dépôts de Montréal, de Québec, d'Ottawa et d'ailleurs. lins.

—) o (—

J. HUDON

Marchand-Tailleur

85, RUE CLARKE

(Ci-devant rue St-Chs. Borromée.

MONTREAL

A reçu les dernières nouveautés et nuances les plus chics pour les complets, du printemps et d'été, pour HOMMES.

Une visite est sollicitée

Fonds électoraux

L'aventure de M. Hanna et de ses $500—Des ministres libéraux en ont reçu bien davantage

L'utilité d'une loi qui forcerait les partis à publier le nom de leurs souscripteurs

La presse fait beaucoup de tapage autour d'une souscription électorale de $500 que le secrétaire provincial de l'Ontario, M. Hanna admet avoir reçue.

Avons-nous la conscience plus élastique que nos confrères libéraux? Nous n'en savons rien, mais nous devons constater que cela ne nous donne aucune idée de lancer des cris de putois, ni de nous scandaliser, encore moins de nous indigner.

Une souscription électorale, fut-elle de $500., ne nous semble pas plus odieuse chez les conservateurs de l'Ontario que chez les libéraux de la province de Québec et si les journaux extrêmement chatouilleux sur l'honneur de leurs adversaires étaient sincères, ils pourraient se voiler la face plus souvent qu'à leur tour, rien qu'en jetant un coup d'oeil dans la caisse de leur propre parti.

S'il fallait, comme l'ont demandé certains journaux pour M. Hanna, censurer tous les ministres qui ont reçu des souscriptions électorales au montant de $500 ou de $5000, combien y en auraient-ils qui seraient indemnes?

S'imaginerait-on, par hasard, que les gros entrepreneurs qui obtiennent un contrat grâce à l'influence de tel ministre, sous l'entente expresse d'une contribution aux fonds électoraux de 5 ou 10 pour cent, vont adresser cet argent aux pages de la Chambre? Allons donc!

Ce n'est pas que nous défendions le système qui est exécrable, mais enfin, les fonds électoraux sont chose admise et il n'y a encore personne d'assez simple pour croire que ce sont les sénateurs, les députés ou même les ministres qui les fournissent.

Ces derniers s'enrichiraient moins vite à ce jeu-là.

Croit-on, alors, que ce sont des partisans qui se saignent pour aider au triomphe des principes.

Non, ce sont les entrepreneurs et les grandes corporations et les libéraux n'ont pas besoin de faire de la vertu, pas plus d'ailleurs que les conservateurs, puisque les uns et les autres ont leur caisse électorale.

Pourquoi tenir cela secret? C'est simplement une forme de l'hypocrisie.

Aux Etats-Unis, les partis sont obligés par la loi de rendre publics le nom des souscripteurs et le montant souscrit. Pourquoi ne ferait-on pas la même chose ici?

Comme le disait fort bien le "Herald" l'autre jour, il n'y a rien d'essentiellement mauvais dans une caisse électorale, en autant que ce n'est pas simplement — grâce au secret qui l'entoure — un moyen d'extorquer de l'argent aux entrepreneurs qui ont des faveurs du gouvernement.

Certes, on parvient à éluder la loi aux Etats-Unis, mais elle n'en fait pas moins beaucoup de bien et nous verrions avec plaisir discuter un semblable projet de loi aux Communes.

P. PARADIS

Les bons chemins

Une loi qui n'a pas de sanctions

L'Association des bons chemins d'Ontario, à ses récentes assises, a adopté une résolution réclamant des octrois aussi bien pour l'entretien que pour la construction des routes.

C'est une résolution pleine de prévoyance et de bon sens.

Dans la province de Québec, nous allons dépenser dix millions pour la voirie rurale.

Nos conférenciers inondent les campagnes de leur éloquence, nos ministres se pâment devant l'œuvre qu'ils vont accomplir, mais les uns et les autres feignent d'ignorer que notre loi des bons chemins ne contient pas une seule disposition relative à l'entretien des routes que l'on est à faire à coups de millions.

Déjà l'on assiste à la détérioration de chemins dont la réfection ne remonte qu'à deux ou trois ans.

Et le gouvernement reste impassible devant ce mal.

Quand l'on aura dépensé les dix millions, qui verra à l'entretien du réseau des nouvelles routes?

Il n'y a aucun crédit affecté à cette fin et la loi n'a composé aucune obligation aux municipalités à ce sujet.

Le ministre de l'agriculture a cru voir dans de telles dispositions législatives des sanctions impopulaires.

"Le "Pays" appuie de toutes ses forces la politique des bons chemins. C'est une politique progressive et démocratique. Mais, nous n'hésitons pas à dire que la loi actuelle qui voit uniquement à la construction de chemins et aucunement à leur entretien, prépare de graves mécomptes et poussera inconsciemment à la banqueroute de cette grande réforme.

JUNIUS.

—) o (—

Le tarif des cochers

L'augmentation projetée n'est-elle pas exagérée

POURQUOI LES VOITURES DE PLACE N'ONT-ELLES PAS DE TAXIMETRE?

Montréal, 8 mai, 1913.

Monsieur le rédacteur,

Les journaux de ce soir annoncent que le comité de législation a recommandé au conseil une forte augmentation du tarif des cochers de place.

Votre journal m'apparait comme l'organe des petites bourses et je crois que vous devriez protester contre une augmentation aussi considérable. Songez qu'on a presque doublé ce tarif.

Etait-ce vraiment très nécessaire? Je n'aurais certainement pas protesté contre une augmentation de 10 pour cent, par exemple, mais je trouve qu'une course cotée jusqu'ici à 25 sous est bien chère à 50 sous.

Et il ne faut pas oublier que l'on ne paye jamais le juste tarif à un cocher. Quel est celui qui après une course de dix minutes n'a offert que le 25 sous réglementaire?

C'est 35 et même 40 sous qu'on a payé.

Il en est de même de tous les cas.

Je crois même ne pas me tromper en disant que déjà les cochers exigent plus que le nouveau tarif, et si le public ne les payait que juste ce qu'il doit d'après le tarif, ce n'est pas lui qui y perdrait.

Pourquoi nos voitures de place ne sont-elle pas munies de taximètres comme à Paris par exemple? Ce serait une grande protection pour tout le monde, et l'on n'aurait pas à discuter le prix de la course.

Je ne tiens pas à faire travailler les cochers pour rien, mais je trouve exagéré que, sous prétexte de la protection due à une classe, on double ainsi un tarif. Il faut encore songer au public qui a bien droit lui aussi à une protection.

Soyons de bon compte.

Au lieu de 25 sous la course de 15 minutes, qu'on la mette à 35 sous et le reste à l'avenant, mais afin d'assurer le public qu'il ne paiera pas plus que le tarif, que les voitures aient des taximètres.

Ce serait juste pour les cochers de place comme pour leurs clients.

Croyez-moi, monsieur le rédacteur,

Votre dévoué,

PETITE BOURSE.

L'enlaidissement de Montreal

Au lieu d'embellir à coups de millions, que ne surveille-t-on la construction?

Notre protestation contre l'enlaidissement de la rue Saint-Denis commence à se faire entendre, de côté et d'autre.

Lundi dernier, Madeleine, la talentueuse collaboratrice de la "Patrie", s'élevait à son tour contre la violation des règlements de construction, violation tolérée par nos mandataires à l'hôtel de ville et même autorisée par l'octroi de permis de construction.

"On laisse, disait Madeleine, sur la rue la plus jolie de l'est, qui est sans contredit la rue Saint-Denis, se bâtir de petites horreurs de magasins qui saligotent toute l'apparence autrefois convenable de cette rue bien populaire. C'est toujours assez beau pour nous, n'est-ce pas, messieurs de l'hôtel-de-ville, mais si un proprio de l'ouest s'avisait de bâtir de ces laideurs, ce que l'on protesterait, et ce que le règlement serait appliqué dans toute son intégrité, comme de raison".

La presse française devrait unir ses efforts et empêcher le retour de semblables folies.

Notre ville n'est déjà pas trop jolie, et l'on voudrait dépenser des millions en boulevards. Au moins, que l'on ne la laisse pas s'enlaidir.

—) o (—

VERITE EN DEÇA

L'eugénique dont nous appuyons au "Pays" l'introduction dans nos mœurs et que dans certains quartiers l'on réprouve comme une adoptation impie perverse, obtient aux Etats-Unis un succès retentissant.

C'est ainsi que à Montclair, New-Jersey, le mouvement eugénique a reçu tout dernièrement sa confirmation. Le Rév. Henry E. Jackson, pasteur de la "Christian Union Congregational Church" a en effet annoncé qu'il n'unira plus de personnes à moins que les intéressés lui fournissent un certificat de leur médecin, constatant qu'ils jouissent d'une bonne santé.

D'un autre côté, l'"Unity Church", prendra selon toute probabilité la même attitude et il est décidé qu'à l'assemblée annuelle du 14 Mai, les membres décideront que l'on devra à l'avenir demander semblable certificat à tous ceux qui voudront se marier."

On pourrait bien à cette occasion, citer le mot célèbre et dire: "Vérité en deça, erreur au delà".

—) o (—

Le "PAYS"

parait aujourd'hui à

12 pages.

L'instruction obligatoire

Le "Canada" défend cette grande réforme

Du "Canada":

"Ce qui a rendu difficilement acceptables certains projets d'obligation, c'est la forte pénalité qu'on a voulu ajouter, et qui a paru abusive.

Si l'on se contentait de décréter une loi affirmant le devoir du père de famille et en imposant l'exercice sous peine d'un rappel public à la loi, comme cela se pratique en certains pays, on obtiendrait peut-être de ce seul fait des résultats qui dispenseraient de pousser plus loin la réforme, en statuant une pénalité.

Tous admettent l'obligation morale pour le père de donner l'instruction à ses enfants. Ceci n'est ni discutable, ni discuté. Mais il est avéré qu'une partie des pères de famille faiblissent à ce devoir. Ceux qui réclament contre l'instruction obligatoire se font les champions de ces derniers seulement, et non des bons pères de famille qui, satisfaisant d'eux-mêmes à leur devoir, ne seraient pas visés par la loi.

A-t-on songé à cela? Et que sous la fallacieux prétexte de respecter le droit familial, on ne fait que protéger la négligence coupable de quelques-uns au dépens de la société tout entière?

Pour ma part, je conçois qu'on discute l'obligation scolaire dans son mode d'application; qu'on se demande quelle sanction elle doit comporter; s'il y a lieu ou non d'imposer une pénalité; mais qu'on en rejette le principe même, on ne peut le faire qu'en cédant à des motifs étrangers aux intérêts essentiels qui sont en cause, ou en subissant l'empreinte d'un vieux préjugé, que l'on néglige de soumettre à l'examen de la saine raison.

GRAINDORGE

—) o (—

DANS L'ALBERTA

Convention Annuelle des Canadiens-Français

Le comité central de la Société de Langue Française d'Alberta pousse activement les travaux d'organisation de la deuxième Convention annuelle qui doit avoir lieu à Edmonton les 10, 11 et 12 juin prochain.

Désireux de rehausser l'éclat de la convention par la présence d'invités d'honneur de choix, les organisateurs ont envoyé des invitations spéciales à Mgr Mathieu, évêque de Régina, et à M. Henri Bourassa.

—) o (—

L'URUGUAY

Le président de l'Uruguay a déposé au Parlement un projet demandant l'autorisation de passer un contrat avec le gouvernement français au sujet de l'envoi d'une mission militaire française pour diriger les études des écoles militaires et navales.

La mission se composerait d'un commandant et d'un lieutenant d'infanterie, d'un capitaine d'artillerie, d'un capitaine de cavalerie et d'un capitaine du génie, enfin d'un officier de marine.

—) o (—

Chronique

MAI.

Mai. Çà sent le ménage partout.

Même si on ne retourne pas nos maisons à l'envers, rien qu'à regarder dehors on voit sur les cordes à linge la mousseline frisottée des rideaux se balancer; on entend la chanson des tapis qui se font battre. Sortez microbes!— on apperçoit des têtes de femmes encapuchonnées d'un mouchoir "boudoir cap" ou morceau de toile quelconque, empêchant la poussière, protégeant les cheveux et le courage.

Heureusement qu'il fait beau!

Le soleil a pitié des planchers mouillés, des peintures fraiches et fait sécher en un clin d'œil, ces nettoyages récents.

Et quand la maisonnée est de bonne humeur, ça va vite et bien!

On mange à la hâte pour continuer après. Il n'y a que les femmes de menage n'ayant aucune responsabilité qui prennent leur heure et veulent faire durer leur plastre et quart huit jours.

Il y a les maris à qui on garde, pour le soir, le posage des cadres et le changement des meubles trop lourds pour les petites créatures, qui seraient incapables de les remuer; les pauvres maris à qui revient le plaisir des coups de marteau sur les doigts et l'histoire des pantouffles perdues ou toutes tachées de peinture.

Ils détestent les ménages, les maris et aiment la propreté cependant!

On ne peut pourtant pas les ennicher, ni les envoyer promener— car probablement qu'ils iraient au club et reviendraient quand?

Hush! Le coté admirable d'une maison sans dessus-dessous que fait un déménagement ou un grand ménage, c'est le talent, l'humeur ou la diplomatie de sa maitresse, qui reste gaie, travaille, commande et n'irrite pas tout le monde.

Après tout, pourquoi se chamailler, se disputer. Le mois de mai n'est pas une épreuve, la propreté est une nécessité: la santé, la beauté, le bonheur, tout est là—et ça ne dure que quelques jours.

C'est donc le ménage dans chaque maison, dans chaque famille, dans chaque pays, partout, si j'en juge par mes voisines qui ont tout mis dehors aujourd'hui, tapis, fourrures, enfants, tableaux religieux, portraits de famille, petits et grands miroirs, coussins et tout le train train!

C'est le grand ménage, le vrai mois de mai dans toute la poésie de ses bourgeons naissants et la beauté prosaïque de sa poussière envolée à coups de balai ou de plumeau. !

Mais si vous logez à l'hôtel, que voulez-vous fricotter, nettoyer, remuer, quand vous vivez dans des malles quand vous n'avez que vos tiroirs à retourner à l'envers.....? Vous les retournez donc, histoire de faire comme ceux qui suivent la mode du mois de mai, histoire de ranger, de placer d'un coin dans un autre, vos fanfreluches; en changeant la banalité des choses on change peut-être aussi celle de nos idées?

Et presque toujours c'est à vouloir se distraire qu'on ne se distrait pas du tout! Presque toujours, quelque lettre, un morceau de vieux journal, un petit portrait de votre mère, de votre sœur ou d'un ami s'échappe de quelque livre; lettre, journal ou portrait que vous replacez deux fois, trois fois. Que fait-il donc qu'il s'échappe encore; c'est, qu'on dirait qu'il veut que vous le regardiez sérieusement, bien en face.

Comment se fait-il que ces choses là ne soient pas disparues, pensez-vous? Depuis si longtemps!! Alors, fatiguée, vous vous êtes assise sur un coussin pas très près de ce tiroir que que vous avez rangé à demi; les dentelles, les rubans sont témoins que vous allez rêver. Rien ne vous dérange, pas même le petit chien endormi sur le bord de votre jupe. En un instant, toute l'histoire de votre vie passe en votre souvenir, comme ça, vieille rechignée! Les choses gaies passent rapidement pour donner leur place à celles plus sombres, comme si le soleil était plus faible que les nuées! Et vous vous sentez attardé de rêveries tristes, lorsque la pendule qui craint pour vous une crise de spleen sonne ses six heures.

Vous replacez vite alors vos bibelots dans le grand tiroir et faites un brin de toilette pour diner, songeant combien les ménages ont tort de soulever la poussière de nos vieux souvenirs.

Margot.

Halifax.

—) o (—

IL PEUT PARLER

Nous cueillons ce qui suit dans l'"Action Sociale":

"La nouvelle "Ligue des Droits du Français a donc légitimement raison de compter sur le concours de **TOUS** les Canadiens-Français."

Notre confrère pourrait peut-être nous dire si par **TOUS LES CANADIENS-FRANCAIS**, il entend les Canadiens-Français protestants aussi bien que catholiques.

Dans l'affirmative, qui nous expliquera comment des compatriotes à qui la loi défend d'entrer dans la Société St-Jean-Baptiste peuvent prêter leur concours à la Ligue des Droits du Français.

Sir Lomer, qui a pris la responsabilité de chasser les Canadiens-Français protestants de la Société St-Jean-Baptiste, a la parole.

IMMEDIATEMENT AU NORD DE LA FLORISSANTE VILLE DE MAISONNEUVE EST SITUE LE

PARC

ST-REGIS

Une bouteille de bon Cognac SALAMANDRE

LE COGNAC DE FAMILLE

Chacune de ses gouttes est vieille, mielleuse et de vieux crû, employé spécialement pour les malades.

LA QUALITE EST TOUJOURS RECONNUE

LE COGNAC SALAMANDRE EN BOUTEILLES

	La Bout.	La caisse
Vieux Cognac Salamandre pour invalides	$1.50	$16.50
Cognac Salamandre "Spécial Réserve"	1.00	11.00
Cognac Salamandre No. 1	1.25	13.00
Cognac Salamandre "Trois Etoiles" (X X X)	1.50	16.50
Cognac Salamandre, V.S.O.P.	175	19.50
Cognac Salamandre, 25 ans d'âge	2.25	25.50
Cognac Salamandre, 40 ans d'âge	2.75	31.00
Cognac Salamandre, 75 ans d'âge	5.00	55.00
Salamandre, vendange de 1818	7.00	80.00

AUSSI:—Salamandre, vendange de 1858, un vieux cognac de qualité supérieure, $3.50 la bouteille, $40.00 la caisse.

Fraser, Viger & Cie, Limitée

DEUX MAGASINS

211 RUE SAINT-JACQUES et 235-237 AVENUE LAURIER OUEST

LE PHONOGRAPHE DU JOUR

LE NOUVEL EDISON —A— DISQUES

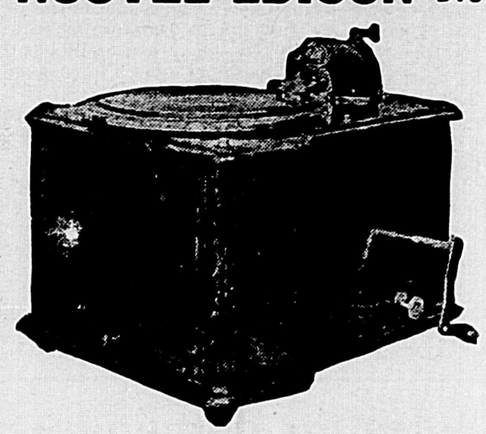

Cet instrument et 12 selections (6 disques doubles) a votre choix

$85.00

Ne vous achetez pas un phonographe avant d'avoir entendu le nouvel Edison à disques.

Cet appareil est muni du merveilleux reproducteur Edison Diamond qui n'exige plus le changement d'aiguilles.

Les records ne peuvent se détruire.

Chaque morceau joue durant 4 1-2 à 5 minutes.

Nous vous expédierons un catalogue sur demande. Termes de paiement à votre goût.

Représentants exclusifs des pianos automatiques pianolas Steinway, Weber, etc., et des pianos Mason & Risch, etc., etc.

LAYTON BROS.

DEPOT GENERAL POUR TOUTES LES MACHINES EDISON ET ACCESSOIRES.

550, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, coin rue Stanley.

Pour vos impressions, téléphonez MAIN 1698

AVIS IMPORTANT

POUR LES LECTEURS DU

"PAYS"

LA

F. N. Amey Realty

LIMITED

a le plaisir d'annoncer que, vu l'augmentation considérable de ses affaires, elle a été obligée de louer de plus grands bureaux dans le même édifice.

SA NOUVELLE ADRESSE EST

105, 106, 107, EDIFICE CORONATION

Angle des rues Ste-Catherine et Bishop

MONTREAL

TELEPHONES UPTOWN 5476-6382

La compagnie invite cordialement tous les lecteurs du "Pays" à visiter ses nouveaux bureaux et à voir le modèle de la ville de North Bay et aussi les cartes et les statistiques officielles.

Le maire ou le Board of Trade de North Bay ou le directeur du Financial Post seront heureux de répondre à toute demande d'information au sujet de sa propriété.

LAKE SHORE ANNEX

La valeur de la propriété a augmenté de 70 pour cent depuis deux ans, d'après le rôle d'évaluation.

Si vous ne pouvez venir, demandez des informations dès aujourd'hui sur les plus beaux placements à faire au Canada.

La Compagnie fera des offres spéciales à tous ceux qui mentionneront le "Pays"

PRENEZ L'HABITUDE
de vous donner rendez-vous au Restaurant et au Bar du
"CAFE REGAL"
Coin Ste-Catherine et St-Justin
JOS. GRAVEL, - - Président et gérant.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

VICTOR HUGO.

Plus courageuses

LE CONSEIL NATIONAL DES FEMMES DISCUTE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

La lettre de M. Dandurand — Encore des préjugés ! — L'attitude du professeur Dale

Nous publions dans une autre page la lettre adressée par le sénateur Dandurand au Conseil National des Femmes, lettre où il défend avec ardeur et conviction la thèse de l'instruction obligatoire.

Certes, nous différons très souvent d'opinion avec M. Dandurand dans les questions politiques, surtout dans les affaires intérieures de notre parti, mais nous ne pouvons pas ne pas applaudir à ce geste très libéral.

M. Dandurand, on pourra le voir, a réuni en faisceau un foule de solides arguments en faveur de cette réforme, il a surtout tenté d'expliquer pourquoi une partie du clergé s'y oppose. C'est parce qu'on a peur de la trilogie française: "obligation, gratuité et neutralité," trilogie qui n'a pourtant aucune chance de réussite dans notre province, puisque nous avons des écoles séparées.

La discussion qui suivit la lecture de la lettre de M. Dandurand semble prouver qu'il n'y a vraiment pas moyen de toucher à cette question de l'instruction obligatoire sans être accusé d'irréligion ou d'animosité contre la religion. Justement M. Dandurand s'évertue à prouver que ce n'est pas une question religieuse et on lui répond: "vous n'êtes pas catholique."

Que ce fut une personne de la province de Québec qui ait ainsi répondu, nous n'en saurions éprouver qu'une médiocre surprise parce que nous sommes habitués ici à voir mettre la religion à toutes les sauces, mais ce fut une femme de Toronto qui se leva et déclara que le ton de la lettre de M. Dandurand était disgracieux pour des oreilles catholiques.

Ce ne fut cependant là qu'un incident.

De ce débat, il faut encore dégager ceci: que si les hommes dans notre province ont peur de marcher, les femmes semblent désireuses d'aller de l'avant et elles ne se laissent pas arrêter par la crainte de préjugés qui font reculer souvent les plus courageux d'entre nous.

Ajouté à bien d'autres faits, cela prouve que l'idée est en marche. L'instruction obligatoire a été adoptée par tous les pays civilisés; nous ne voyons pas pourquoi la province de Québec, seule, resterait en arrière.

Terminons en signalant le fait que, contrairement à ce qu'annonçait avec manchette le "Canada" de mercredi dernier, M. le professeur Dale, de McGill, ne s'est pas prononcé contre l'instruction obligatoire, mais en faveur.

Ce serait même, d'après lui, la meilleure manière de remédier à l'inefficacité de l'enseignement, car cette réforme ne pourrait avoir d'autre résultat que d'augmenter le chiffre des présences, et c'est justement à cause des absences trop fréquentes que l'enseignement perd son efficacité.

On devrait adopter l'instruction obligatoire, a dit M. Dale, d'abord pour l'individu lui-même et ensuite pour la société.

L'on en conviendra: voilà un langage fort loin de celui que le "Canada" met dans la bouche de M. Dale.

A. LABELLE.

LES MODES NOUVELLES

A mon ami Gorcy

Les joies du déménagement

Chronique de Fantasio

Les feuilles nouvelles-nées viennent de sortir de leurs bourgeons roses encore crispées, adorablement grimaçantes. Elles interrompent leurs vagissements très doux et leurs petites lèvres goulues aspirent avec un susurrement continu le lait sucré des arbres. Depuis que le vent d'un long coup de plumeau, a époussété les corniches et les clochers d'église, les oiselles se sont mises à l'oeuvre:et tâchent d'embellir leur nid. Le soleil, dans l'espace de quelques jours, sur le cadre de ses rayons, a tissé de belles "catalognes" dont les barres vertes alternent avec les carreaux bruns pour voiler les rondeurs de la terre créatrice qui enfante les moissons. Chose étrange, tandis que la nature se pare, que les nids se construisent, les Montréalais démolissent leur foyer. Ils font monter des nuages de suie vers le ciel lavé, ils troublent la quiétude favorable à l'amour. Avec le crissement des palands, le bruit des marteaux, le tambourinement des baguettes sur les tapis, ils mettent les oiseaux chanteurs en fuite et dépoétisent la belle saison.

Le déménagement promène sa hideuse tarasque de quartier en quartier. Voyez le monstre emplir sa panse, il avale les jolis "homes" qu'il ira vomir quelques rues plus loin. Quelle matière d'indigestion!

L'oeil est brutalisé par ces accouplements bizarres de choses disparates; le poêle étreint la machine à coudre; la table est affalée les pattes en l'air sur le sofa; une Jeanne d'Arc est dans les bras d'un Laurier; la tête d'un buste de M. Gouin apparaît dans la lunette d'une chaise percée, effarée, comique. Tout cela geint sous l'effort des cordes tendues pour retenir ensemble ces meubles antipathiques, furieux de se trouver réunis, cherchant à briser leurs liens pour échapper à cette odieuse étreinte! Les déménageurs, dont les gestes lents sont payés cinq dollars de l'heure semblent des génies malfaisants qui excellent en combinaisons drôles pour disposer leurs pyramides avec des effets scéniques dont l'inattendu fait s'esclaffer les passants. Avec un art diabolique, ils savent mettre le grotesque et la bouffonnerie des ménages de parvenu en relief. Il n'y a qu'eux pour oser percher sur le faite de leur montagne, comme un nid d'aigle, certain receptacle qu'on a toujours tenu dans l'ombre! S'il y a quelque vieillerie reléguée à la cave ou au grenier, on est sûr que dans le char, elle apparaîtra à la place d'honneur. Goguenards, crachant avec le jus jaune de leur chique des farces salées, les hommes de peine — pour le moment hommes de joie — entre deux vins, rigolent à l'idée qu'ils sont devenus tortionnaires à leur tour. Ils jouent à la balle avec les jardinières et les bibelots de prix, rudoient les meubles luxueux et promènent à pas carrés, solennellement, comme s'ils portaient la statue du rosaire à la procession, des malles de vieilles hardes. Ils lancent par les fenêtres les lits de plumes et les oreillers et c'est dans l'air comme une giboulée de mars.

Et pour comble, un soleil narquois se mire dans les glaces, joue avec les boules en cuivre des couchettes, met des lueurs de gaieté dans les yeux des portraits de famille, tout de travers, comme s'ils étaient en ribote. Un soleil fureteur, indiscret, qui fourre son nez partout, met en lumière les tâches équivoques de matelats, les plaies béantes des fauteuils, les secrets d'alcôve, les misères cachées, les secrets insoupçonnés!

A-t-on assez crié contre la pluie fine et froide des premiers de mai! Comme elle s'harmonisait bien avec la détresse des âmes et le désarroi des idées! Ce voile humide pourtant noie le contour des choses et l'aspect rébarbatif du déménagement.

La lourde voiture s'ébranle enfin, l'homme et la femme suivent à quelque distance, chargés d'objets précieux: le serin dans sa cage, la lampe à immense abat-jour en porcelaine, une couronne mortuaire sous verre. Ils ont la tête basse, l'air affligé comme s'ils conduisaient un parent à sa dernière demeure.

Et de fait, c'est un mort qu'ils accompagnent et dont le squelette perce la toile cirée, leur Foyer démantibulé dont l'âme voltige quelque part. Jamais, dans une autre maison, ces malheureux ne retrouveront le bien-être de jadis! Les meubles ont perdu leur air accueillant. Ce charme répandu sur les choses inanimées par l'amour s'est évanoui ainsi que cette fine poussière qui adhère aux doigts quand on touche à l'aile du papillon! Le bonheur est comme un oiseau, si on le déniche, il ne revient pas!

Soudain une autre voiture, tortue qui dévalait en sens inverse vient se buter sur celle-ci. Un choc épouvantable s'en suivit et les pyramides mal équilibrées s'écrasent sur le sol. Les glaces volent en éclats; les meubles se disloquent; les barils descendent la côte; les caisses crèvent et dans les tiroirs arrachés, les feuilles de tuyaux vomissent la suie; une cruche de sirop d'érable pleure dans le cou d'un violon qui vient de surgir de sa boîte comme un mort de son cercueil. Les femmes crient les hommes tempêtent, les cochers s'injurient.

—C'est ta faute aussi! On avait bien affaire à déménager!

—C'est parce que c'était trop loin du club, et tu revenais trop tard.

A dix heures seulement, la voiture partie depuis trois heures arrive à destination. Fourbus, éreintés, une chandelle à la main, les pauvres passent une partie de la nuit à se chercher dans les pièces sales. Puis ils se laissent tomber sur un ballot de tapis. Ils semblent une caricature de la désolation des vieux juifs assis sur les ruines de Jérusalem, pleurant leur patrie et leurs foyers évanouis.

Fantasio

—)o(—

DANS LE MONDE DES BEAUX-ARTS.

Je viens de recevoir une lettre ainsi conçue:

"Monsieur Rapin,

Le "Pays",

Votre dernière chronique est un affront sangalnt à l'adresse de notre Académie Royale des beaux arts. Vous aussi vous êtes un "dénigreur" et vous allez bien de pair avec vos collègues.

A bon entendeur, salut.

D....."

Je vous avoue bien franchement que lorsque j'eus lu et relu cette lettre, ma surprise a été grande de ne pas voir, à son en tête, l'insigne macabre de la "main noire". Involontairement, j'ai fait mon "in manus" et je me suis cru marqué, désigné pour le styletto" ou le "scopetto".

Grand Dieu, ai-je pensé, dans quelle posture me suis-je placé? Mon correspondant n'a pas l'air de plaisanter et s'il n'est pas académicien; il doit sûrement viser à l'être.

Seul, je le crois bien, au "Pays", on ne m'avait encore jamais jusqu'ici traité de "dénigreur". Aujourd'hui, me voilà sur le même pied que les autres. C'est bien drôle, j'avais cru dire la vérité, rien que la vérité, il ne reste plus qu'à me pendre.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans cette pénible affaire. Avez-vous remarqué le raisonnement de mon correspondant et ce qu'il offre de prise à la réplique. "Vous faites un affront sanglant à notre Académie des Beaux arts, donc vous êtes un "dénigreur" ". Quelle manière de discuter! Pensez-vous que c'en est une? A n'en pas douter, ce monsieur doit sur ce point être de l'avis de l'"Action Sociale" qui n'aime pas et ne tolère jamais la discussion que pour elle-même et surtout pour ses fins.

Assurément des lettres comme celle-là, aussi tranchantes, aussi concluantes, avec comme finale "A bon entendeur, salut." ne sont point sans vous causer quelque "frousse". Néanmoins au risque de ma propre existence et de tout le malheur qui s'en suivrait, je dois avouer en toute sincérité que l'Académie Royale des Beaux arts du Canada n'en vaut pas mieux aujourd'hui qu'hier et que d'en faire partie ne signifie rien, absolument rien du tout. Notez bien en outre que pour ma part je ne cherche pas et ne veux pas en faire partie à titre de critique. Larroumet et Roujon en firent bien partie en France.

Je sais tel peintre ici, académicien titré— non renté cependant—disons le pour être juste, qui ne serait pas admis aux Salons à Londres, à Paris.

Nous avons eu, dans nos sphères Canadiennes françaises trois Canadiens qui ont obtenu une mention honorable, ce sont par ordre de date Suzor Coté, Laliberté et Clarence Gagnon. Un point c'est tout. Il a été à part cela distribué des médailles aux espositions générales, mais elles n'ont pas la même valeur, tant s'en faut. Dans ce cas on prise plutôt la quantité que la qualité, l'on est moins difficile. Dans les Salons, on se montre beaucoup plus pointilleux.

Que dire donc de l'Académie des Beaux arts en France, si ce n'est qu'elle est la sélection de tout ce qu'il y a de mieux et que n'y rentre pas qui veut. Chez nous au contraire, tout le monde est académicien, il n'y a que certaines formalités à remplir pour cela, la question du talent est absolument secondaire.

Voilà ce que voulais que nous correspondant sache bien, dut-il me faire un mauvais parti,ou bien alors qu'il argumente, c'est avec plaisir que je lui repondrais. Si ce que j'avance est faux il ne me coûtera pas de l'avouer.

RAPIN.

—)o(—

LES IDÉES DE M. MAHEU

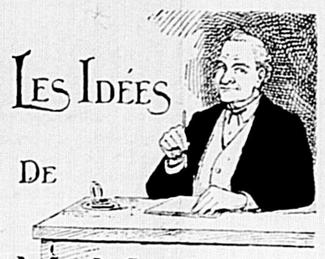

On entretient des craintes parce que si le mouton blanc "reste dedans" cette année, le mouton noir sera mis au vert, et il pourrait tondre plus que la largeur de sa langue dans le pré des vieilles traditions et des respectables rengaines du St. Jean-Baptisme. Le mouton noir c'est celui dont on aperçoit toujours la tête et les oreilles au-dessus des autres. Il ne se laisse pas donner de croc-en-jambe sans jouer des cornes. A la brunante, on le voit se faufiler le long des clôtures, passer par une brèche de la barrière et filer vers le bois. Il aime à flâner, à chercher des fleurs rares et des fines herbes. Il ne craint pas de s'aventurer dans les broussailles, pour se frayer un chemin vers les hauteurs. Il lui est arrivé de se mesurer avec le loup et de rentrer au bercail au petit jour, ivre de rosée, la toison effilochée, une oreille sanglante. Si le chien grogne il lui passe entre les jambes et met tout le troupeau aventurier, bohème c'est le désespoir du berger. Ainsi, dans les familles il y a souvent un mouton noir, un enfant "insécrable" dont personne ne vient à bout. Les remontrances lui entrent dans une oreille et lui sortent par l'autre. Les bons conseils ne lui font pas plus d'effet que les "pinunes" de notre docteur. Les coups pleuvent sur son échine, sans qu'il ait l'air de les sentir, comme l'eau sur le dos d'un canard. Tandis que ses frères, de jolis agneaux blancs tout bouclés, remportent les couronnes et les premiers prix, les moutons noirs ne récoltent que pensums, fessées, et mauvaises notes. Ce sont des révoltés que l'injustice indigne; des esprits droits, que la déloyauté exaspère. Ils font tous les mauvais coups en attendant d'accomplir les actions d'éclat. Je les préfère à ces pâtes molles qui prennent toutes les formes et n'en gardent aucune! Parlez-moi des durs à cuire, ces balles qui rebondissent sous la main parce qu'il y a de l'air libre dedans. Ces "têtes de pioche" donnent d'avant dans les évènements, et s'ils "poquent" le front des autres, ils n'entament pas leur caboche!... Ces moutons noirs—de la noirceur des autres—quand on ne les abrutit pas, quand on ne les rend pas méchants à force de mauvais traitements, deviennent des hommes, croyez-en ma vieille expérience. Ils ont du caractère, de la virilité, de l'initiative. Ils savent dire oui ou non quand il le faut.. Lorsqu'ils ont quelque chose en tête ils ne l'ont pas aux pieds. Ce ne sont pas des êtres sans consistance des "trions" qui se laissent tripatouiller, triturer et pressurer puis extraire le meilleur d'eux-mêmes pour emplir les chaudières des autres!

Dans la politique, il y a aussi des moutons noirs. On les connait à cette marque: ils combattent à droite, à gauche contre les bleus et les rouges. Ils se permettent d'avoir du talent, du patriotisme et du bon sens! On les applaudit par surprise, mais on se garde de les suivre. Ces brouillons font le désespoir des ministères.

Mais à ce jeu les moutons noirs y laissent de leur laine et, à la fin de leur carrière, les pauvres, sont pelés comme un tuyau de castor loué pour la St. Patrice.

Alors les frileux, ceux qui regrettent les gras paturages, les faux moutons noirs les "teints" deviennent des moutons blancs!

Vous avez vu des femmes qui se blondissent pour se faire belles; on dirait des chattes d'Espagne tant elles sont chamarrées et leur ruse se devine toujours à la racine des cheveux restée brune. Ainsi les moutons blondis se trahissent par leur museau luisant comme la pointe d'un soulier verni, leur fond noir, leur âme plus vile, plus avachie que celle des vrais moutons!

Que ceux qui entendent les paraboles mettent des noms sur ces faux moutons blancs, je croirais faire injure à l'esprit des lecteurs du "Pays" en leur mettent les points sur les i.

Arthur Maheu

LE "PAYS"
parait aujourd'hui à
12 pages

Rue St-Denis
entre Bellechasse et Fleurimont
2 beaux terrains rue St-Denis coté Est 25 x 130 chacun. Prix $1.05 le pied, très peu de comptant pour celui qui acheterait pour bâtir.
S'adresser à
J. A. ROY
Edifice "LA SAUVEGARDE" Chambre 12
coin St-Vincent et Notre-Dame Tel. Main 1318
Bureau du soir : 875a Durocher St-Louis 5825

AVIS
Nos amis et clients sont priés de prendre note que nous avons transporté nos bureaux au
No 71a, RUE SAINT-JACQUES
NORBERT FONTAINE

Parc DOMINION
OUVERTURE
17 MAI
Plus attrayant que jamais
100 ATTRACTIONS 100

Theatre National
Semaine du 12 Mai 1913.
La plus délicieuse comédie de MM. Robert de Flers et G. A. de Caillevet.
L'Amour veille
en 4 actes.
Mme Briant dans le rôle de Jacqueline

NATIONOSCOPE
Semaine du 12 Mai 1913.
Roule-ta-Bosse
Drame en 5 actes et 1 prologue
par
JULES MARY.

Parc Sohmer
Ouvert tous les dimanches
REPRESENTATIONS A
3 P. M. et 8 P. M.
Vaudeville, Fanfare Militaire.
Admission, 10c.

ORPHEUM
2.10 p. m. 8.10 p. m.
SEMAINE PROCHAINE
MISS LILLIAN KEMBLE ET M. CHAS, MACKAY.
dans
"SOLOME JANE"
de Paul Armstrong

Gérance de propriétés et de successions
Nous avons un département où nous nous occupons plus spécialement de la gérance de propriétés et de successions. Il offre de nombreux avantages aux personnes qui sont obligées de s'absenter, à celles qui n'ont pas de temps disponible ou qui sont dans l'impossibilité de voir à leurs affaires personnelles. Les Exécuteurs testamentaires, les avocats, les hommes d'affaires qui sont surchargés de travail jouiront chez nous d'avantages qu'ils ne trouveront pas ailleurs — tout en conservant le plein contrôle de leurs affaires, ils n'auront pas la peine et l'ennui de tout le détail inhérent à la gérance des propriétés qui leur sont confiées.
The Cradock Simpson Company,
Aucune liaison avec d'autres compagnies auxiliaires.
THE TRANSPORTATION BUILDING
120, Rue Saint-Jacques, Tél. Main 8090

M. GOUIN voyage
Dans quelques jours, sous ce titre, paraitra un album de caricatures dû au crayon du dessinateur Jos. Charlebois.

FAITES DE VOTRE CUISINE
Un endroit Hygiénique, Frais où Travailler cet été
$3.00 Comptant Achetent ce Poele
Tout médecin vous dira qu'endurer la chaleur d'un poêle à charbon pendant des heures chaque jour aura un effet affaiblissant sur votre constitution et peut même déterminer de sérieuses maladies.
Votre cuisine, c'est votre boutique, et dans votre propre intérêt, comme dans celui de votre famille, elle doit être bien outillée.
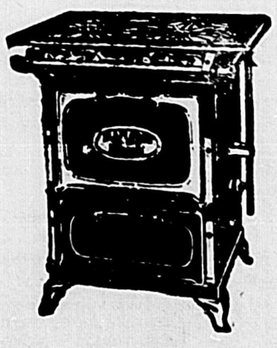
Un poele a Gaz Perfect No. 10 D.
coûte $3.00 comptant et puis $1.00 par mois, et signifie pour vous Santé, Comfort et Commodité
$21.00 Comptant $23.00 à Termes
Voyez le Modèle à nos Salles d'échantillons
The Montreal Light, Heat & Power Company
Salles d'échantillons du Power 83, rue Craig Ouest. Main 4040.
Succursale de l'Est 334, rue Ste-Catherine Est. Maisonneuve. Lasalle 1850
Succursale de l'Ouest 358, rue Ste-Catherine Ouest. Uptown 4310

Qu'est-ce que le progrès?

"TURLUTAINE," "COQUE CIGRUE," "BILLEVESEE."

C'EST LA DEFINITION DE M. FAGUET.

Un intéressant débat se poursuit dans la "Revue". Il s'agit de savoir si le mot "progrès" est autre chose qu'un vain mot.

"Sommes-nous meilleurs qu'autrefois?" se demandait, voilà quelques semaines, M. Jean Finot. Oui, répondait-il; et sa réponse, dictée par un vigoureux idéalisme, aura peut-être appris à beaucoup de nos contemporains qu'ils sont moins mauvais qu'ils ne pensent.

La "Revue" nous donne, ces jours-ci, le témoignage de M. Emile Faguet qui conclut tout simplement que l'idée de progrès n'est que "turlutaine", "coquecigrue" et "billevesée".

Pour arriver à cette conclusion, M. Faguet prend, successivement ou même à la fois—ce qui n'est pas donné à tout le monde—plusieurs chemins, le long desquels, selon son habitude, il folâtre et muse agréablement.

Avant même que de se mettre en route, l'éminent académicien, qui, on le sait, a lu tout ce qui s'est écrit depuis sept mille ans et plus, nous affirme qu'avant le XVIIIe siècle, avant Perrault, Fontenelle et Condorcet, personne n'avait clairement formulé l'idée de progrès.

Le voilà, aussitôt, qui triomphe. Car peut-on imaginer utile une idée sans quoi l'humanité aurait vécu pendant des milliers d'années, "une idée que n'ont pas connue les anciens, lesquels ont fait, sans elle, les plus grandes choses" ?

Mais voyons ce que vaut "la théorie prise en soi". Elle est absurde, nous dit-on d'abord, car progresser, c'est marcher vers un but. Or, pour savoir si l'humanité progresse ou régresse, il faudrait savoir quel est son but. Et cela nous ne le savons pas. "Nous savons seulement qu'elle bouge". Et, après tout, le progrès pourrait bien n'être qu'une "démangeaison du changement".

Cependant, gardons-nous "de prendre les choses trop en philosophe"....

Demandons-nous seulement si l'humanité est en meilleur état qu'elle ne fut jadis.

Est-elle plus heureuse? Nous n'en savons rien. Car il y a, c'est incontestable, dit M. Faguet, progrès en bonheur quand il y a progrès en moralité. Or, le progrès moral, qui l'a constaté? Les stoïciens étaient probablement plus heureux que nous. "En tout cas, rien n'est prouvé à cet égard."

Au moins, l'humanité sait-elle plus que jadis?

Oui, elle sait plus. Mais l'homme sait moins. Car l'humanité a emmagasiné une telle somme de connaissances qu'il n'est plus possible à un homme de savoir tout ce que sait l'humanité. Le savant n'est donc plus qu'un spécialiste: le voilà beaucoup plus ignorant que n'était l'ignorant des temps antiques. On n'ose plus avoir des idées générales. "Or, si le savoir ne sert pas à avoir des idées générales, à quoi donc sert-il?" Donc la science existe, c'est entendu. Mais "le genre humain est composé de gens pour qui elle n'existe pas."

Que de pessimisme !

M. Faguet craindrait-il d'avoir exagéré? Il fait aussitôt deux petites concessions. L'une c'est que, malgré tout, il y a assez de communications entre savants, pour que chacun puisse avoir des idées générales sur ce qui se passe au dehors de sa petite case. La seconde c'est que le savoir est "utile en soi" à qui le possède.

On peut donc dire, dans cette mesure, qu'il y a un certain petit progrès scientifique. Mais M. Faguet se refuse à rien concéder d'autre.

Si on lui dit—il le prévoit—que la science peut contribuer à la moralité, et que plus de science c'est plus de moralité, il répondra que ce n'est point sûr, et que, quant à lui, il n'en sait absolument rien. Vainement lui fera-t-on observer que l'homme instruit est d'une plus haute moralité que l'homme ignorant. Cet homme, ripostera-t-il, est instruit parce que moral, parce que "né moral", et non moral parce qu'instruit.

Quant aux peuples, il est également impossible de dire si plus de savoir correspond à plus de moralité ou si c'est l'inverse. "Il y a des contradictions surprenantes... on ne sait pas... les rapports entre le savoir et la moralité ne sont pas démontrés le moins du monde."

Bilan:

"Que devient, dès lors, la thèse du progrès? Le progrès artistique n'existe pas; le progrès scientifique existe, mais dans des conditions telles qu'il se neutralise en augmentant; le progrès moral, qui seul importe, si l'on se place au point de vue du bonheur, n'existerait, peut-être, que si le progrès scientifique avait de l'influence sur le progrès moral, et ce n'est point démontré du tout. Où est donc le progrès et où est la démonstration du progrès?"

L'humanité est atteinte "d'inventionnisme", besoin d'inventer, manie d'inventer, manie de changement, démangeaison de changement: voilà, en somme, ce que l'on appelle "progrès".

Il y a bien, de-ci de-là, quelques améliorations particles; il y a bien, sinon un progrès, du moins des progrès", mais...

"Ces progrès sont le plus souvent parfaitement illusoires. Ils ne changent rien du tout aux conditions du bonheur et l'humanité n'est guère autre chose qu'un malade qui cherche un soulagement à se tourner tantôt sur le côté gauche, et à se mettre sur le dos pour se tourner ensuite sur le côté droit....."

Ce raisonnement peut-il être jugé autrement qu'impeccable? Nous n'oserions le penser, encore moins le dire...

Cependant, s'il n'y a pas, au XXe siècle, plus d'humanité, de solidarité, de tolérance, plus de justice, ni d'aspiration vers la justice que dans les sociétés primitives; si tout l'effort des chercheurs, des penseurs, des écrivains, depuis vingt-cinq ou quarante siècles, n'aboutit même pas à rendre les hommes plus éclairés, une question se pose à nous, troublante, angoissante même...

Comment certains académiciens ont-ils le courage de passer leur vie à lire et écrire, pour une humanité qui ne les entend ni ne les écoute, "démangeaison du changement"?

M. G.

—) o (—

OPINIONS

Désillusions

M. Jean Brisson,
Le "Pays", Montréal.

Cher Monsieur,

Vous disiez dans le dernier numéro du "Pays": "Si nous le voulions, "nous pourrions jouer un rôle, mais "notre influence diminue graduelle"ment sans qu'il s'élève nulle part un cri d'alarme".

Pardon si, sans vouloir vous contredire, je suis obligé d'en avoir l'air. Oui, pardon, il s'élève, le cri d'alarme, il s'élève partout où il y a des nôtres, dès qu'ils soupçonnent des qualités ou d'autres avantages chez quelqu'un de leurs frères, dès qu'ils voient poindre son succès à l'horizon, et surtout dès qu'ils s'aperçoivent que ce quelqu'un veut se consacrer à leur avancement. Soyez-en bien certain, ils ne le laissent vivre que s'ils ne peuvent le tuer, celui-là. Il faut à tout pris qu'il en soit pour sa peine et qu'il échappe à la tentation de recommencer.

Le succès obtenu dans de telles conditions suppose un héroïsme de tous les instants. Il n'est donc pas si étrange, après tout, qu'un Canadien-français qui a réussi parmi les siens soit porté à en devenir non seulement orgueilleux, mais fou.

Il est trois cas où nos gens seront toujours prêts à reconnaître et même à porter jusqu'aux nues les qualités d'un des leurs: 1o s'il est rendu trop loin ou trop haut pour qu'ils puissent le suivre ou l'atteindre; 2o s'il a mal tourné; 3o s'il est mort. Sont-ils fous? — Il s'en manque.

Ils sont envieux et jaloux. Des autres éléments?— Non pas. Ceux-là, ils les respectent, ou du moins ils ne font rien pour les contrecarrer. C'est à leurs propres frères qu'ils réservent toute leur bile et tout leur fiel. C'est le cas de dire que les semblables se repoussent. C'est aussi le cas de dire que si notre influence diminue nous n'avons pas même droit de le regretter; logiquement, nous n'aurions qu'à nous en réjouir, puisque c'est notre œuvre à nous, ce que nous avons toujours cherché, ce à quoi nous avons toujours consacré le meilleur de nos forces et continuons encore à nous dévouer comme on se dévoue à une œuvre sacrée jusqu'à ce qu'elle soit définitivement couronnée du plus beau succès. Et de fait, elle est déjà tellement sacrée, cette œuvre d'autodestruction des Canadiens-français, qu'on ne peut plus la désapprouver sans passer pour..... dénigreur !

"Si nous le voulions, nous pourrions jouer un rôle".

Le beau moyen de VOULOIR seulement jouer un rôle autre que celui que nous jouons! Il suffirait d'en être soupçonné, pour passer pour encore pis que dénigreur. Non. Sans préjudice à la liberté de nous entredévorer, que le drapeau britannique nous garantit entre toutes, sans préjudice à l'ignorance qui devrait faire notre bonheur si elle ne le fait déjà, sachons attendre des jours encore meilleurs, s'il en est, en nous livrant tranquillement à nos trois sports nationaux qui consistent à chanter, danser et quêter, comme dit un de mes amis. Et songeant à nous qui écrivons aujourd'hui: "Si nous le voulions", nos successeurs, pas très lointains, diront: "S'ILS L'AVAIENT VOULU, ils auraient pu "jouer un rôle, mais leur influence "diminua graduellement sans qu'il "se fût élevé nulle part un cri d'a"larme!".....

...CLAIRE FONTAINE.

—) o (—

SYMPATHIES

Le "Pays" offre ses sympathies très sincères à l'hon. M. Ernest Choquette, de Saint-Hilaire, qui vient de perdre sa fillette Madeleine, âgée de onze ans.

Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier.

—) o (—

REVISION ET JUSTICE

A l'issue de la séance de la Chambre des Députés, à Bruxelles, qui venait d'adopter la résolution proposée par M. Masson, chef du parti libéral, un cortège s'est formé et a accompagné les députés socialistes jusqu'à la maison du peuple, où différents députés ont harangué la foule.

M. Vandervelde a invité notamment, les grévistes à rester unis:

"Sans doute, a-t-il dit, vous manquez d'enthousiasme. Vous vous attendiez à ce que nous nous apportions le suffrage universel et la revision sur un plateau d'argent. Vous êtes furieux parce que nous n'avons pu le faire. Mais il y a des gens qui sont bien plus furieux que vous: c'est la bande des fanatiques qui a dû avaler les déclarations de M. de Brocqueville, lorsque ce dernier, en pleine grève, s'est vu obligé de parler plus clairement qu'il ne l'avait jamais fait.

La majorité a dû voter l'ordre du jour libéral, préparant la prochaine révision. Vous avez remporté une victoire. Il n'y a pas de vainqueurs ni de vaincus, mais il y a quelque chose qui interviendra demain: c'est la révision et la justice."

—) o (—

M. JANSON INCINERE A PARIS

M. Janson, le chef du parti libéral au Parlement belge, décédé il y a trois semaines, avait manifesté le désir d'être incinéré. Comme aucun four crématoire n'existe en Belgique, le défunt avait stipulé que sa dépouille devait être conduite au Colombarium du Père-Lachaise, à Paris, et que ses cendres seraient ensuite ramenées à Bruxelles.

LES DIVORCES EN ANGLETERRE

La liste des affaires à la cour des divorces de Londres, pour la session qui vient de commencer, accuse le chiffre respectable de 378, c'est-à-dire une augmentation de 20 p. cent sur le chiffre de l'année dernière pour la même session.

Parmi les cas assez rares où c'est le mari qui est coupable, il y en a deux dont les débats sont attendus avec impatience par les belles dadames de Belgravia et de Mayfair. Le premier est celui de la mère du ministre de la marine, lady Randolph Churchill dont on a déjà raconté le mariage romantique et les mésaventures conjugales. Récemment, elle obtenait de la cour civile un jugement contre son époux disparu, le beau capitaine Cornwalis West, auquel on donnait l'ordre de restituer les droits conjugaux à son inconsolable moitié. Le capitaine s'est abstenu d'obtenir et, bien qu'il soit resté introuvable, lady Randolph a pu savoir qu'il est en train de filer le parfait amour à l'étranger avec une jeune et piquante lady, et elle s'est décidée à rompre un lien qui n'a plus pour elle de valeur réelle.

L'autre affaire est celle de lady Morrison, fille du baron Trevor, laquelle, après avoir obtenu sans résultat un ordre de restitution des droits conjugaux contre son volage époux, le capitaine Morrison député conservateur de Nottingham, a pris enfin le parti de rompre le lien matrimonial.

Ce même Morrison comparut, au cours de la session antérieure, comme complice d'une dame Morand, une charmante actrice, et se vit condamné à payer au mari de la belle une indemnité de $30,000, ce qui est une goutte d'eau pour un homme dont le père le fameux banquier de la City, Charles Morrison, mourut récemment en laissant une fortune de soixante millions.

Quant aux maris malheureux, ils ne vont pas tous raconter leurs déboires à la cour des divorces. Il y a des philosophes qui prennent la chose avec résignation.

Au Yorkshire, il existe des clubs de maris malheureux qui se consolent mutuellement et font, tous les ans, des excursions à l'étranger. Pour y être admis, il faut prouver qu'on est "henpecked",. Car c'est le nom qu'on donne ici aux maris dont les femmes portent les culottes ou qui ont été outrageusement minautorisé.

—) o (—

PERSONNEL

M. F. E. Johns, qui était depuis quinze années à l'emploi de la Diamond Flint Glass Company, Limited, a démissionné pour entrer au service de la Atlas Glass Works, Limited ayant ses bureaux au No. 11 rue St Sacrement.

—) o (—

M. GOUIN VOYAGE

Le caricaturiste Jos. Charlebois publiera dans quelques jours un album très amusant intitulé: "M. Gouin voyage".

Cet album sera en vente dans les principaux dépots de Montréal, de Québec, d'Ottawa et d'ailleurs.

1 ins.

—) o (—

LA TRAVERSE LONGUEUIL-MAISONNEUVE

Le Capt Taschereau a reçu avis de Lévis que les traversiers North et South seront prêts mercredi prochain pour commencer le service de la traverse entre Longueuil et Maisonneuve.—Quoique les travaux d'approches ne soient pas encore terminés les municipalités intéressées ont pris des mesures afin que l'accostage se fasse avec facilité et sans danger.

—) o (—

PEU IMPORTE LE CAFE

que vous buvez maintenant, vous ne paierez pas plus de un centin par jour d'extra pour avoir le meilleur café au monde qui est le

Seal Brand

venant des meilleures graines cultivées sous les meilleures conditions agricoles.

Empaqueté dans des canistres de une et deux livres seulement.

CHASE & SANBORN MONTREAL

PLATEAU LONGUEUIL
9 arpents de front sur la rivière.

1800 LOTS
AUX PRIX DE
$125.00 a $500.00
Conditions : 1-10 p. c. comptant et la balance en 60 paiements
SANS INTERET.

SITE INCOMPARABLE
POUR VILLA
à 3 arpents des limites de Longueuil.

¶ Cette subdivision est libre d'hypothèques, probablement la seule dans tous les environs de Montreal Titres parfaits. 3 Blocs de terrain sont réservés pour une église, un collège et un couvent. Prendre les tramways au quai jusqu'à la rue Chambly, et de là, des voitures vous conduiront gratuitement sur le terrain.

Agents sur place tous les avant-midi et les Dimanches

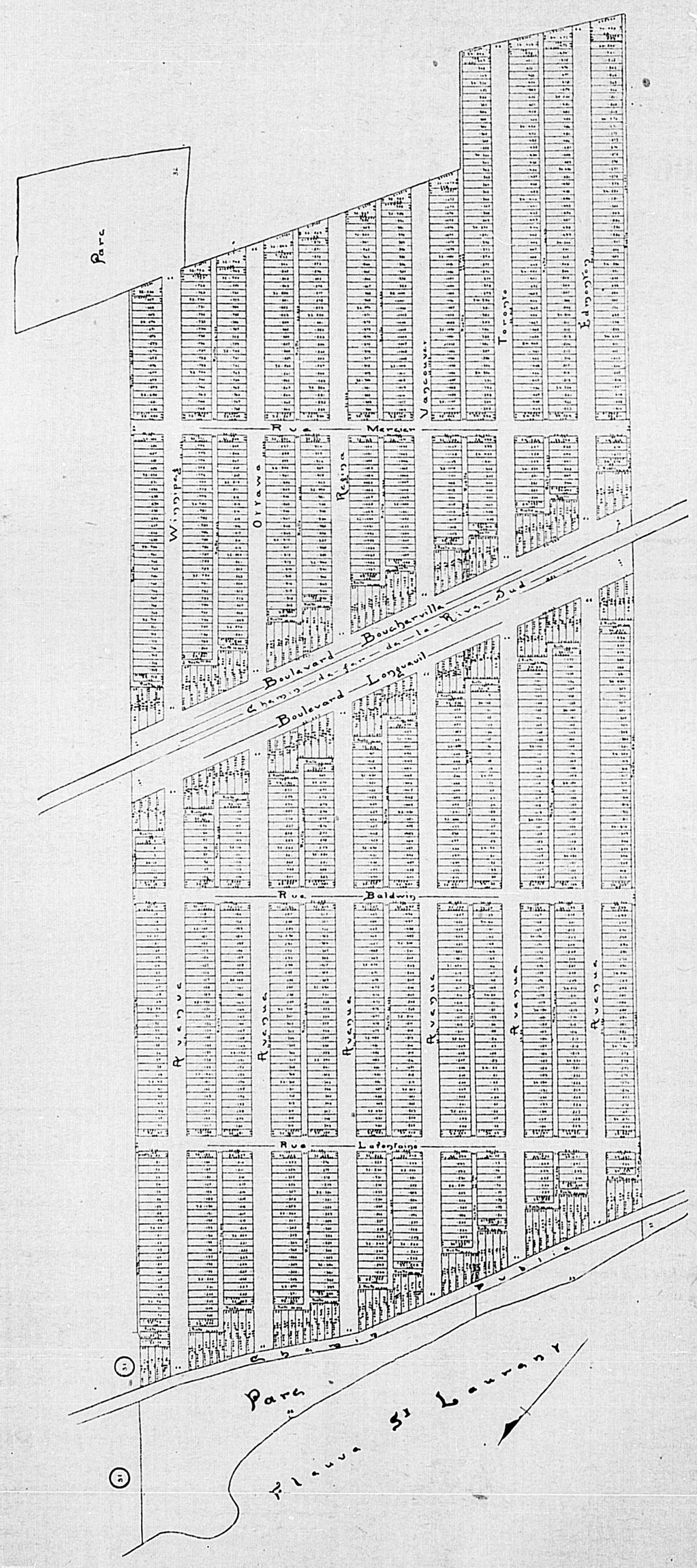

Proposition immobilière incomparable de bon marché et certitude d'augmentation.

PARENT FRERES

Main 3140. 56, rue Saint-Jacques, MONTREAL

PRENEZ L'HABITUDE
de vous donner rendez-vous au Restaurant et au Bar du
"CAFE REGAL"
Coin Ste-Catherine et St-Justin
JOS. GRAVEL, - - Président et gérant.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

VICTOR HUGO.

En Bulgarie

Un enseignement viril et pratique

C'est un peu "le maître école" bulgare qui a vaincu les Turcs. D'abord, les instituteurs de Bulgarie ont uni l'exemple au précepte et sont allés combattre, dès le premier jour, au premier rang. D'autre part, depuis trente-cinq ans, l'école bulgare s'est faite la forteresse vivante et pensante de la patrie.

A ce pays de Bulgarie si petit hier encore et qui sera peut-être si grand demain, l'instruction primaire apparaît comme l'instrument suprême de tout progrès national. Là-dessus, en Bulgarie, les hommes d'Etat, les hommes de guerre et, chose rare, les hommes de finances, sont entièrement d'accord.

Voici le résumé, et pour ainsi dire le tracé magnifique de l'effort ainsi accompli.

Pour une population de 3,990,000 habitants, les écoles ne comptaient, en 1880, que 124,950 élèves. En 1912, elles en comptaient 497,800. En 1880, il y avait, parmi les soldats, quatre-vingt-dix illettrés sur 100. C'étaient des illettrés dans toute la force du terme, c'est-à-dire de pauvres gens qui ne savaient ni écrire ni lire. En 1912, il n'y en avait plus que cinq sur 100.

Quand un instituteur bulgare voit un écolier paresseux ou distrait, il lui dit: "Si tu ne travailles pas mieux, tu ne seras pas digne d'être soldat." Un journal bulgare soutenait récemment cette thèse que le conscrit illettré devrait être réformé comme infirme. L'instruction est donc obligatoire, non seulement dans la loi, mais dans la réalité. L'absence, à l'école, est considérée comme une désertion.

Ajoutons que l'enseignement, imposé avec cette rigueur, a un caractère profondément pratique. L'école primaire est professionnelle dès la première heure.

La profession par excellence, en Bulgarie, c'est l'agriculture. Chaque école a son jardin, ses prés, ses champs. Quelques-unes de ces écoles disposent de sept et même de dix hectares d'excellent terrain. Semences, plantes, engrais, machines, sont fournis par l'Etat. Les heures de récréation et même certains jours de vacances sont consacrés au labeur agricole, repos réconfortant pour l'esprit.

L'enseignement agricole varie suivant les régions, lesquelles exigent des cultures différentes. D'ailleurs, agricole ou non, tout enseignement ne doit-il pas avoir pour devise: adaptation?

Les instituteurs, est-il besoin de le dire? ont suivi un cours très complet d'agriculture à l'école normale où ils demeurent pendant quatre ans. Dès que le jeune maître obtient, à Sofia, le diplôme qui correspond au brevet supérieur et au certificat d'aptitude pédagogique, il est envoyé dans une école où il reçoit un traitement qui s'élève de $500 à $800 par an.

La Bulgarie est le pays du monde qui souffre le moins de ce mal que la province de Québec connaît: la pénurie d'instituteurs.

Il y a dans l'admirable effort bulgare de quoi faire réfléchir Sir Lomer Gouin et M. Magnan, aussi bien que M. Tardivel et M. Bégin.

E.-H.

——) o (——

Que fait-on ?

LA MORTALITE INFANTILE EST DUE A L'IGNORANCE DE L'HYGIENE.

Dans une lettre adressée au docteur Dufresne, secrétaire de l'association de la Goutte de Lait Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, disait que notre mortalité infantile excessive est due en grande partie à l'inobservance des lois de l'hygiène."

Sir François a, certes, raison, et nous nous demandons ce qu'on fait dans notre province pour remédier à cela.

Que fait, par exemple, pour répandre dans le peuple la connaissance des lois de l'hygiène M. le docteur Lachapelle, président du conseil d'hygiène provincial, doyen de la faculté de médecine et commissaire de la ville de Montréal?

Que fait le conseil municipal? Que fait le gouvernement de Québec ?

Rien. Personne ne fait rien et l'on est surpris d'apprendre que les enfants meurent.

L'on ne mettra jamais trop sous les yeux de notre population que la seule ville au monde où les enfants meurent en plus grand nombre qu'à Montréal—et dans une proportion insignifiante—c'est Calcutta, une ville très malsaine, peuplée de gens à peine civilisés et d'où les Européens s'éloignent tous durant l'été.

En dehors de Calcutta où 252 enfants meurent sur 1,000 naissances,—soit 10 de plus seulement qu'à Montréal—cherchez partout parmi les villes les plus peuplées, Londres où sévit le "slum", Paris où la population est la plus dense du globe, cherchez parmi les villes où la température est la plus chaude, les villes équatoriales, ou les villes des tropiques, cherchez parmi les villes les plus froides, nulle part, sauf à Calcutta, vous n'en trouverez où les enfants meurent autant qu'à Montréal.

Notre proportion est de 242 morts sur 1,000 naissances et c'est Berlin qui nous suit de plus près avec seulement 173 morts sur 1,000.

Avant de faire des frais pour attirer ici l'émigration, que n'en fait-on pour conserver nos enfants? Notre race perd, du fait de cette excessive mortalité infantile, un appoint qu'elle ne retrouvera nulle part.

——) o (——

Pourquoi pas ?

ON DEVRAIT NOMMER DES FEMMES COMMISSAIRES D'ECOLES.

Le congrès des femmes qui s'est réuni dans notre ville la semaine dernière a donné quelque attention aux choses scolaires et a demandé que l'instruction soit obligatoire, que les institutrices soient mieux payées qu'il y ait des femmes dans les commissions scolaires.

Dans les deux premiers cas, le Congrès n'a fait que se joindre à la campagne du "Pays", mais il a soulevé un point nouveau en demandant l'admission des femmes dans les commissions scolaires.

Nous nous rallions avec plaisir à ce vœu du congrès, car nous croyons que l'influence féminine serait salutaire dans les commissions. Mères de famille, elles ont le même intérêt que leurs époux à ce que l'école soit améliorée.

La "Patrie" soulignait bien ce fait au cours d'un article, cette semaine.

"Dans le domaine de l'instruction primaire, disait-elle, l'avis de la femme vaut souvent mieux que celui de l'homme. Pour surveiller l'hygiène de l'école, pour mesurer la durée des leçons de manière à éviter le surmenage des écoliers, pour s'immiscer patiemment et utilement dans les menus détails de l'enseignement, la femme a naturellement plus d'aptitudes que l'homme, elle dispose de plus de temps, et elle est par instinct plus attentive et plus dévouée. L'absence de la femme dans la direction des écoles de filles est une anomalie que rien ne saurait justifier. La visite des écoles de filles par les commissaires est une formalité; la visite d'une femme commissaire serait susceptible de porter des fruits. Des commissaires hommes sont-ils dans leur rôle, par exemple, lorsqu'ils visitent les classes ménagères que l'on voit maintenant dans presque toutes les écoles de filles, ou lorsqu'ils ont à démontrer les avantages de la culture physique pour les jeunes filles?"

N'ayons donc aucune crainte de nommer des femmes dans notre commission scolaire.

——) o (——

Un discours de M. Barthou

"C'est méconnaître la France que de la croire capable d'une agression chauvine"

L'association des instituteurs de France a donné, l'autre jour, sa vingtième fête annuelle de bienfaisance, au gymnase Voltaire. Plusieurs milliers de personnes y assistèrent, et M. Louis Barthou, ministre de l'instruction publique, président du conseil, la présida. Il prononça, à cette occasion, un fort beau discours que la France entière applaudit.

Le président du conseil dit d'abord quelle sympathie fidèle, quelle profonde gratitude le gouvernement de la République témoigne à des œuvres comme celle des associations d'instituteurs. Il exprima sa satisfaction personnelle de voir devant lui des milliers de personnes ayant oublié pour un instant leurs divergences politiques et leurs dissentiments de parti pour mettre au premier rang le dévouement inaltérable qu'elles portent à l'école laïque, car aimer, soutenir et défendre l'école laïque, c'est aimer, soutenir et défendre la République elle-même".

M. Barthou retraça ensuite brièvement l'histoire de cette association des instituteurs contemporains de la noble initiative de Jules Ferry en faveur du développement de l'enseignement national.

La République, affirma-t-il, est décidée à encourager, par tous les moyens, ces maîtres excellents et dévoués, qui sont de braves gens et de bons citoyens. Elle a aussi la volonté de les défendre contre toutes les attaques, c'est-à-dire d'un seul mot contre toutes les injustices et contre toutes les calomnies. Mais l'œuvre de la République ne serait pas efficace et les résultats de l'école laïque ne seraient pas durables s'il n'y avait pas des œuvres post-scolaires.

Le président du conseil poursuivit définissant heureusement les luttes et les passions politiques qui, dit-il, paraissent diviser, déchirer les personnes, mais se font en réalité au nom d'idées et de principes. Eles sont la force et la vie d'un pays à la condition toutefois d'être, de part et d'autre, loyales, convaincues, désintéressées.

"C'est l'honneur du régime parlementaire, dans lequel s'incarnent les destinées de la République", s'écria-t-il, "que des hommes comme Lavaud, Lauche et moi puissent loyalement, publiquement se serrer la main dans une fête scolaire comme celle qui nous unit aujourd'hui."

Usant aussitôt de cette franchise et de cette loyauté dont il venait de parler, M. Barthou poursuivit:

"Certes si le gouvernement apprécie les services rendus par des sociétés comme celle qui est devant moi, il conçoit d'autres moyens, à ses yeux plus nécessaires, plus efficaces, de développer, d'entretenir, d'assurer la défense nationale.

Je n'oublie pas où je parle; ce n'est pas ici que je prononcerai des paroles pouvant diviser. Mais ce n'est pas diviser les Français, c'est les réunir que de proclamer très haut qu'aucun pays, qu'aucun peuple ne sont plus sincères, non seulement quand ils parlent, mais encore quand ils agissent dans l'expression de leurs sentiments et de leurs résolutions pacifiques.

Ce n'est pas prononcer des paroles qui divisent, mais c'est prononcer des paroles qui réunissent que de constater qu'au cours des derniers événements la France toute entière a su montrer par ses initiatives, par ses actes, combien elle est résolument attachée à la paix du monde.

Ceux-là, messieurs, jugent mal notre pays, ceux-là le méconnaissent qui le dénoncent comme étant capable de je ne sais quelle aggression chauvine. Ceux-là connaissent mal la France.

L'opinion publique et la presse française ont été unanimes, dans des circonstances décisives et difficiles, pour montrer jusqu'à quel point elles savent pousser la mesure, le sang-froid et le sentiment de leur signité.

Il faut dire très haut qu'en donnant de semblables exemples nous sommes de ceux qui n'avons à recevoir de leçons de personne.

Trop souvent le chauvisme qu'on nous impute, qu'on nous reproche à tort a passé par-dessus les frontières.

La France est attachée à la paix, mais elle ne veut la paix que dans la sauvegarde de sa dignité, de ses intérêts, de ses droits et non dans l'abdication de ses souvenirs, de son passé et de sa mission civilisatrice.

Tout à l'heure, j'ai éprouvé une émotion profonde quand, au début de cette réunion, les gymnastes sont venus incliner devant nous le drapeau national.

Il n'est personne ici qui ne se soit levé, qui ne se soit incliné, qui n'ait salué ce drapeau aux trois couleurs dans lequel flotte les souvenirs glorieux du passé et les espérances radieuses de l'avenir."

Une ovation chaleureuse salua ces nobles et éloquentes paroles.

——) o (——

LE SCANDALE ALLEMAND.

La pire des spéculations est assurément celle qui s'effectue sur les calamités publiques. Le monde civilisé n'a pas appris sans un vif mouvement d'indignation par quels procédés quelques fabricants allemands d'engins de guerre tenaient constamment sous pression un patriotisme "kolossalement" fructueux.

Si la méthode est abominable, elle ne saurait étonner outre mesure ceux qui connaissent certaines organisations commerciales et industrielles. A un moment critique, la vie d'une usine exige la commande, il la faut coûte que coûte, et c'est alors que les capitalistes n'hésitent pas, comme en Allemagne, à agiter l'opinion afin de s'en servir.

——) o (——

LE "PAYS"

Aux gares de chemin de fer.

On peut se procurer le "Pays" chaque samedi, dans l'avant-midi, aux gares de Chemin de fer.

——) o (——

Le "PAYS"
paraît aujourd'hui à
12 pages.

. . . . Offre à ton meilleur ami un verre de
Brandy 15 ans
A. Perodeau & Co. Cognac (France)

La vieille au jardin

Dans une douce campagne longeant la Marne, au bout d'une avenue ombragée de tilleuls et de pins parasols, où les oiseaux tiennent de bruyants conciliabules, je sonne à une grille. Un chien aboie; je recarillonne, puis une petite vieille, en sabots vien m'ouvrir. Ses yeux sont vifs comme ceux d'une souris et animent chaque ride se son visage. Elle marche assez rapidement, ses pas font cloc, cloc, sur les cailloux des allées. Le chien saute autour de moi et veut absolument me témoigner sa sympathie en me léchant les mains. Sa maîtresse le morigène:

—Veux-tu être convenable, Dido. Allons, ici; tu ennuies Madame. Quelle vilaine bête!

Après avoir causé de l'affaire qui m'amène, la petite vieille veut me faire visiter son jardin. J'acquiesce avec plaisir. Devant la porte, un étang minuscule contient quelques poissons. Mon hôtesse s'inquiète de savoir si j'aime la pêche, que je pourrais attraper des goujons dans la rivière, qui n'est qu'à cinq minutes de marche.

L'après-midi est un peu froid; tout n'est pas encore épanoui. Des cerisiers et des poiriers sont beaux comme des premières communiantes; les lilas commencent seulement à montrer leurs frêles capuchons violets.

—Vous croyez que je ne suis pas assez alerte pour vous suivre, eh! me dit la vieille, en riant d'un rire cassé, pendant que ses yeux ont une expression légèrement narquoise. "Venez par ici. C'est le potager, je veux tout vous faire voir".

Je suis docilement. Elle regarde ses plantes avec amour, m'explique tout, obligée parfois de se reposer, car elle est un peu essoufflée de courir ainsi d'une plate-bande à l'autre.

—Là, c'est le carré des choux; à côté les petits pois, voyez comme ils grandissent, les coquins. Plus loin, les carottes, c'est joli comme de la dentelle.

J'approuve et admire; je me penche sur les feuilles minces des carottes, les gros bouquets de persil, je respire l'odeur de la bonne terre.

Viennent les poireaux, l'oreille, les haricots. Elle ne me fait grâce d'aucun coin et chaque carreau de légumes est l'objet d'un discours.

—Maintenant, allons voir les fleurs, il n'y en a pas encore beaucoup.

Au fond du jardin, des narcisses voisinent avec des giroflées à la robe de velours roux, des jacinthes pâlissent à côté des coucous, jaunes comme de l'ambre, des pensées font voir leur visage étonné, les tulipes ont encore de la rosée dans leur calice.

—Ce n'est rien, mais si vous étiez là quand les roses, les œillets; les lys sont en fleurs, que les clématites grimpent partout le long du mur, que les pavots se balancent en compagnie des soucis.

Elle m'énumère ses fleurs avec une teinte d'émotion dans la voix, comme elle me parlerait de ses enfants. Nous passons sous des arceaux où s'enroulent des vignes; la petite vieille me confie ses craintes de voir la gelée les atteindre, qu'elle n'en dort pas des nuits. Elle m'a fait goûter dans la maison des raisins qu'elles a fait sécher dans sa chambre à coucher.

Le tour du propriétaire fini, elle me regarde avec insistance, puis s'exclame:

—Il est beau, pas? Et c'est moi qui ai tout semé, qui l'arrose qui enlève les mauvaises herbes. En riant, "Vous ne vous doutiez pas qu'une vieille femme comme moi put en faire autant. Quel âge me donnez-vous?

Je ne sais plus. Elle paraît presque jeune maintenant avec ses yeux animés, ses joues fouettées par la course. Je ne me prononce pas.

—Quatre-vingts ans !

Elle dit son âge avec orgueil. Une jeune fille ne serait pas plus fière de ses dix-huit ans.

Elle dit son âge avec orgueuil. Une jeune fille ne serait pas plus fière de ses dix-huit ans.

—Ma petite, je connais les hommes; j'en ai vu des choses dans mon existence. Mon chien et mon jardin sont maintenant mes meilleurs amis; ils ne trompent jamais eux.

Son regard s'assombrit, une expression de tristesse tombe sur sa figure, ses rides expriment davantage la fatigue des années. Quel peut bien être son passé à cette femme ratatinée, si vieille maintenant devant la ressouvenance des malheurs. Fut-elle jolie, aimée?..... Ses yeux de souris redeviennent brillants, et avec volubulité:

—Tenez, vous devez avoir soif, attendez-moi un instant, je vais boire un verre avec vous. Et du bon vin! Je reviens tout de suite.

Pendant qu'elle descend à la cave je reste rêveuse, songeant à la vieillesse qui viendra aussi, au mystère des heures qu'il faudra encore vivre avant la décrépitude, aux luttes qu'il faudra subir, aux joies et aux souffrances prochaines.

On bavarde de nouveau près de moi. Une bouteille vénérable est sur la table. La vieille la débouche religieusement. Je trinque à ses quatre-vingts ans. Le bon vin! Il date de longtemps, lui aussi.

C'est le moment de partir. La petite vieille et son chien m'accompagnent jusqu'à la grille. Une dernière poignée de mains, et les sabots trottinent de nouveau sur les cailloux.

Frais jardin, tu es éternel, toi, tes pousses se renouvellent chaque avril. Nous, nous ne savons pas, les années vont toujours, un seul printemps, puis c'est la fin, l'inconnu...

André Chandel

Paris, 1er mai 1913.

——) o (——

VOIES URINAIRES
Maladies de la Peau
Maladies Vénériennes
Dr. G. ARCHAMBAULT
HEURES DE BUREAU
8 à 10 a.m. 1 à 3 p.m. 7 à 9 p.m.
377 ST-DENIS, Tel. Est 3953.

MALADIES DES VOIES URINAIRES
Dr P. E. LALANNE
Des hopitaux de Paris
Tél. Est 540. 159, Rue St-Denis
Consultations de 9 à 4 p.m.—7 à 8 p.m.

Maladies des voies urinaires et de la peau.
Dr. NORMAN MASSE
Consultations: 1½ à 3 p.m., 7 à 8 p.m.
1336, Blvd Saint-Laurent, près Rachel.
Téléphone: St-Louis 1628.

BON A SAVOIR

Propriétés, hotels, magasins de cigares, épiceries,—à vendre— aussi maisons meublées et chambres à louer, etc., etc. S'adresser à JEAN CASTELLI, Chambre 17, Edifice de "La Patrie".

P. H. Bruneau
Courtier de yachts.
310 EDIFICE TRANSPORTATION.
Tel. Main 3062.

Si vous avez l'intention d'acheter un bateau-moteur ou à voile, cette année, en me consultant vous économiserez beaucoup d'argent. Bateaux de seconde main de toutes les grandeurs à moitié prix de neufs. Venez examiner mes listes.

Devenez Capitalistes!

Les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort— mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire, achetez des contrats dans le "Prêt Immobilier, Limitée", et il vous sera facile d'atteindre l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Ce capital est remboursable à raison de $5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure.

Agents demandés.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Le "PRET IMMOBILIER LIMITEE"
244, Ste-Catherine Est, Montréal.
Tél. Bell, Est 5770.

Bell Tel. St-Louis 2698
Mme. WESTON
Phrénologiste et Palmiste
244 rue de la Roche (autrefois Dufferin)
Séances tous les jours: 25c, 50c et $1.00. Satisfaction garantie.

Guérison Rapide de la
SYPHILIS
à toutes ses périodes
PAR LA
TREPOLEINE
(EN PILULES)
Nouveau médicament français, breveté, rigoureusement dosé.
SUPPRESSION COMPLETE des injections hypodermiques.
Traitement discret chez soi.
Envoi du flacon contre mandat de $3.00 adressé à
J. H. Nault, Pharmacien
42 STE-CATHERINE EST
MONTREAL.
Notice explicative gratis sur demande.

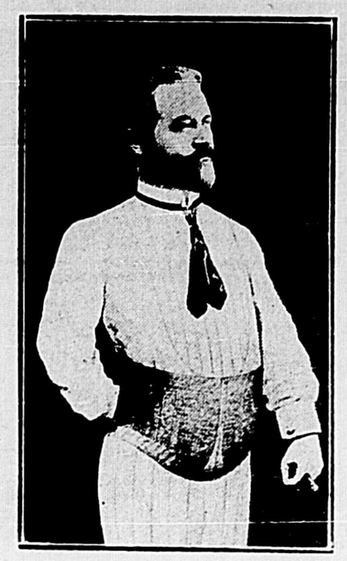

La Ceinture anatomique
DU
Dr NAMY
n'est pas un luxe;
c'est un besoin
imperieux
pour tous ceux QUI COMMENCENT A GROSSIR; pour tous ceux QUI SOUFFRENT DES REINS; pour tous ceux QUI SE TIENNENT DEBOUT LONGTEMPS.
Elle REDUIT LE VENTRE et PREVIENT L'OBESITE.
Elle SOUTIENT LES REINS.
Elle ASSURE L'AISANCE DE LA DEMARCHE.
Elle DONNE UNE DIGESTION PLUS FACILE.
Elle PROCURE UN BIEN-ETRE GENERAL et un CONFORT DELICIEUX.

A Paris, depuis leur lancement, qui remonte à 6 mois à peine, 15,000 de ces ceintures ont été vendues.

A. CLAVERIE, 174, Rue Saint-Denis
Office privée en face de l'Université Laval. Tél. Est 2833.

Dr L. NOLIN TRUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
389, Rue Saint-Denis, Tél. Bell, Est 3616
De 9 hrs à 5 hrs tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 hrs à 9 hrs du soir.

O'KEEFE'S
PILSENER LAGER
"La Bière Légère dans la Bouteille Claire"
(Enregistrée)
Est réellement la
Bière de la Famille
Agents à Montréal:
DENIS & MENARD, 345, rue Notre Dame Est. Tél. Main 932.

$15 HABIT $15
GARANTI D'UNE VALEUR DE $25
NI PLUS NI MOINS
FAIT A ORDRE AU PRIX DU GROS
English & Scotch Woolen Co.,
415 Ste-Catherine Est. - 261 Ste-Catherine Ouest.
MONTREAL

CE VICTOR VICTROLA
Avec 50 Sélections Victor
(25 registres doubles Victor)
Conditions
$20.00
comptant
et $3.00
par semaine.
Appareil complet $135.

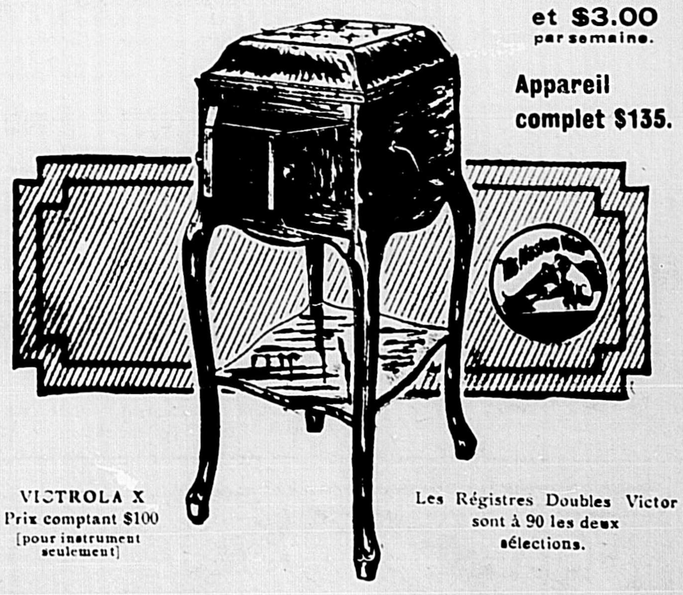

VICTROLA X
Prix comptant $100
[pour instrument seulement]
Les Régistres Doubles Victor sont à 90 les deux sélections.

Allez à n'importe lequel de nos trois magasins de Montréal entendre les voix des plus grands chanteurs reproduites parfaitement sur ce merveilleux instrument.

Demandez une copie gratuite de notre encyclopédie musicale donnant la liste de plus de 5.000 régistres Victor.

Toujours en mains le plus grand assortiment de régistres français par les artistes français les plus célèbres.

BERLINER GRAM-O-PHONE CO., LIMITED
355 RUE STE-CATHERINE Ouest Tél. Up 572
415 RUE STE-CATHERINE Ouest Tél. Up 2418
488 RUE STE-CATHERINE Est Tél. Est 2972

Dr L. P. Dorval — Dr Z. Malo

INSTITUT MEDICAL EHRLICH

Spécialistes pour les maladies vénériennes

Consultations gratuites et par la malle

208, rue St-Laurent, Montréal

Tél. Main 4582

Dr W. Ouimet — Dr P. Adam

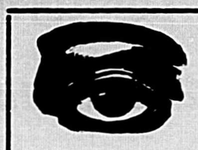

Salon d'Optique Franco-Britannique

Carriere, Senecal — Opticiens et Optometristes

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORGNONS et LUNETTES.
YEUX ARTIFICIELS, Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.
SATISFACTION GARANTIE

Assortiment complet des derniers modèles en THERMOMETRES, BAROMETRES, BOUSSOLES, Etc.
Ajustement parfait, verres de première qualité, montures de toutes sortes.

Consultations : à l'Hotel-Dieu, de 9.30 à 11 hrs, excepté le mercredi et samedi aux Salons d'Optique de 1 a.m., à 8 p.m. Appointements par téléphone Bell Est 2257.

Spécial : Nous venons d'inaugurer un département d'instruments de photographies, marque : "ENSIGN", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est sollicitée.

205-207 **STE-CATHERINE Est**, Entre Ste-Elizabeth et Sanguinet.

EXAMEN DES YEUX GRATIS Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Torie", nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire et écrire.

Consultez le meilleur de Montréal . . . . **LE SPECIALISTE BEAUMIER**

A L'INSTITUT D'OPTIQUE 144, rue Ste-Catherine Est Coin Av. Hôtel-de-Ville MONTREAL

AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité: Yeux artificiels. N'achetez jamais des "pedlers;" ni aux magasins "à tout faire" si vous tenez à vos yeux.

HOTEL RIENDEAU

Le rendez-vous des Canadiens-Français

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.

SERVICE DE PREMIERE CLASSE.

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL

J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

Otis-Fensom Elevator CO., Limited

Constructeurs des Ascenseurs

"OTIS-STANDARD"

Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main.

Bureau Principal: Edifice Traders ..Bank, Toronto, Ont.
Bureau de Montréal:
368 Rue ST-JACQUES Montréal

Milton Hersey Cie LIMITEE

Chimistes et Ingénieurs des Mines

Essais et analyses de tous matériaux industriels. Expérimentation de ciment, d'acier, de fer, etc. Rapports fournis sur mines et carrières.

JAMES G. ROSS, M. Amer. Inst. M. E.
Dr MILTON L. HERSEY,
Directeur-Gérant.
171 St. Jacques, Montreal

J. G. Duhamel — R. Jenkinson — H. H. Beaulieu

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu

Comptables et Liquidateurs

3 Notre Dame E.

MONTREAL

Tél. Main 7575

Telephone Bell MAIN 6495

Antoine Marchand

TRAVAUX GENERAUX

108 HAMILTON Quartier Emard

Montréal

JOS. BRUNET

Propriétaire de Carrières de Granit

Manufacturier et Importateur de

Monuments en Marbre et Granit

OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC

Estimations données sur application.

Bureau et Atelier: 678 Chemin Cote des Neiges

Tél. Bell Up 1466. Montréal.

HAMON & HESS

ENTREPRENEURS

Spécialité de travaux en tuiles mosaïque et ciment.

207 rue St-Jacques,

MONTREAL.

Tél. Main 4165.

Boucher & Mercier

Marchands-Tailleurs

Monument National.

392, Rue St-Laurent. Montréal.

Tél. Bell : Main 1466.

I. L. LAFLEUR

LIMITEE

IMPORTATEURS DE

Quincailleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi chaloupes et Yachts à Gazoline. Moteurs à Gazoline VIM,

Bateaux en acier MULLIN

362-366 Notre-Dame O. 43 à 57 rue Dupré **Montreal**

Joseph Fortier

Limitée.

Fabricant-Papetier, Négociant

Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief.

Magasin de Papeterie Mercantile Exportation, Fabrication, Importation.

210 NOTRE-DAME OUEST, Coin St-Pierre

Phone Bell Main 444—445.

Mon succès est dû au fait que je suis un opticien, rien de plus qu'un opticien dans toute l'acception du mot. Vos yeux sous mes soins sont en sureté.

BERNARD R. SEGAL

Optométriste gradué et opticien fabricant.

501, Blvd St-Laurent, MONTREAL

Tél. Est 1875.

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties

INSTITUT DENTAIRE FRANCO - AMERICAIN

169, Rue St-Denis

Montréal

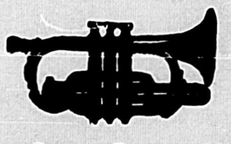

Charles Lavallée

Maison Fondée en 1852

85 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Téléphone Main 554

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLES

Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.

Agents pour Besson & Cie, Londres, Ang., Poliasson Guinot & Cie de Lyon France, Kohl & Sons, de Grand Ra-

H. CONTANT.

Entrepreneur-plâtrier

599 Rue Berri, Montréal

Tél. Est 2177

"LE PAYS"

Bureaux: 87 rue Notre-Dame Ouest.

Téléphones:

Rédaction . . . . . Main 6766

Administration. . . . . Main 6766

LA FIN DES BANDITS TRAGIQUES

DE LA PRISON A L'ECHAFAUD

Comment sont morts Soudy, Callemin et Monier

Compte rendu emprunté à l'"Action de Paris:

Ceux qu'on a appelés les "bandits tragiques": Soudy, Callemin, Monier ont expié leurs forfaits hier matin, à l'aube. Quelques centaines de journalistes, d'agents, et de magistrats ont assisté à cette triple exécution.

Le montage de la guillotine a eu lieu boulevard Arago, sur l'emplacement habituel.

Une pluie fine tombe sans répit... A 3 heures, l'échafaud est dressé, et l'on peut apercevoir la lueur sinistre de l'acier triangulaire.

LE REVEIL DES CONDAMNES.

Les trois condamnés avaient été placés dans des cellules séparées.

C'est simultanément qu'a eu lieu leur réveil.

M. Kiœss, substitut du procureur général, s'est présenté à la cellule de Callemin.

Lorsque la porte a été ouverte, Callemin s'est dressé sur son lit et s'est écrié: "Qu'est-ce qu'il y a? Qu'est-ce qu'il y a?"

Quand M. Kiœss, lui eut déclaré que son pourvoi était rejeté: "Bien, Monsieur, a-t-il dit, j'aurai du courage."

Il a demandé un verre d'eau et de quoi écrire.

Monier a été réveillé par M. Preffard, substitut du procureur de la République.

—"C'est bien, a-t-il dit, au moins, comme cela, on verra la guillotine de près.

Et comme M. Preffard lui disait d'avoir du courage:

—"J'en aurai", a-t-il répondu.

Soudy a été réveillé par le directeur de la prison de la Santé.

—"N'est-ce pas malheureux, a-t-il dit de tuer les hommes comme cela ?"

Et il a suivi docilement les gardiens dans la salle de toilette où tous trois se sont trouvés réunis.

Soudy a demandé du café et deux croissants; quand à Monier il n'a fumé qu'une cigarette.

En passant devant M. Emile Michon, qui allait souvent lui rendre visite, il lui a serré affectueusement la main.

L'EXPIATION

Mais le jour vient, un jour blafard qui rend plus mat l'acier du couperet de la guillotine dont les montants se détachent maintenant assez nettement sur le mur gris de la prison.

Vingt gendarmes à cheval font face à la guillotine; les porteurs de cartes sont groupés de chaque côté, derrière une haie d'agents.

Près de l'endroit où le fourgon s'arrêtera, les autorités attendent l'heure fixée pour l'exécution.

Il est 4 h. 27. Du boulevard, on entend le roulement du fourgon sur les pavés de la rue de la Santé. Deux chevaux gris le tirent lentement, car les trois condamnés et leurs gardiens sont debout au dedans. Le fourgon s'arrête, en face la guillotine. Les gardiens de la Santé s'avancent pour l'ouvrir pendant que Deibler et ses aides se mettent à leur poste.

La porte du fourgon s'ouvre, on ne distingue d'abord que des silhouettes noires. Mais, tout à coup, quelque chose de blanc se montre; ce sont la tête et le torse nus de Soudy que des gardiens portent. Le condamné est affreusement pâle, il regarde les hommes noirs et les uniformes massés autour de l'échafaud; toutes les têtes se découvrent, les gendarmes, qui ont mis sabre au clair, saluent.

Un frisson secoue Soudy qui semble grelotter.

Il dit: "Il fait froid."

Les aides le prennent des mains des gardiens, le poussent sur la bascule, la tête pénètre dans la lunette, le couteau tombe on entend un bruit sourd.

Pendant que d'un coup d'éponge on lave le couteau qui reprend rapidement sa place au haut des montants de la guillotine, Callemin, le torse nu, apparait à son tour sur le devant du fourgon.

Bien que très pâle, Callemin est souriant. Il regarde ceux qui l'entourent et, dédaigneux, jette: "Ah! C'est beau l'agonie d'un homme!"

Mais les aides le happent, le couteau retombe une deuxième fois, on l'essuie à nouveau.

MONIER

Monier, moustachu, torse poilu apparait la tête haute, les yeux brillants. Du haut de l'échelle contre le fourgon, il crie d'une voix forte: "Adieu à vous tous, Messieurs, et à la Société aussi".

Il est 4 h. 35, le couteau tombe pour la troisième fois. Justice est faite.

Les gendarmes remettent leurs sabres au fourreau, les porteurs de cartes filent à toutes jambes qui, vers le téléphone le plus voisin, qui vers un taxi. Une pluie fine tombe.

L'INHUMATION

Le panier d'osier contenant les corps des trois décapités est hissé dans le fourgon qui au trot de ses deux chevaux, prend la direction du cimetière d'Ivry où seposeront Soudy, Monier et Callemin de tragique mémoire.

A cinq heures et demie, la guillotine était complètement démontée et le boulevard Arago fut rendu à la circulation.

A LA FACULTE DE MEDECINE

A 6 heures, la Faculté de médecine envoyait au cimetière d'Ivry un fourgon qui ramenait, rue de l'Ecole-de-Médecine, les deux corps de Callemin et de Monier, avec les têtes qu'on avait également enfermées dans les cercueils.

M. Humbert, chef du matériel de la Faculté, a pris livraison des bières, et la dissection a commencé presque aussitôt.

L'autopsie des corps décapités a été faite par MM. Nicolas, professeur d'anatomie. Prenant, professeur d'histologie, Branca et Mulon, agrégés d'anatomie, histologie et d'histoire naturelle, aidés de M. Ogier et de plusieurs préparateurs.

Quant au soin d'examiner les organes cérébraux, le travail le plus délicat, celui aussi qui devait donner, au point de vue scientifique, les renseignements les plus curieux à connaître, il a été confié à M. le professeur Nicolas.

——) o (——

Minute tragique

Dans ce qu'on a appelé le premier procès des otages, c'est-à-dire le procès des gens soupçonnés d'avoir exécuté l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, le curé de la Madeleine, M. Deguerry, le président de la Cour de cassation, M. Bonjean, et deux autres prêtres, il se produisit une scène d'une émotion effroyablement tragique et qui, même à la lecture de la sèche sténographie, déchaîne un frisson aussi intense que la pièce la plus terrible du Grand-Guignol.

Il y avait sur le banc des accusés un homme qui, prétendait l'accusation, avait été officier de gardes nationaux fédérés. C'était lui, disait-on, qui, en levant et en abaissant son arbre, avait commandé le feu sur les cinq otages.

—Ce n'est pas moi, répondait-il à toutes les questions. J'ai bien été officier de la Commune, mais je n'étais pas à la Roquette le jour de l'exécution.

Cependant, la plupart des témoins le reconnaissaient et même quelques-uns de ses coaccusés. Mais il niait toujours.

On donnait ce détail, d'ailleurs: lorsqu'il vint commender le feu, il n'avait pas de sabre pour faire le signal et ç'avait été un sergent-major qui lui avait prêté le sien pour accomplir le geste fatal militairement, selon la règle.

Sur le banc des accusés siégeait aussi un jeune ouvrier feuillagiste, en qui les témoins reconnaissaient le sous-officier au sabre. Mais le jeune feuillagiste niait avec une énergie farouche, en homme qui savait qu'il y allait pour lui de la vie.

x x x

Or, le dernier jour des débats était venu, le président avait déjà commencé à demander aux accusés s'ils avaient quelque chose à dire pour leur défense, lorsque quelqu'un annonça qu'il venait de recevoir une lettre affirmant que le véritable officier qui avait commandé le feu était actuellement prisonnier dans un hôpital de Paris, soigné pour la tuberculose à son dernier degré. On n'indiquait pas l'hôpital, ni le nom du malade.

En présence de ce renseignement, la cour sursit à statuer pour qu'il fût fait des recherches dans les hôpitaux; peu après, le malade indiqué était retrouvé. C'était un nommé Sicard, ancien commandant de garde nationale. Il fut amené à la barre.

Et là, d'une voix caverneuse d'homme dont les poumons ne sont plus que des éponges, il avoua que c'était bien lui qui avait commandé le feu sur les otages.

Les témoins, alors, qui avaient reconnu l'autre, déclarèrent que, en effet, celui-ci ressemblait davantage.

Vous imaginez l'émotion poignante de celui qui sans la découverte de Sicard allait être condamné à mart...

x x x

Mais c'est le feuillagiste qui vécut alors une minute terrible.

Sicard avait raconté l'incident à peu près en ces termes:

—Vous comprenez, au point où j'en suis et avec les autres accusations qui pèsent sur moi, je n'ai plus rien à cacher. Eh bien! oui, j'ai commandé le feu, mais ce fut bien par hasard, je vous l'assure.

"Ce matin-là, je passais rue de la Roquette, en uniforme, mais sans armes, quand quelques gardes m'abordèrent et me dirent: "Commandant, "nous avons besoin de vous. Nous "allons fusiller l'archevêque et quel-"ques autres otages; "mais nous n'a-"vons pas d'officier pour commander "le feu..." J'essayai de les dissuader, mais je vis bien qu'ils étaient résolus et qu'il n'y avait rien à faire. Alors, pour m'en tirer, je dis:" Mais je n'ai pas de sabre". "Qu'à cela ne tienne, répondit un sergent-major, voici le mien..." Je pris son sabre."

—Et reconnaîtriez-vous ce sergent-major? demanda le président.

—Certainement.

—Est-ce cet homme ?

On fit avancer le feuillagiste. Sicard se tourna vers lui, le regarda longuement et l'on imagine quels yeux l'accusé attachait sur lui. Qu'allait dire cet homme qui, si délibérément, venait de se dévouer à la mort!

Il y eut un long silence. Sicard voulut voir l'accusé de très près, se baissa vers lui. Le feuillagiste entendit le sifflet de sa respiration de poitrinaire.

Puis, Sicard se releva lentement et dit:

—Ce n'est pas lui, je le jure !

Le feuillagiste fut seulement déporté.

x x x

Revenu à l'aministie, il a fini ses jours dans son ancien métier, et souvent il a dit à ses amis:

—Ah! quelle minute! Si Sicard avait été rosse tout de même!... Je lui ai dû une fière chandelle.

Mais avez-vous remarqué au passage, comme, au milieu de cet oubli de toutes les règles et de toutes les hiérarchies que fut l'agonie de la Commune, ces émeutiers, qui s'étaient improvisés soldats, conservaient le seul souci des règlements militaires? Pour tirer sur les otages, il leur fallait le commandement d'un officier et cet officier avait besoin d'un sabre pour l'abaisser en commandant!

FRELON.

——) o (——

Conference a Berne

Quelques membres du Conseil national suisse ont pris l'initiative d'organiser une conférence parlementaire franco-allemande.

Ces braves gens se sont tenu ce raisonnement. A l'heure où l'Allemagne et la France s'apprêtent à accroître leurs armées permanentes, pourquoi les députés du Reichstag et les députés du Palais-Bourbon refuseraient-ils de se rencontrer dans une ville neutre et hospitalière pour causer de la paix humaine et des moyens à employer entre la France et l'Allemagne?

Et les conseillers suisses ont aussitôt rédigé une circulaire conviant les parlementaires français et allemands à une conférence qui se tiendra à Berne, demain, le 11 mai.

Les députés socialistes du Reichstag et du Palais-Bourbon ont décidé de répondre à l'invitation; le groupe parlementaire d'arbitrage de la Chambre et plusieurs députés eadicaux ont, de leur côté, résolu de participer à la conférence.

——) o (——

LES CONFERENCES ETRANGERES EN FRANCE.

Paris, 9.—Hier a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de MM. Louis Barthou et Edmond Rostand, la séance inaugurale de la Société des Conférences étrangères en France.

M. J. Ernest-Charles, qui préside le comité d'action, a exposé le but que la Société se propose d'atteindre. Son programme est ainsi défini par les fondateurs eux-mêmes: "Convoquer les étrangers à discuter devant le public français des principales questions qui occupent l'attention universelle".

Les écrivains, les artistes, les savants, les hommes d'Etat des autres nations viendraient donc exposer chez nous leur point de vue. En face des grandes tournées que font nos conférenciers à l'étranger se placera naturellement cette "importation intellectuelle" pour constituer le libre échange des idées.

Ces conférences ne se feront pas seulement en langue française, à côté de notre pensée sera exposée la pensée étrangère, à côté de notre langue sonneront ceux des autres peuples.

"Développer autour de nous la contagion des sympathies a dit excellemment, à ce sujet, M. Ernest-Charles, montrer envers les étrangers une bonne volonté au moins égale à la bonne volonté que les étrangers nous témoignent, c'est affermir les fondements de la forme française, c'est accomplir un devoir national."

——) o (——

particulier en construisant, améliorant, démolissant, décorant entretenant, fournissant, meublant et améliorant toutes sortes de bâtisses pour toutes fins;

Agir comme agent ou procureurs pour la vente de propriété, placement administration, prêt, paiement, transmission d'hypothèques, obligations et autres garanties, et l'entreprise de recherches, évaluations, ventes, échanges, subdivisions et autres semblables, et en général faire les affaires d'agents d'immeubles à commission ou autrement;

Prendre et détenir des hypothèques, garanties ou charges pour garantir le paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie aux acquéreurs ou autres;

Acquérir par achat, bail ou autrement, ou entreprendre toutes ou aucune partie des affaires, franchises, biens, droits ou obligations de toute personne ou compagnie faisant toutes affaires que cette compagnie est autorisée à faire ou possédant des biens convenables pour les fins de cette compagnie et les payer en partie d'iceux avec le stock acquitté et non sujet à appel de la compagnie;

Entrer en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale, ou avec toute personne ou compagnie faisant ou engagée, ou sur le point de faire ou être engagée dans toutes affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire ou engagée, ou dans toutes affaires ou transactions capables d'être conduites, directement ou indirectement, pour le bénéfice de cette compagnie, et garantir leurs contrats, soit avec ou sans garantie, et leurs prêter de l'argent, ou aider autrement toute telles personne ou compagnie entreprenant la construction ou l'amélioration de toute propriété dans laquelle la compagnie est intéressée, et en général à telles personnes ou compagnies et aux termes et conditions que la compagnie peut juger à propos, et en particulier aux locataires, constructeurs et entrepreneurs;

Prendre ou acquérir autrement et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant toutes affaires capables d'être conduites, directement ou indirectement, pour le bénéfice de cette compagnie;

Placer et faire le commerce avec les argents de la compagnie, non immédiatement requis, sur telles garanties et de telles manières qui pourront être déterminées de temps en temps;

Faire toutes ou aucune des susdites choses comme patrons, agents, entrepreneurs, ou procureurs;

Faire toutes telles autres choses en rapport ou utiles à l'acquisition d'aucun des susdits objets, sous le nom de "Lower Canada Realties Limited", avec un capital total de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en quatre cents (400) actions de cinquante piastres ($50,00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce neuvième jour d'avril, 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

HENEKER & JOHNSON,
16—4 Procureurs des requérants.

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-septième jour de mars 1913, constituant en corporation MM. James O'Connor, restaurateur, Bridget McDonnell, Francis O'Connel, Dame George Clarke, et James McDonnell, gentilhomme, tous de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Faire en général et dans toutes ses branches les affaires d'hôteliers et restaurateurs, et toutes autres affaires qui peuvent être conduites en rapport ou accessoires à icelles, tel que chaises pour le cirage des chaussures, boutiques de barbier, conformément aux dispositions de la loi des barbiers, salles de billard et de pool, dépôts de journaux et de revues, magasins de cigares et de tabacs;

Acquérir par achat, échange, bail ou autrement, de toute personne, société ou compagnie, comme une affaire en opération ou autrement, et de faire les affaires d'hôtel ou restaurant avec ou sans les terrains et bâtisses servant ou destinés à leur exploitation et leur équipement, meubles et autres biens en général, et les payer en argent ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnie;

Acheter ou acquérir autrement, ou posséder par bail ou autre titre, tout immeuble qui peut être jugé nécessaire aux objets pour lesquels la compagnie est incorporée, et payer pour telles acquisitions de biens en argent ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnie;

Vendre, échanger, louer tous ou aucun des meubles et immeubles, en disposer et en faire le commerce;

Hypothéquer ses immeubles et engager ses meubles et emprunter de l'argent sur garantie d'iceux; Construire, maintenir et exploiter, sur tous terrains acquis ou possédés par la compagnie, des hôtels, restaurants et autres bâtisses qui peuvent être jugés nécessaires pour la mise en opération des susdites entreprises;

Acheter, acquérir, posséder, vendre, céder et transporter des actions, débentures et toutes autres garanties d'aucune autre compagnie ou corporation engagée dans les affaires que cette compagnie est autorisée à faire, ou faisant toutes affaires susceptibles d'être conduites pour le bénéfice de cette compagnie;

Faire et exécuter tous les autres actes et objets qui peuvent être utiles ou paraître avantageux à la mise en opération d'aucun des susdits objets, sous le nom de "McGill Hotel Company", avec un capital de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-septième jour de mars 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire d'Etat.

RAINVILLE & RAINVILLE,
Avocats,
15—4 Procureurs des requérants.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL,
COUR SUPERIEURE.
No. 147.

Dame Janet Chisholm, épouse, en communauté de biens de Edward Denis Maguire, de la cité et du district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse.
vs

Edward D. Maguire, de la cité et du district de Montréal, agent.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée le, 2 mai 1913.

Montréal, 2 mai, 1913.

JACOBS, HALL, COUTURE ET FITCH, Procureurs de la demanderesse. 18—5

District de Montréal,
No. 1426.
COUR SUPERIEURE

Dame Adèle Dorilda Gonneville, épouse commune en biens de Maxime Lavallée, entrepreneur, tous deux de la ville d'Outremont, district de Montréal, duement autorisée à tester en justice,

Demanderesse,
vs

Maxime Lavallée du même lieu.

Défendeur.

Une action en séparation de biens contre le défendeur a été, ce jour, instituée en cette cause.

Montréal, 23 Avril 1913,

BESSETTE & DUTAUD,
Avocats de la demanderesse.

16—5ins.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du neuvième jour d'avril 1913, constituant en corporation MM. Richard Tuson, conseil en loi du Roi, Walter Seely Johnson, avocat, Edward J. Waterson, avocat, Hugh Wylie, comptable, Mabel Hyndman, sténographe, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Acheter, louer ou acquérir autrement et posséder des immeubles, vendre, louer, transporter, échanger, en disposer ou faire le commerce autrement avec les dits immeubles ou toute partie d'iceux, et développer, mettre à profit, améliorer et tracer toute telle propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés ou autrement et en

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

*9.05 a.m., et à 10.00 p.m.
(Gare Union)
WAGON-SALON SUR LE TRAIN DE JOUR.
*11.15 p.m. (Gare Yonge).
Wagons-lits et à compartiments tous éclairés à l'électricité.

OUEBEC

†9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
Train de luxe de 5.00 p.m.
Wagon-salon-buffet.
*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gares intermédiaires.
Tous les mardi jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.

BUREAUX DES BILLETS:
141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125, Hotel Windsor, ou gares Place Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Montréal et Toronto

9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.
Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.
La Seule Route à Double Voie.

L'International Limité

Le Train par Excellence du Canada.
Quittte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

MONTREAL ET OTTAWA

8.00 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., 8.05 p.m.
9.10 a.m., et 4.00 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, 8.00 a.m. et 8.05 p.m. tous les jours.
Wagons-salon-buffet et bibliothèque sur tous les trains. Wagon-salon-buffet-observatoire Pullman sur les trains de 9.10 a.m. et 8.05 p.m.

BUREAUX EN VILLE
122 rue St-Jacques. Tél. Main 6980, Hotel Windsor ou gare Bonaventure.

CANADIAN NORTHERN

La Route Pittoresque pour Québec

Les trains partent de la gare de la rue Ste-Catherine Est comme suit:

QUEBEC

9.00 a.m., tous les jours, excepté le dimanche. Service de wagons-buffets-salons.

GRAND'MERE ET CHUTES SHAWINIGAN.

9.00 a.m., 4.05 p.m., tous les jours, excepté le dimanche

L'EPIPHANIE, L'ASSOMPTION ET JOLIETTE

9.00 a.m., 4.05 p.m., et 5.30 p.m. tous les jours, excepté le dimanche, à 9.15 a.m. le dimanche seulement.

RAWDON

9.00 a.m., et 5.30 p.m., tous les jours excepté le dimanche.

STE-JULIENNE, ST-LIN, NEW-GLASGOW ET ST-JEROME

5.30 p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

HOTEL DU LAC ST-JOSEPH

Cet hôtel d'été, situé au milieu des montagnes Laurentides, à 50 minutes de Québec, sur le chemin de fer Québec et Lac St-Jean, ouvrira vers le 15 juin 1913.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE.—226-230 rue St-Jacques, Tél. Main 6570 ou à la gare de la rue Ste-Catherine Est.

CIE. GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE POSTALE FRANÇAISE.

NEW-YORK HAVRE PARIS

Départs tous les jeudis à 10h. a.m.

France, 15 mai; La Provence, 22 mai; La Lorraine, 29 mai; France, 5 juin; La Savole, 12 juin; La Provence, 19 juin.

DEPARTS SUPPLEMENTAIRES

Tous les samedis à 3h. p. m.

Paquebots ne transportant qu'une seule classe de passagers de cabine.

Caroline, 24 mai; Rochambeau, 31 mai

DE MONTREAL AU HAVRE

La Touraine, 24 mai, et 21 juin.

Pour passages, s'adresser à GENIX TRUDEAU ET CIE. LTEE, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Compagnie des Tramways de Montreal

LIGNES SUBURBAINES

Horaire du service d'hiver, 1912-1913

LACHINE :

Du Bureau de Poste—Service de minutes de 5.40 a.m. à minuit.

De Lachine—Service de 20 minutes 5.10 a. m. à 12.45 a.m.

SAULT ET ST-VINCENT DE PAUL

De la gare St-Denis:

Service de 15 min. de 5.15 a.m. à 9.00 a.m.
Service de 30 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
Service de 15 min. de 4.00 a.m. à 8.00 a.m.
Service de 30 min. de 8.00 a.m. à minuit

De St-Vincent de Paul

Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 3.30 p.m.
Service de 30 min. de 9.30 a.m. à 4.30 p.m.
Service de 15 min. de 4.30 a.m. à 8.30 p.m.
Service de 30 min. de 8.30 a.m. à minuit

Les tramways partant de la gare St-Denis à minuit et minuit et quarante rendent à Henderson seulement.

MONTAGNE :

De l'avenue du Parc et Mont-Royal

Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à minuit et vingt.

De Victoria—Service de 20 minutes de 5.50 à minuit et trente.

CARTIERVILLE :

De la Jonction Snowdon—Service de 20 minutes de 6.00 a.m. à 8.40 p.m.

De Cartierville—Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.

Service de 40 min. de 9.00 à 12.20 a.m.

BOUT DE L'ILE :

Service de 30 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
Service de 60 min. de 9.00 a.m. à 1.00 p.m.
Service de 30 min. de 1.00 p.m. à 8.00 p.m.
Service de 60 min. de 8.00 p.m. à 12.00

TETRAULTVILLE :

Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 6.30 a.m.
Service de 30 min. de 6.30 a.m. à 8.00 a.m.

L'OUVRIER

qui se livre chaque jour à un labeur fatigant, a besoin, en plus d'une nourriture solide, d'un tonique stimulant comme le

Gin Croix-Rouge

Absolument Pur
Distillé et Mûri en Entrepôt sous la surveillance du Gouvernement

qui lui fournira la réserve de forces et d'énergie indispensables à l'accomplissement de sa tâche.

Chaque flacon de "GIN CROIX-ROUGE" est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE, - SEULS AGENTS - 520 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-sixième jour d'avril 1913, constituant en corporation MM. Richard Tuson Heneker, conseil en loi du Roi, Walter Sealy Johnson, avocat, Edward James Waterson, avocat Hugh Wylie, comptable, Mabel Hyndman, sténographe, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Faire les affaires d'ouvriers en cuivre, dans toutes leurs branches, et manufacturer, acheter, vendre et faire en aucune manière le commerce de cuivre, objets en cuivre et marchandises en cuivre, métaux, alliages et minéraux;

Faire tous les actes, exercer tous les pouvoirs et faire toutes affaires pour la propre exécution et mise en opération des objets pour lesquels cette compagnie est incorporée, sous le nom de "Harris & Avner, Limited", avec un capital total de cinq mille piastres ($5,000.00), divisé en cent (100) actions de cinquante piastres ($50.00) chacune;

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité d'avril Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-sixième jour d'avril 1913.

C. J. SIMARD,
Sous secrétaire de la province.

HENEKER & JOHNSON,
18—4 Procureurs des requérants.

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Compagnie Hutchins Car Roofing, qui fait actuellement des affaires dans la ville de Montréal, possesseur de la Patente Canadienne No. 136737 pour une amélioration à la toiture des wagons, demandera au Parlement du Canada, à sa présente session, une loi donnant à la dite Compagnie Hutchins Car Roofing une extension de temps jusqu'au 14 novembre 1913, pour importer ou causer l'importation en Canada, des toitures de wagon construits sous la dite patente, sans affecter la validité de la dite patente ou sans en amener la nullité à cause de telle importation.

ELLIOTT ET DAVID, Procureurs des réquérants.

CODE & BURRITT, Agents à Ottawa.
14—5

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du septième jour d'avril 1913, constituant en corporation MM. Charles Hazlitt Cahan, jr., avocat, Orick Burroughs MacCallum, avocat, William Edward Brown, comptable, Burton Frederick Bowler, comptable, et Mostyn Lewis, secrétaire, tous de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Exercer l'industrie de la pêche dans toutes ses branches, y compris la prise, l'achat, la salaison, la préparation et le commerce du poisson, et aussi des huiles, fertilisants et autres produits provenant du poisson;

Acheter, louer ou acquérir autrement et posséder des terrains de toute description et dans toute localité quelconque, lots de grève, droits et privilèges de quais, droits de pêche de toutes sortes et autres commodités, droits et privilèges quelconques;

Acquérir, posséder, louer, arrenter, bâtir, construire, affecter, mettre en opération, vendre et louer des bateaux à vapeur, bateaux à voile et autres vaisseaux, smacks, bateaux de pêche, engins de pêche, entrepôts, usines pour la mise en boîtes du poisson et autres propriétés semblables et exercer l'industrie de compagnie de transport par terre et par eau, et d'entrepreneurs et propriétaires de quais et en rapport avec telles industries, changer et percevoir des taux et honoraires de fret;

Etablir, maintenir et gérer un club pour la commodité des actionnaires de la compagnie et leurs amis, et fournir une maison de club et autres commodités et acheter, louer ou acquérir autrement pour les besoins du club, toutes propriétés mobilières et immobilières, et particulièrement tous terrains, bâtisses, yatchs, bateaux, perches, meubles, ameublement et approvisionnement de club et de maison, outils, équipement, ustensiles, argenterie, verrerie, lingerie, livres, journaux, revues, instruments de musique, meubles meublants, appareils et accessoires, et généralement pour fournir aux actionnaires et leurs amis tous les privilèges, avantages, convenances et commodités habituels d'un club et faire tout ce que peut paraître le plus avantageux pour promouvoir les intérêts du club;

Prendre, acheter ou acquérir autrement des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation et les payer en actions, obligations, débentures ou autres valeurs de cette compagnie, et posséder, vendre, avec ou sans garantie, les dites actions, obligations, débentures ou autres valeurs ainsi achetées ou autrement en faire le commerce;

Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie ou corporation ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Acquérir et assumer la totalité ou partie des affaires, biens, droits, pouvoirs, privilèges et engagements de toute personne ou personnes, société ou corporation faisant toutes affaires que cette compagnie est autorisée à faire ou possédant des biens ou droits utiles aux fins de cette compagnie et les payer en tout ou en partie en argent ou en tout ou en partie en actions acquittées de cette compagnie ou autrement;

Vendre, louer, échanger, mettre à profit la totalité ou toute partie des biens, droits et entreprises de la compagnie, en disposer ou autrement en faire le commerce pour telle considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour des actions, obligations, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Distribuer en espèces ou autrement comme il sera résolu, tous biens de la compagnie parmi les membres et particulièrement des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui peut assumer la totalité ou partie des biens ou engagements de cette compagnie; Faire toutes autres choses en rapport ou avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus et les faire toutes ou aucunes comme patrons, agents ou procureurs;

Le but ou les fins de la compagnie est de temps en temps de faire aucun ou plusieurs des actes et choses spécifiées aux présentes et tout pouvoir accordé dans aucun paragraphe des présentes ne sera limité ou restreint par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe, sous le nom de "Natasquan Fisheries, Limited", avec un capital de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce septième jour d'avril, 1913.

C. J. SIMARD,

C. H. CAHAN, Jr., avocat,
Edifice Transportation,
16—4 Procureur des requérants.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du vingt-troisième jour de janvier 1913, constituant en corporation MM. John Augustine Mann, avocat et conseil en loi du Roi, Cecil Gordon Mackinnon, avocat, Thomas Bardard Gould, solliciteur, Henry Robert Mulvena, étudiant, et Thomas Joseph Coonan, étudiant, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Faire les affaires d'importateurs, manufacturiers et commerçants de machines pour tailler la pierre, machines pour finir la pierre, outils, machines de toute sorte et description, et faire les affaires de manufacturiers et de commerçants de bois de construction, bois et métaux et de tous les articles dans la manufacture desquels le bois ou les métaux sont employés;

Faire le commerce, demander, obtenir, enregistrer, acheter, louer ou acquérir autrement, et détenir, posséder, employer, exploiter, introduire, vendre et céder des patentes, droits de patentes, marques de commerce, formules, secrets, procédés, noms de commerce, licences, inventions et secrets d'améliorations, en faire le commerce ou en disposer autrement;

Acheter, prendre à bail ou acquérir autrement tous terrains, bâtisses, droits ou biens, meubles ou immeubles qui peuvent être requis pour les fins de la compagnie, ou capables d'être employés convenablement en rapport avec les objets d'icelle, et les vendre de temps à autre, selon que la compagnie jugera à propos, et en disposer;

Acheter ou acquérir autrement, détenir, vendre des actions du capital, obligations, débentures, ou autres garanties de toute autre corporation, ou en disposer autrement;

Faire toutes autres affaires, soit manufacturées ou autrement, qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être conduites convenablement en rapport aux affaires ou objets de la compagnie et nécessaires pour permettre à la compagnie d'exploiter son entreprise avec profit;

Acheter ou acquérir autrement et entreprendre et assumer tous ou aucune partie des actifs, affaires, biens, privilèges, contrats, droits, obligations et engagements de toute personne, société ou compagnie faisant toutes affaires que cette compagnie est autorisée à faire, ou toutes affaires semblables, ou possédant des biens convenables pour les fins des affaires de cette compagnie, et les payer en argent, stock, obligations ou autres garanties de cette compagnie, et posséder tous ou aucune partie des biens ainsi achetés ou acquis ou en disposer en aucune manière;

Entrer en société ou en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie faisant maintenant ou pouvant faire à l'avenir ou être engagée dans toutes affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire ou engagée en icelles;

Louer, vendre les biens et actifs de la compagnie ou toute partie d'iceux, pour telle considération que la compagnie jugera à propos, ou en disposer autrement, y compris les actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie, sous le nom de "The W. F. Meyers Diamond Saw, Tooth et Tool Company", avec un capital total de cinq mille piastres ($5,000.00), divisé en cinquante (50) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-troisième jour de janvier 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

FOSTER, MARTIN, MANN
& MACKINNON,
16—4 Avocats des requérants.

The St Jerome Gravel & Sand Company, Limited

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 9e jour de janvier 1913, constituant en corporation Daniel McAvoy et Yvon Lamontagne, avocats, Edmond Bouchard, organisateur, Abel Michaud, comptable, et Emile Marceau, teneur de livres, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—(a) Acheter, louer, affermer, posséder ou disposer de tous dépôts de sable, gravois, pierre, ou autres matériaux pouvant servir directement ou indirectement à la construction ou à tous travaux publics ou privés; (b) Extraire, transformer, transporter, délivrer et procurer tous tels matériaux et généralement transiger et faire le commerce des dits matériaux; (c) Construire, équiper, opérer, exploiter et diriger des magasins, moulins, manufactures, cours, entrepôts, travaux, quais, moyens de transportation, bureaux et toutes autres entreprises relatives aux industries de la compagnie; (d) Acquérir, acheter, arrenter ou autrement détenir toutes propriétés mobilières et immobilières qui seraient jugées nécessaires aux fins de l'industrie de la compagnie, y compris les fabriques, magasins et autres établissements, les vendre, arrenter, céder, échanger et remplacer; (e) Agir comme vendeur, agent représentant, distributeur ou entreposeur pour tou-

tes personnes et pour toute machinerie, matériaux, produits qui peuvent servir directement ou indirectement dans l'exécution de contrats; (f) Acquérir, développer, équiper, diriger, opérer ou autrement disposer, pour son propre compte ou pour celui d'autres personnes, tous pouvoirs d'eau, d'équipement, d'installations électriques et à gaz et tous outillages et stations de pouvoirs quels qu'ils soient, en tout et en partie, et toutes entreprises industrielles ou commerciales se rapportant ou resultant des pouvoirs ci-mentionnés en se conformant à toute loi ou réglement local, municipal ou autre à cet effet, (g) Acheter, acquérir ou autrement obtenir tous brevets ou droits de brevet, perfectionnements et procédés enregistrés, marques de commerce, noms de commerce et dessins de fabrique reliés de quelque manière à l'industrie de la compagnie ou utiles à son industrie ou à vendre ou autrement faire valoir tous ses brevets, droits de brevet, marques et dessins de fabrique; (h) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des industries, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, la consolidation et la fusion avec toutes autres compagnies, maisons, sociétés, ces personnes exerçant une industrie reliée à la présente industrie ou propre à atteindre les objets pour lesquels la compagnie demande à être constituée en corporation; (i) Acquérir, détenir, posséder et céder les actions, obligations ou autres valeurs de toute telle compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la "Loi des compagnies"; et vendre, ou disposer de la totalité ou d'une partie de l'actif de la compagnie, et en recevoir le paiement en actions, obligations ou autres valeurs de toute compagnie exerçant une industrie semblable ou pour tout autre mode de paiement que la présente compagnie jugera bon. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "The St. Jérôme Gravel and Sand Company, Limited", avec un capital-actions de cent mille dollars, divisé en 1,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Maisonneuve, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 14e jour de janvier 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

D. McAVOY, avocat,
16—4 Procureur des requérants.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du dixième jour d'avril 1913, constituant en corporation MM. Charles Hébert Garner Short, comptable, John Wesley Blair, avocat, Francis Joseph Laverty, conseil en loi du Roi, Charles Albert Hale, avocat, et Jean Trudel, étudiant en droit, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Faire les affaires d'agence d'annonces en général, et annoncer dans toutes ses branches, y compris les annonces dans les journaux, pamphlets et toutes autres publications, annonces dans les tramways, affichages ruraux, peintures de clôture et enseignes;

Imprimer, publier, circuler, relier et vendre des journaux, brochures, pamphlets, livres, et en général faire les affaires d'impression, publication, reliure, gravure, lithographie, électrotypie et stéréotypie;

Agir comme agent pour toute personne, société ou corporation ayant des espaces pour annonces, droits, privilèges, franchises ou autres affaires à faire, louer, entreprendre ou en disposer, et faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs et faire toutes les affaires, manufacturées ou autrement, en rapport à la propre exécution des objets pour lesquels la compagnie est incorporée, ou qui peuvent paraître semblables aux fins et objets ci-dessus mentionnés ou qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être convenablement conduits par icelle, ou calculés, directement ou indirectement, pour augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

Acheter, louer ou acquérir autrement en tout ou en partie les affaires biens, actifs, franchises, clientèle, droits et privilèges, avec ou sans assumer les obligations de toute personne, société ou corporation faisant toutes affaires que la compagnie est autorisée à faire, ou possédant des biens convenables pour les fins de la compagnie, et payer pour iceux soit en tout ou en partie en argent ou en tout ou en partie en actions, obligations, débentures ou autres garanties de la compagnie, ou autrement;

Entrer en société ou en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec toute compagnie faisant ou engagée dans toutes affaires ou transactions capables d'être conduites, directement ou indirectement, pour le bénéfice de cette compagnie, et prêter de l'argent à toute telle compagnie, garantir ses contrats et l'aider autrement;

S'amalgamer avec toute compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Vendre en tout ou en partie les biens, actifs et entreprise de la compagnie, comme une affaire en opération ou en disposer autrement, pour telle considération que la compagnie peut juger à propos et en particulier, en tout ou en partie, pour argent, actions acquittées, stock, obligations, débentures ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des objets, en tout ou en partie, semblables à ceux de cette compagnie, sous le nom de "The British American Fashion Company, Limited", avec un capital total de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce septième jour d'avril 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

BLAIR, LAVERTY & HALE,
16—4 Procureurs des requérants.

East End Construction and Paving Co. Limited

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 8e jour de janvier 1913, constituant en corporation Léopold Henri Durand, teneur de livres, de la cité de Montreal; Napoléon Malenfant, machiniste, Méridé St-Hilaire, mineur, Adélard Gilbert, menuisier, et Adélard Poitras, carrier, tous quatre de la cité de Maisonneuve, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—(a) Exercer l'industrie générale de constructeurs pour la confection, l'érection, de tous travaux, soit publics, soit privés, y compris la fabrication, l'achat, la vente, la réparation et commerce de machinerie, outils de toutes sortes, bois et métaux et autres matières et choses d'une nature quelconque reliées à la dite compagnie ou s'y rattachant de quelque manière; (b) Construire, équiper, opérer, exploiter et diriger des magasins, moulins, manufactures, cours, entrepôts, travaux, quais, moyens de transportation, bureaux et toutes autres entreprises relatives aux industries de la compagnie; (c) Acquérir, acheter, arrenter ou autrement détenir toutes propriétés mobilières et immobilières qui seraient jugées nécessaires aux fins de l'industrie de la compagnie y compris les fabriques, magasins et autres établissements, les vendre, arrenter, céder, échanger ou remplacer; (d) Agir comme vendeur, agent représentant, distributeur ou entreposeur pour toutes personnes et pour toutes machineries, matériaux, produits qui peuvent servir directement ou indirectement dans l'exécution de contrats; (e) Acquérir, développer, équiper, diriger, opérer ou autrement disposer, pour son propre compte ou pour celui d'autres personnes, de tous pouvoirs d'eau, d'équipements, d'installations électriques et à gaz et tous outillages et stations de pouvoirs quels qu'ils soient en tout ou en partie et toutes entreprises industrielles ou commerciales se rapportant ou résultant des pouvoirs ci-mentionnés en se conformant à toute loi ou règlement local, municipal ou autre à cet égard; (f) Acheter, acquérir ou autrement obtenir tous brevets ou droits de brevet, perfectionnements et procédés enregistrés, marques de commerce, noms de commerce et dessins de fabrique reliés de quelque manière à l'industrie de la compagnie ou utiles à son industrie et à vendre ou autrement faire valoir tous ses brevets, droits de brevet, marques et dessins de fabrique; (g) Conclure des conventions au sujet du pratage des profits, la fusion des industries, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, la consolidation et la fusion avec toutes autres compagnies, maisons, sociétés, ces personnes exerçant une industrie reliée à la présente industrie ou propre à atteindre les objets pour lesquels la compagnie demande à être constituée en corporation; (h) Acquérir, détenir, posséder et céder les actions, obligations ou autres valeurs de toute telle compagnie, nonobstant les dispositions de l'argicle 44 de la loi des compagnies, et vendre, ou disposer de la totalité ou d'une partie de l'actif de la compagnie, et en recevoir le paiement en actions, obligations ou autres valeurs de toute compagnie exerçant une industrie semblable ou par tout autre mode de paiement que la présente compagnie jugera bon. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous la raison sociale de "East End Paving and Construction Co., Limited", avec un capital-actions de cent mille dollars, divisé en 1,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Maisonneuve, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 15e jour de janvier 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

D. McAVOY,
18—4 Procureur des requérants

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du dix-septième jour d'avril 1913, constituant en corporation M.. Abraham Landay, Philip Cowan, Haskel J. Rashti, Charles Battat et Julius Lichterman, marchands, tous de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acheter, vendre en aucune manière des objets et marchandises de toute sorte et description et plus spécialement des marchandises de fourrures et orientales, en faire le commerce et en disposer; Manufacturer les dites marchandises et tous autres articles dont la manufacture et vente peuvent être faites avec avantage; vendre toutes choses et administrer toutes affaires qui peuvent être jugées utiles de faire en rapport avec les affaires de la compagnie, ou qui peuvent directement ou indirectement être utiles à la compagnie;

S'amalgamer avec toute autre personne ou compagnie faisant des affaires semblables à celles de la présente compagnie, ou qui peuvent, avec avantage, être conduites en rapport d'icelles, ou acheter ou acquérir autrement toutes telles affaires, les payant soit en argent ou en garantie de la compagnie ou partie dans les deux, ou entrer en arrangements pour le partage des profits avec d'autres personnes ou compagnies;

Acheter ou acquérir autrement et détenir du stock dans d'autres compagnies, sous le nom de "Russian-Oriental Trading Company", avec un capital total de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres $100.-00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-septième jour d'avril 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

CAMPBELL, McMASTER
& PAPINEAU,
18—4 Procureurs des requérants.

DEMANDEZ
la Biere populaire
MOLSON
Embouteillée
dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis
127 ANS

Changement de Local
Notre succursale 62 rue Ste-Catherine Est a été transportée au No
197 Ste-Catherine Est
Entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.
DECHAUX BROS.
TEINTURIERS NETTOYEURS
Ateliers: 661 Montcalm, Tél. Est 301.
Succursales, 197 Ste Catherine-Est. Tél. Est 51.
710 Ste Catherine-Est.

La Lager Regal est un breuvage parfait pour la table composé des meilleurs ingredients. C'est un tonique doux pour l'appetit et la digestion.
Commandez-en aujourd'hui.
Dans toutes les hôtels et épiceries
Hamilton Brewing Ass'n
Limited
Hamilton
Regal
GEO. SORGIUS, -
35, rue Rivard, Tel. Bel 1124
71

Le Restaurant de...
l'Hotel Windsor
L'on peut y faire preparer des Lunchs et Diners particuliers.
En s'adressant au Maitre d'Hotel.

Tel. Bell Main 6273 Tél. Marchands 533
F. DURAND
RESTAURANT
REPAS COMPLET 15 CENTS.
A toute heure
Vins, Liqueurs et Cigares de Choix.
139 RUE CRAIG OUEST Montréal

CHATEAU DUPERE
TERMINUS DES TRAMWAYS.
Rue Notre-Dame, Longue Pointe
SALLE POUR BANQUETS.
REPAS A LA CARTE,
CHEF FRANÇAIS.
Kiosque sur le bord du fleuve. Service de premier ordre.

Victoria Hotel
Angle des rues
ST-JACQUES ET WINDSOR,
Vis-à-vis la Gare Bonaventure, à proximité de la rue Windsor.
Changements très importants pour le public voyageur. Eau chaude et froide dans toutes les chambres, ainsi que téléphone.
Plan Américain: prix $2. par jour.
Prix spéciaux aux voyageurs de commerce.

Les systèmes de chauffage modernes ne sont pas établis d'après un principe convenable; l'idée n'est que de chauffer l'air et l'on néglige dans tous les cas de produire de l'humidité. Corrigez de suite ces défectuosités en installant un
Hyge-Donor Humidifyer
Pour tous renseignements, s'adresser à
W. J. WALL
134-136 rue Bleury, - - Montréal.
Téléphone: Main 3090.

La bonne chère exige un digestif pur et délicieux. Pour ces bonnes choses allez au
Restaurant Terrapin
85, Rue Notre-Dame Ouest
Vous y serez servi à souhait.

Tel. Marchand: 1671 Tel. Bell: Lasalle 264
N. SEGUIN,
EPICIER
Spécialités:
Thé, Café, Beurre, Fromage, Vins et Liqueurs.
1458, Ontario Est,
COIN FRONTENAC.

"Le rendez-vous favori des touristes"
LE RELAIS HOTEL
MAP. GEOFFROY, Prop.
Chambres et tables de première classe
82, Rue Berri, Montréal
En face de la nouvelle Gare Viger. Main 5816

The Arbour Hotel
CO'Y. LTD.
Johnny BERTRAND,
Gérant.
185 et 187
Boulevard St-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er choix.
Tél. Bell Est 4310 Montréal.

Le "Pays" est imprimé par The Mercantile Printing Co., 306 St-Paul.
A. LEROUX, Gérant.

MOOSE JAW

n'a jamais eu de "boom". Son accroissement a été régulier et sans "bluff" et cependant l'immeuble dans Moose Jaw est l'un des placements les plus sûrs et les plus profitables qui existent dans l'Ouest canadien.

LE BOULEVARD Parkdale

touche le quartier le plus chic comme propriétés résidentielles de

MOOSE JAW

Les lots ne sont qu'à une distance de quatre blocs des tramways

Les propriétaires du Boulevard Parksdale envisagent le développement de leur propriété non seulement pour la vendre.

—A cet effet ils négocient avec la cité de Moose Jaw et la compagnie des tramways pour prolonger la ligne sur toute la longueur de la Sixième avenue.

—Cette extension sera selon toute probabilité construite et mise en opération cette année.

—Elle passera exactement au centre du

Boulevard Parkdale

est une subdivision résidentielle offerte aujourd'hui pour la première fois à des prix et avec des avantages que l'on peut comparer favorablement avec toutes celles du genre actuellement sur le marché.

Ecrivez ou adressez-vous pour détails à la

CAMPBELL Realty Co.

Edifice

Banque Eastern Townships

RUE ST-JACQUES

Coin Carre Victoria

MONTREAL

Phone Main 7776

CAMPBELL REALTY Company

505 Eastern Townships Bank Building.

MONTREAL

Envoyez-moi tous les détails concernant le "Parkdale Boulevard" à Moose Jaw avec les plans et les prix.

NOM .. ..

ADRESSE .. ..
"Le Pays"

Le chauvinisme du dividende

Le scandale Krupp — Opinions allemandes et anglaises

LES TENTATIVES DE CORRUPTION DE LA FABRIQUE D'ARMEMENTS KRUPP. — LE MINISTERE DE LA GUERRE A BERLIN ET LES RECLAMES DES FOURNISSEURS MILITAIRES.

De hauts fonctionnaires de l'usine Krupp, pour la plupart d'anciens officiers, corrompant à prix d'or des fonctionnaires civils et militaires du ministère de la guerre, et leur arrachant des secrets confiés à leur loyauté et à leur patriotisme; de hauts fonctionnaires de l'usine Krupp essayant, par ces manœuvres qui frisent la haute trahison, de faire une concurrence déloyale à d'autres fabriques d'armes, voilà ce que nous a révélé le docteur Liebknecht !

Puis c'étaient des journaux allemands cités et stigmatisés par lui. Il nous montrait ces feuilles prêchant constamment la guerre, ne cessant pas un instant leur campagne d'excitation en vue de déchaîner une guerre; il nous renseignait sur le "prix du sang" qu'on leur versait par acomptes.

—Et c'est à ces feuilles, clamait-il, que nous devons cette nouvelle loi militaire, qui constitue une menace pour la paix du monde!

D'autre part, la "Morgenpost" montrait aussi l'influence de l'or Krupp sur les ligues militaires qui s'étendent sur toute l'Allemagne et qui, par leurs clameurs belliqueuses, exigent une nouvelle augmentation des armements.

Plusieurs fonctionnaires, arrêtés pour trahison, la méfiance régnant dans bien des milieux, la suspicion se glissant partout, tel était le bilan jusqu'à ce matin.

Depuis, la presse bourgeoise observe sur l'affaire Krupp elle-même une certaine réserve. Les attaques contre les "patriotes du dividende" redoublent dans quelques milieux parlementaires, pendant que le "Vorwaerts" porte de nouveaux coups droits à certains journaux non pangermanistes, dont la tiédeur dans cette affaire s'explique, selon lui, par l'or que la maison Krupp leur versait pour sa publicité.

C'est en outre le ministre de la guerre lui-même qui est pris à partie. Le "Vorwaerts" écrit:

"Cependant ce ne sont pas seulement certaines maisons intéressées aux fournitures pour l'armée et la marine qui travaillent à haute pression pour exciter la fièvre des armements à l'aide d'importantes sommes d'argent; le ministère de la guerre lui-même offre ses services dans ce but."

L'organe socialiste parle d'un numéro spécial du "Journal illustré de Leipzig", dont les articles sur les armements allemands, écrits par des generaux et certains écrivains patriotes, avaient été en grande partie rédigés et écrits au ministère de la guerre. Celui-ci recommandait en outre aux industries fournisseurs de l'armée d'utiliser ce numéro pour des articles-réclames et des annonces.

De la "Gazette de Francfort":

"Dans le conseil d'administration de la fabrique d'armes et de munitions se trouvent les représentants de toutes les grandes banques d'Allemagne: la Diskonto Gesellschaft, la Dresdner Bank, l'Allgemeine Schaffhausener Bank, la Norddeutsche Bank, la Bleichroder, ainsi que les grands banquiers Hagen et le baron Oppenheim de Cologne, le prince Guido Henckell von Donnersmarck et le vice-amiral en disponibilité von Hans Sack.

A cette fabrique sont liées d'autres grandes maisons de l'industrie des armements, par exemple la maison Louis Lœwe Mauser, les fabriques de poudres de Cologne-Rottweiler, le trust Nobel et ses succursales.

Tous ces administrateurs veulent-ils continuer à se cacher derrière le ministre de la guerre et reconnaître par leur silence qu'ils sont aussi responsables de telles pratiques? Ce serait une débâcle pour le monde commercial allemand; cependant c'est là l'affaire des intéressés.

Pour le moment, le plus important pour le peuple allemand est de savoir si les archives secrètes des entreprises d'armements ne renferment pas d'autres lettres de ce genre. Nous voulons connaître les fils qui unissent les entreprises aux propagateurs de la folie des armements de chaque côté de la frontière. Nous voulons savoir comment a été financé le célèbre état d'esprit de 1813, de cette année d'allégresse.

Seule, une enquête parlementaire peut purifier l'air; mais encore faudra-t-il que comme dans d'autres pays, elle jouisse d'une compétence judiciaire.

Du "Vorwaerts" (de Berlin), socialiste:

"En réalité nous sommes, en Allemagne, arrivés au même point que la France se trouvait au temps de l'affaire Dreyfus. L'influence des cercles élevés de l'armée sur le gouvernement et sur "la place décisive" est devenue extraordinaire, et cette influence travaille en même temps et dans le même sens que l'influence des industries des armements. Les deux influences s'unissent maintenant pour sauver du scandale Krupp ce qu'on peut sauver. On fait tout ce qu'on peut, on étouffera également tout cela pour la firme, car la raison sociale voilà aujourd'hui le mot d'ordre national; mais tout cela sera en vain."

Du "Daily Chronicle" (de Londres)

"Les côtés héroïques de l'effort militaire allemand, les appels aux souvenirs de 1813, la clameur pour que soit accompli un grand sacrifice national, sont lugubrement ternis par cette révélation: que le grand fabricant allemand de canons et de plaques de blindage dépense de l'argent en "patriotisme", exactement comme d'autres industries en dépensent en annonces, et dans le même but".

—) o (—

Le sénateur Dandurand et l'instruction obligatoire

C'est M. le sénateur Dandurand qui devait présider la réunion du Conseil National des femmes où se discuterait la question de l'instruction obligatoire.

M. Dandurand, ne le pouvant, adressa la lettre suivante pour s'excuser. Il y défend avec de solides arguments la thèse qu'à toujours soutenue le "Pays".

Voici le texte de cette lettre:

Madame la présidente du Conseil National des Femmes.

Madame,

J'avais accepté votre aimable invitation de présider la réunion où vous mettiez la question de l'éducation populaire et celle de l'instruction obligatoire.

Malheureusement un mandat impératif m'appelle ailleurs. Je regrette d'autant plus ce contre-temps que je désirais indiquer quelques-uns des courants d'opinion qui se manifestent sur cette question de l'instruction obligatoire dans la province de Québec.

Il y a à peine une nation ou un pays en Europe et en Amérique qui n'ait pas une loi imposant aux parents l'obligation de donner l'instruction primaire à leurs enfants.

La conclusion s'impose que c'est l'opinion universelle du monde civilisé que la société bénéficie d'une semblable législation. Aussi je ne suis pas surpris quand je rencontre des étrangers qui n'arrivent pas à comprendre pourquoi on s'oppose ici à ce qui est admis partout ailleurs. De cette opposition naît l'impression que certains éléments de notre population sont indifférents au progrès de l'éducation. Je tiens à affirmer que cette impression est absolument erronée.

Il n'y a personne dans cette province pouvant élever la voix ou tenir une plume qui ne connaisse l'obligation morale des parents de donner l'instruction à leurs enfants. Il me faut cependant admettre qu'une certaine partie du clergé est hostile à l'adoption d'une loi coercitive par la législature. Ce groupe a trouvé quelques champions parmi les journalistes. Ces derniers nous disent que nous n'avons aucunement besoin d'une loi pénale parce que les parents connaissent leur devoir et l'accomplissent aussi rigoureusement qu'on le fait ailleurs. Ils ajoutent que cette loi serait un instrument de persécution qui frapperait ses victimes sans discrétion ni mesure, d'une manière vexatoire et souvent cruelle. Ces écrivains savent parfaitement que presque tous les peuples de race blanche, catholiques et protestants, ont adopté une loi d'obligation scolaire. Il leur serait facile de justifier leurs craintes en démontrant que dans ces pays—voisins du nôtre ou éloignés—ces lois pénales sont appliquées avec rudesse. Ils n'en font rien car l'expérience de tous ceux qui ont étudié cette question établit qu'aucun père de famille n'est jamais indûment violenté et que la loi d'obligation scolaire n'a d'autre appel que de rappeler aux parents négligents ou indifférents, d'une manière certaine, ce qu'est leur devoir. La menace que contient la loi est un stimulant salutaire et effectif. Ce sont des pères de familles qui voient à son application et qui agissent paternellement.

Les parents qui accomplissent leur devoir ne doivent, en vérité, avoir aucune objection à une loi qui ne les affecte aucunement. Les adversaires de cette loi ne voudraient certainement pas qu'on les accusât de représenter les autres—ceux qui ne font pas leur devoir envers leurs enfants.—Les raisons données par les opposants son tellement puériles qu'elles ne peuvent être les vraies objections que l'on a à cette réforme. Il est certain que l'instruction obligatoire ne subirait aucune critique si on ne craignait que cette loi n'entraînât fatalement à sa suite l'école publique et neutre.

Le législateur en France, a posé, comme conséquence d'une loi d'obligation, le principe de la gratuité et de la neutralité de l'école. Si— dit-il— la fréquentation de l'école est obligatoire elle doit être gratuite pour le pauvre et neutre, au point de vue religieux pour le respect des consciences. Voilà la trilogie qui effraie certaines personnes dans Québec et qui est l'unique raison de leur opposition. Leur frayeur est absolument vaine parce que notre système d'éducation veut que les protestants et les catholiques aient chacun leurs propres écoles. Ce régime d'écoles séparées est parfaitement satisfaisant aux deux races qui veulent être maîtresses de l'enseignement donné à leurs enfants.

Il ne peut donc y avoir ici place pour l'école publique et encore moins pour l'école neutre ou l'école sans Dieu. La population de cette province est attachée à ses écoles confessionnelles où l'esprit de l'enfant reçoit une forte empreinte religieuse. Dans ces conditions il semblerait qu'il fût facile de déterminer une adhésion générale, à un principe qui est accepté par tous les peuples éclairés.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal s'est déjà prononcée en faveur de cette loi d'obligation. Elle représentait sûrement le sentiment des esprits non prévenus et des éducateurs de ce pays qui sentent le besoin de cette législation. Si l'obligation scolaire n'est pas décrétée aujourd'hui, elle le sera demain.

RAOUL DANDURAND.

—) o (—

Feu M. Schneider

Nous avons appris avec regret la mort de M. Jos. Schneider.

Le défunt était l'un des membres les plus populaires de la colonie allemande à Montréal et l'un des libéraux les plus actifs dans la division St Laurent-St Louis.

Le "Pays" offre ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

—) o (—

POUR LE MONUMENT CARTIER.

En outre de "Britannicus", le chef d'œuvre de Racine qui sera donné le 27 mai au théâtre "His Majesty's" par le Conservatoire Lasalle au bénéfice du Centenaire Cartier, les pupilles du Conservatoire joueront "Les enfants s'amusent", une comédie en 1 acte de Eugène Sallés. Les petits interprètes de cette amusante pièce dont le plus âgé n'a pas encore atteint l'âge de sept ans y montreront une verve et un entrain remarquables.

Cette soirée de gala que tout le monde attend avec une grande impatience à en juger par toutes les démarches de l'élite de la société montréalaise qui sont adressées au Comité pour s'assurer des places, promet d'ores et déjà un succès sans précédent.

Le professeur Lasalle apporte les soins les plus minutieux à l'interprétation de "Britannicus", ce grand chef d'œuvre classique, et nul doute que les interprètes ne soient à la hauteur de l'instruction qu'ils reçoivent au Conservatoire.

—) o (—

La visite de M. Poincaré

La presse de Londres consacre de longs articles au prochain voyage de M. Poincaré en Angleterre. Les journaux s'accordent à dire que la visite de M. Poincaré sera empreinte non seulement d'un sentiment de cordialité, mais encore du sentiment d'amitié croissante qui caractérise la politique étrangère de la Grande Bretagne et de la France.

"M. Poincaré, dit le "Daily Telegraph", lorsqu'il arrivera, sera l'hôte du roi; il sera le bienvenu en Angleterre.

M. Poincaré sera reçu avec plus d'enthousiasme encore que MM. Loubet et Fallières. On peut dire, sans manquer de respect à ses deux prédécesseurs, que M. Poincaré représente d'une façon plus effective qu'eux la renaissance, en France, de l'âme nationale qui, dans ces dernières années, a attiré l'attention du monde.

Le "Times" annonce que la corporation de la Cité offrira dans la grande salle du Guildhall un lunch à M. Poincaré.

—) o (—

RAPPROCHEMENT

M. le rédacteur,

M. Antonio Perrault vient d'être nommé avocat de la Société St Jean-Baptiste, succédant ainsi à l'Hon. M. Béïque.

En s'éloignant de M. Béïque la Société St J.-Bte a jugé prudent de se rapprocher de Sir Lomer. En effet, M. Perrault est l'associé de M. Gouin.

Aussi, quand notre association nationale aura quelques amendements à apporter à sa charte, le partenaire du premier ministre aura la manœuvre plutôt facile.

JOSON.

Montréal, 6 mai.

Le Fashion-Craft vs le Tailleur sur Mesure

Le vêtement Fashion-Craft est tout prêt à ajuster. Un coup d'oeil suffit pour juger de la coupe et du matériel—avant de placer votre commande.

Vous enlevez ainsi tout risque de faire erreur n'ayant pas à choisir le style d'après une planche et le drap dans la pièce.

Si le vêtement ne vous ajuste pas parfaitement, vous n'avez pas à le commander—le vêtement Fashion-Craft étant fini avant que vous l'achetiez.

La quantité considérable des ventes vous assure des prix plus bas que ceux des tailleurs sur mesure.

Votre inspection est sollicitée.

Etablissements

"Fashion-Craft"

MAX BEAUVAIS, Limitée. 229, rue St-Jacques
ALBERT A. ROY, 469, rue Ste-Catherine Est
DUBE LIMITEE 463, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal, Qué.

10-13

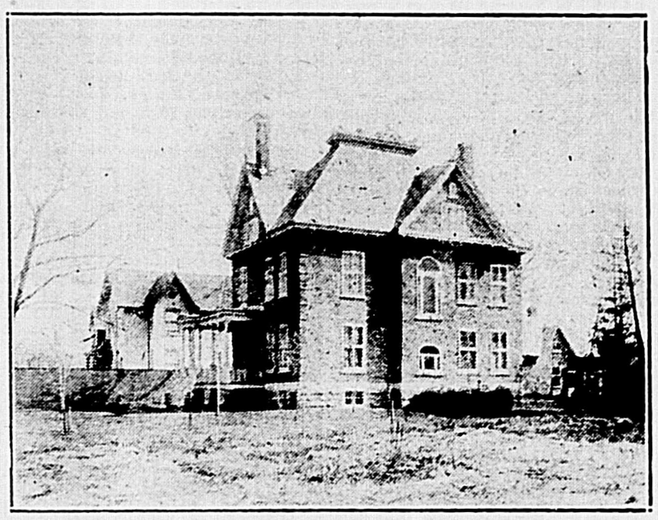

RESIDENCE PRINCIERE A VENDRE

Chemin Ste-Catherine

Pres de l'Avenue Bellingham.

Le propriétaire de cette jolie villa, sur le point de partir pour un long voyage autour du monde, nous a confié la vente de sa propriété. Livrable à deux jours d'avis.

Terrain de 91 1-2 pieds de front par 190 de profondeur, soit une superficie de 17,527 pieds, couvert des plus beaux arbres. La maison a 35 pieds de front par 45 de profondeur; elle est construite en brique jaune. Les fenêtres de la maison donnent à l'arrière sur la montagne; de la façade on aperçoit au loin le lac des Deux-Montagnes, l'île Bizard et les Laurentides. Construction de l'année dernière, conforme à toutes les exigences modernes; plancher du rez-de-chaussée tout en chêne, salon double, salle à déjeuner et salle à diner, cuisine munie de toutes les commodités, glacières, poêles à gaz, cave divisée par des murs en briques, avec compartiments pour les vins, pour les légumes, compartiment frigorifique, etc. Six chambres à coucher au premier, bains, etc., l'étage supérieur pouvant donner place à l'installation de six autres chambres. Garage en brique, écurie en brique, pour plusieurs chevaux, trottoirs en macadam, etc.

Une chance exceptionnelle de vous trouver une maison selon vos goûts, parfaite à tous égards. Maison construite sous la surveillance même du propriétaire, lequel n'avait jamais songé à s'en départir jusqu'à ces temps derniers. A trois minutes du tramway d'Outremont, arrêt de l'avenue Bellingham.

Pour détails supplémentaires, s'adresser à

Parent Freres, 56, St-Jacques.

LA MAISON

O. B. H. Maillé & Cie

prie ses clients et amis de prendre note qu'elle a transporté ses bureaux dans l'édifice de **La Sauvegarde,**

92, rue Notre-Dame Est

En face du Palais de Justice

Tel. Main 1183

La raison de nos succès

JUSQU'A DATE NOUS AVONS VENDU POUR AU-DELA DE $535,000 DE LOTS A BATIR CETTE ANNEE SEULEMENT CONTRE $1,085,000 POUR TOUT L'ANNEE 1912, CE QUI PROUVE POSITIVEMENT QUE NOUS DONNONS SATISFACTION.

Nous vendons du bon terrain de banlieue

AUX AGENTS.

Nos propriétés se vendent bien. Cela signifie de l'argent pour vous. Venez et informez-vous.

En plaçant votre argent sur nos propriétés, vous payez le terrain. Vous ne donnez rien pour des développements probables, pour des annonces dispendieuses ou pour des frais exagérés de vente. Nous donnons une valeur pour chaque cent du dollar que vous placez.

ECRIVEZ-NOUS POUR LES DETAILS.

SOUTHAMPTON PARK - - - - Longueuil
SHAUGHNESSY PARK - - - - Cote St-Michel

R

The Ross Realty Co., Limited

117, Rue Notre-Dame Ouest, - 30, Rue St-Jean,

Telephone: Main 5261. **MONTREAL, P. Q.**

L'envers des êtres et des choses

Rien n'est plus trompeur que la façade — Coquelin Cadet était un mélancolique

TEL OFFICIER TRES BRAVE SUR LES CHAMPS DE BATAILLE AVAIT UNE PEUR RIDICULE DU TONNERRE.

UN BEL ARTICLE DU DOCTEUR TOULOUSE.

Au moment où j'écris ces lignes, les criminels anarchistes vivent dans l'attente de leur exécution. Ils doivent méditer sur le sens de leur vie et le moment est pour nous propice aux mêmes réflexions.

Ils ont commis des attentats qui nous paraissent atroces. Mais que valent ces hommes, au fond? C'est un mystère qu'ils emporteront avec eux. Car les actes qui légitiment les dépressions dans un but de défense ne caractérisent pas suffisamment ceux qui les ont commis, au regard du médecin psychologue qui, derrière le geste, veut pénétrer la pensée. Il est des individus qui paraissent des héros de brutale énergie et qui ne sont que des faibles, emportés comme des fétus par des courants où ils se débattent.

J'ai examiné plus d'un individu qui représentait aux yeux de la foule un exemple de ce type; et, parfois, j'étais étonné de ne trouver qu'une pauvre bête apeurée, obscure, sans résistance et sans force réelle. Aussi, je n'ai pas été surpris quand on a publié les mémoires de Carouy, où ce dernier écrivait: "Je suis une pauvre sensitive." Cette phrase détonnait au milieu des actes violents que ce criminel avait accomplis. Mais cela ne sonnait pas faux à mon oreille, et le défenseur de l'accusé, M. Henri Corgeron, se porta garant de la sincérité de son client.

Je sais que l'envers des individus ne s'accorde pas avec le masque simpliste que la foule met sur la figure de ceux qui, par leurs actes bons ou mauvais, se sont haussés à un rôle retentissant.

Le cas est fréquent au théâtre. Ainsi le public fut bien étonné quand on apprit à sa mort que Coquelin cadet était un mélancolique. Il ne pouvait se faire à cette idée qu'un comique bien doué pût être, hors de la scène, un de ces pauvres neurasthéniques, ballottés entre des "phobies" et le dégoût de la vie.

Je connais un brillant officier, qui en maintes occasions s'était distingué par sa crânerie et sa hardiesse. Il paraissait, et même à mes yeux, un type accompli de courage ou,—ce qui est plus rare encore,—tout à fait exempt de faiblesses. Or, un jour, il vint me voir et, dans un abattement profond, il m'exposa la douleur de sa vie: il avait une peur stupide, incoercible, folle, du tonnerre. Quand il était libre, il s'enfermait dans un cabinet sombre, comme une petite fille nerveuse; et lorsqu'il devait rester en public, il se trouvait dans un état d'angoisse, que personne autour de lui ne comprenait et ne pouvait surtout rattacher à sa véritable cause.

Que de gens nous coudoyons qui nous cachent leur véritable visage! Celui-ci, boute-en-train des réunions, est au fond un neurasthénique qui, chez lui, sans l'excitation des camarades, tombe à plat dans une aboulie triste. Ce matamore à voix forte, débordant d'une apparente énergie, est d'une faiblesse infinie avec sa femme qu'il n'aime pas et qu'il craint.

L'envers des choses n'est pas moins décevant. Je me trouvais, il y a quelque temps, dans une ville d'eaux, où les restaurants ont une réputation d'élégance et de confort. Un jour, après avoir dîné dans un de ces établissements, agréablement situé dans un joli décor de verdure, je pris par mégarde un petit sentier entre des haies d'arbustes, qui m'amena sur les derrières du restaurant. Le soir tombait: les lampes étaient allumées dans l'office, situé au sous-sol. Et, dans la clarté nette du gaz, je voyais, dans des locaux petits, mal odorants et sales, des hommes en sueur, aux mains souillées par le travail, tripotant en hâte les mets les plus délicats, les desserts gracieux, qui tombaient parfois des assiettes fleuries sur les tables toutes maculées. Heureusement, j'avais mangé; et ce spectacle ne pouvait plus diminuer mon appétit. C'était l'envers des luxueuses salles, où, glissant sur des tapis, des maîtres d'hôtel transportaient avec mille précautions les plats dont ils n'auraient pas touché du bout de leur petit doigt fraîchement ganté le moindre relief!

La santé est encore le masque le plus trompeur. Je sais tel homme vigoureux, au teint fleuri, dont le cœur est plus sensible que chez une fillette émotive. La moindre émotion provoque chez lui des réactions qui le mènent tout près d'une syncope mortelle. Je connais tel autre dont les artères cérébrales n'irriguent que très imparfaitement le cerveau, à la merci d'une rupture.

Je me rappelle un de mes camarades qui représentait le type de la force et de la santé. Grand, brun, le teint mat, une grande barbe encadrant un visage ferme et régulier, il était beau et fort. Il est mort, un des premiers de notre groupe, de tuberculose. Le président Carnot, quand il tomba assassiné à Lyon, fut, à l'autopsie, reconnu atteint d'une lésion qui l'aurait emporté peu de mois après.

Que de gens portent sans s'en douter, dans leur envers, un cancer, un anévrisme, qui les tuera bientôt, alors qu'ils paraissent triomphants et solides.

On cache du mieux qu'on peut cet envers des êtres et des choses. Et cela est nécessaire. Dans sa fonction sociale, les moyens d'un homme seraient bien diminués, s'il était connu sur ses deux faces. Quelle pénible impression donneraient les saillies joyeuses d'un comique dont on saurait la vie intime, lamentable et cruelle! Un professeur qui révélerait les lacunes de mémoire et les trous survenus par usure dans les connaissances sur quoi il interroge les élèves; l'industriel, secrètement frappé à mort, à la tête d'une entreprise qui dépend de la confiance qu'on lui accorde, perdraient toute leur puissance, comme la coquette privée de ses artifices.

L'intérêt de tous est peut-être que notre envers soit inconnu: c'est, dans tous les cas, l'intérêt certain de chacun. Et c'est pourquoi on cache cet envers, comme on cache aux yeux de tous sa nudité physique.

Mais il y a encore quelque philosophie à tirer de cela. Les anciens disaient que nul ne doit être tenu pour heureux avant d'être mort, car une infortune imprévue peut l'assaillir tant qu'il vit. Il est tout aussi sage de n'envier personne. Que celui-ci paraisse avoir en abondance de l'argent, de la santé, de la force, de l'esprit, ne le jalousez pas, même si vous êtes très indigent en quelqu'une de ces matières, car vous ne savez pas ce qu'il y a derrière cette superbe façade. Et le fruit qui vous fait envie a peut-être un ver caché qui l'empoisonne et dont votre corps et votre esprit sont heureusement exempts.

DOCTEUR TOULOUSE.

—) o (—

Les leçons d'une guerre

Tous les Bulgares au champ de bataille — Les causes des victoires

M. Messimy, ancien ministre de la guerre en France, est de retour à Paris d'un voyage d'études en Bulgarie.

Détachons ce qui suit d'une interview à un grand journal français:

"Et tout d'abord, ce qui m'a le plus frappé, dit M. Messimy, "c'est l'unanimité d'un sentiment national enthousiaste" qui a permis non seulement sans se plaindre, mais pour ainsi dire avec joie, les plus lourds sacrifices.

"Pour donner une idée de ceux-ci, qu'il me suffise de prendre comme exemple la Bulgarie d'où je viens, où j'ai souvent voyagé et que, partant, je connais le mieux.

"La Bulgarie a 4 millions d'habitants: elle a mis sur pied près de 600,000 soldats, sans compter 150,000 hommes environ de plus de cinquante ans, affectés aux convois et à la garde des voies ferrées.

"Ces chiffres correspondraient, chez nous, à la mise sur pied, en temps de guerre, de 7 millions de soldats. Leur énormité montre que "la Bulgarie s'est complètement vidée de tout l'élément mâle valide. Elle a perdu, par le feu ou par la maladie, environ 100,000 hommes, perte qui, toutes proportions gardées, correspondrait chez nous à celle de 1 million de soldats.

"Cet effort, véritablement prodigieux par son intensité et par sa durée, n'a pas écrasé ce vaillant petit peuple qui, même après six mois de guerre, n'hésiterait pas à le prolonger, s'il était nécessaire.

"Il est à souhaiter, néanmoins, que, malgré le fait nouveau, qui peut être très gros de conséquences, de la prise de Scutari, les puissances balkaniques signent incessamment la paix avec la Turquie et, sans s'entre-déchirer, recueillent les fruits légitimes des victoires dues à leur organisation et à leur bravoure."

LES CAUSES DES VICTOIRES BULGARES

M. Messimy reprend:

—Organisation préalable par les états-majors, d'une part, héroïque endurance et magnifique élan des troupes, d'autre part, telles me paraissent être les deux principales causes déterminantes des victoires bulgares.

"La mobilisation de toutes les forces vives du pays avait été préparée avec un soin minutieux et s'est exécutée dans des délais inférieurs à ceux qui avaient été prévus.

"La concentration des troupes mobilisées sur le théâtre d'opération choisi avait été l'objet de travaux très complets de la part de l'état-major bulgare: elle s'est effectuée dans des conditions non seulement de rapidité, mais de secret, qui permirent aux armées du tsar Ferdinand de tomber sur les forces ottomanes, au moment le plus critique de leur propre concentration, et de les mettre en déroute dès la première rencontre.

"Ce même souci de réduire au minimum la part du hasard se retrouve lorsqu'on examine dans le détail le rôle de l'état-major pendant toute la campagne.

"A côté de cela, l'élan des troupes, la furie de leurs attaques, leur indomptable volonté de vaincre coûte que coûte, leur stoïcisme à supporter les privations et la famine elle-même, ont fait de l'armée bulgare le plus magnifique et le plus redoutable des instruments de guerre".

UNE IMAGE DE LA GUERRE.

A ce moment, M. Messimy place sous nos yeux un dessin à la plume, reproduit dans un récent numéro de l'"Illustration" et qui représente un fantassin turc mordu à la gorge, dans un corps-à-corps forcené, par un fantassin bulgare.

L'ancien ministre de la Guerre ajoute:

—Cette image, faite par un soldat-instituteur, sur le champ de bataille, après un assaut furieux, c'est toute l'image de la guerre qui vient de conduire les petits peuples balkaniques à la victoire."

L'ARTILLERIE ET LES METHODES FRANÇAISES.

Abordant la question du matériel, M. Messimy continue:

—Les Bulgares, comme les Serbes et les Grecs, sont pourvus, on le sait, d'un canon de campagne fourni par l'industrie française et très analogue au nôtre. L'opinion, à son sujet, est unanime et ceux qui l'ont employé louent sans réserve sa précision, la rapidité de son tir et sa solidité. Après six mois de campagne, dans un pays où les chemins n'existent que sur les cartes, après des tirs intensifs, les pièces ne présentent aucune trace de fatigue.

"Il faut toutefois reconnaître que le canon de campagne turc, sans valoir sans doute le nôtre, était néanmoins une pièce moderne. Si les Bulgares ont réussi presque partout à prendre la supériorité du tir sur leurs adversaires, ils doivent celle-ci à l'emploi remarquable qu'ils ont fait, en face d'un ennemi impuissant à utiliser les propriétés de son canon, des méthodes de tir de notre armée.

"Les méthodes françaises ont donc reçu, dans les Balkans, l'éclatante consécration de leur valeur, aussi bien dans les armées bulgares de Thrace, que dans les troupes serbes de Macédoine et grecques de Thessalie.

"Mais répétez bien, insiste en terminant M. Messimy, que dans cette guerre la science et la méthode des états-majors, d'une part, le courage et l'endurance des troupes, d'autre part, ont assuré la victoire. Au matériel revient, sans doute, une part de celle-ci; mais les Turcs, il faut le reconnaître, étaient, sous ce rapport, presque aussi bien pourvus que leurs adversaires. "C'est par leur service militaire et leurs qualités morales que les petits peuples balkaniques deviennent de grandes puissances.

"Et le grand enseignement à tirer des récents événements d'Orient, c'est que tant que dureront les dissensions qui divisent l'Europe, à l'heure actuelle, les vertus militaires constitueront pour un peuple la vraie sauvegarde de son honneur et de sa liberté..."

—) o (—

AU CLUB DE REFORME

La mise en nomination des candidats aux différentes charges du Club de Réforme a eu lieu, mardi dernier.

Les officiers élus par acclamation, sont: Président, Walter G. Mitchell, C. R.; 1er vice-président, Alphonse N. Brodeur; 2ème vice-président, Andrew R. McMaster, C.R.; trésorier, Maxwell Murdock; secrétaires, Victor Béïque et W. F. Steedman.

Le "Pays" salue avec satisfaction l'avènement de M. Walter G. Mitchell à la présidence du Club de Réforme et lui souhaite tout le succès qu'il mérite. Il remplace au fauteuil M. Léon Garneau qui a donné au club une direction active et intelligente.

—) o (—

NOUVELLES DU GRAND TRONC

Un parti officiel du Grand Tronc Pacifique comprenant M. J. E. Dalrymple, Vice-Président; M. G. Bell, Assistant Gérant du service des passagers; le capitaine C. H. Nicholson, gérant de G. T. P. Steamship Co; M. W. P. Hinton, Agent général des voyageurs et M. A. E. McMaster agent général, a visité les mines de Granby, dans le voisinage de Prince Rupert et a été fort surpris du travail de développement accompli dans ce district.

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable actuellement, c'est le chiffre des mines qui se sont ouvertes. Au delà de trois millions de tunnel ont été creusés et le minérai extrait est en quantité beaucoup plus considérable qu'il ne l'a été depuis 12 ans. Il est aujourd'hui entendu que lorsque les fondeurs de minerai seront en nombre et que les travaux seront poussés avec toute la vigueur désirable, ils exigeront de 2,500 à 3,000 personnes. Présentement, il n'y a guère en effet que 500 personnes employées aux mines.

AUX DESESPERES

Les Pilules Moro

Aucune maladie n'a des conséquences plus graves, n'entraîne des complications plus désastreuses que le mal d'estomac.

Cet organe étant celui qui doit nourrir tous les autres organes en digérant les aliments, il est complètement impossible, lorsqu'il ne fonctionne pas bien que les autres organes fonctionnent régulièrement, puisque c'est l'estomac qui doit nourrir tout le corps.

Lorsque l'estomac va mal, l'homme dyspeptique est dans le cas d'une plante qui aurait de mauvaises racines.

Quand l'estomac fonctionne mal, le cerveau, le coeur, le foie, les reins, les intestins, tout le système nerveux marche ainsi. On a des maux de tête, des éblouissements, l'intelligence moins vive, les idées moins nettes, l'humeur plus sombre et une prédisposition à la mélancolie, à l'abattement, au découragement.

Le coeur devient irrégulier; on a la respiration plus difficile, des palpitations, des suffocations ou des oppressions.

Les symptômes que l'on éprouve à l'estomac même, s'ils sont les plus douloureux, ne sont cependant pas les indices des plus graves accidents à redouter.

C'est donc une erreur de croire que les maladies de l'estomac ne se manifestent que par l'enduit blanchâtre qui, en pareil cas, recouvre presque toujours la langue, ou bien aussi les autres manifestations, comme le manque d'appétit, les digestions difficiles, les vomissements et les gonflements.

Bien autrement graves sont les autres ravages exercés sur notre organisme.

Le mal d'estomac attaque toutes les facultés de l'homme, elles le poussent d'abord vers la chlorose et l'anémie, puis au désespoir.

Tout homme qui ne digère pas bien est un homme malheureux; il devient anémique, neurasthénique, insupportable à lui-même et aux autres. Il n'a ni plaisir, ni satisfaction.

Aussitôt que l'estomac va mal, il faut, sans perdre de temps, prendre un remède réparateur et il n'y en a pas de meilleur que les Pilules Moro qui font l'étonnement de tous les dyspeptiques qui les emploient. Elles remettent l'estomac en bon état, rendent les digestions régulières et faciles et leur effet est merveilleux.

Ce ne sont pas là des idées ni des prétentions en l'air. Les Pilules Moro accroissent, dans des proportions surprenantes, la force musculaire chez les désespérés, les surmenés ou ceux qui sont épuisés par l'âge. Elles facilitent l'effort, tout en abolissant les sensations de fatigue. Elles tonifient toutes les fonctions vitales et en particulier l'appareil digestif, le système nerveux et le système musculaire.

Dans tous les cas, les effets constatés ont été les mêmes: accroissement de force musculaire, sensation de bien-être, de rajeunissement, de force et d'ardeur au travail; suppression de la fatigue, la sommolence et la courbature et surtout renaissance de la vivacité du cerveau.

Nous recommandons les Pilules Rouges aux énervés, aux affaiblis et aux découragés; en un mot, à tous les dyspeptiques.

Voici un exemple de guérison remarquable:

Compagnie Médicale Moro,
272, rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs,

"Je fais usage des Pilules Moro depuis deux mois seulement et je puis affirmer, par ma constatation personnelle, qu'elles ont produit sur moi un effet remarquable. Elles sont en voie de me guérir complètement d'une dyspepsie chronique dont je souffrais depuis deux ans. Je n'ai jamais failli à mon travail, mais combien j'étais malheureux et combien je souffrais de travailler constamment malade et faible.

Ma plus grande souffrance était le mal de tête. Deux ou trois fois par semaine, j'étais pris de douleurs si fortes que durant des journées entières je devenais comme enragé, ne sachant plus où me mettre ni quelle position prendre. Depuis que j'emploie les Pilules Moro, ces maux de tête ont disparu. C'est toujours cela de gagné. Bien que mon appétit soit déjà meilleur, que mes aliments se digèrent mieux, je n'ai pas la prétention de croire que la guérison a pu être radicale dans un si court temps. Mais je suis à même de dire qu'elle est certainement en bonne voie et que je puis en répondre à court délai, en continuant le traitement qui m'a déjà fait tant de bien. C'est pourquoi je signe ce témoignage qui est absolument véridique. Les Pilules Moro m'ont fait plus de bien qu'aucun autre remède jusqu'à ce jour."

—Votre tout dévoué, R. OUELLETTE, 643 rue Casgrain, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Il est à souhaiter que tous les hommes malades viennent voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro ou leur écrivent, s'ils ne peuvent se rendre à leurs bureaux. Chaque malade pourrait ainsi être assuré que son cas, soumis à des médecins qui soignent spécialement les hommes depuis des années, serait traité immédiatement d'une façon appropriée et que sa guérison serait par conséquent plus rapide.

Les bureaux des Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardis et samedis, et jusqu'à 6 heures les autres jours. Toutes les consultations sont gratuites.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. pour une boîte, $2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis.

DEMANDEZ-LES ET VOYEZ A CE QU'ON VOUS LES SERVE

Bières Wurzburger Holbrau importées et bières Pilsener originales et importées.

N'acceptez pas d'imitations.
Lunchez au

CAFE KRAUSMAN
80 rue Saint-Jacques
MONTREAL

A ceux qui ont de l'argent

Voici une occasion magnifique.

Nos 1607, 1613, Boulevard St-Laurent.
Nos 1668, 1676, Rue Saint-Dominique.

Conditions tout à fait raisonnables.

Geo. E. Deseve, Edifice Eastern Township, Tél. Main 8237.

"DOMINION MEDICAL INSTITUTE"
—ET—
Musée d'Anatomie
206, Boulevard St-Laurent, Téléphone: Main 5192.

Traitement radical des maladies vénériennes, d'après les plus récentes découvertes scientifiques, à l'aide de l'installation moderne la plus perfectionnée.

Pour le "Dominion Medical Institute", il n'y a pas de cas incurable.

Consultations privées.—Discrétion absolue.

PNEUS GAULOIS

Une automobile n'est complète que montée sur

PNEUS GAULOIS

Si vous avez une machine, vous ne pouvez pas ne pas vous servir des Pneus Gaulois, ce sont les meilleurs, ceux qui durent le plus longtemps et qui donnent le plus satisfaction. Si vous ne les connaissez pas, essayez-les. Nous sommes certains que vous ne changerez jamais.

The Gaulois Tyre Agency, of Canada
325 rue St-Jacques MONTREAL Tél. Main 4671
Agences: Winnipeg, Toronto, Québec, P. T. Legaré, à Québec.

H. Beauregard,
Entrepreneur général
en construction
Tel. Bell, Main 735. 70, rue St-Jacques,
MONTREAL

BAZAR DU VOYAGE

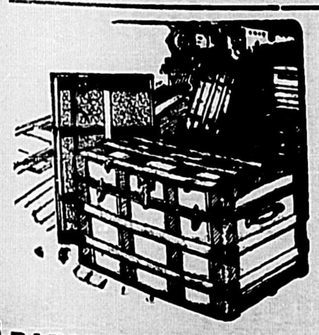

Assortiment complet de Valises, Malles, Sacoches, Sacs de Voyage, Sacs à main et Articles en cuir de tout genre.

BAZAR DU VOYAGE, 452, Sainte-Catherine Est
(Vis-à-vis Dupuis Frères).
J. A. JOUBERT, Gérant.

GRAINES DE LEGUMES ET DE FLEURS

Catalogue de 100 pages, plus de 250 illustrations et précieuses directions de culture, GRATIS

DUPUY & FERGUSON,
38 Place Jacques-Cartier, Montréal

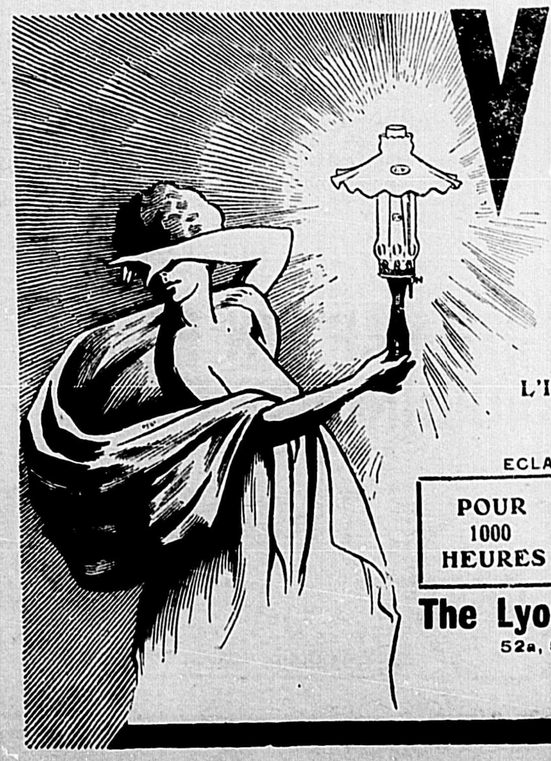

VISSO

Bec intensif avec Manchon Soie
—A—
L'ABONNEMENT

L'Installation est Gratuite et l'Economie du Gaz paie le Loyer des Becs

ECLAIRAGE, PRIX PAR BOUGIES

POUR 1000 HEURES	Lampes électriques carbone. . .	28⅛
	Lampes électriques tungsten . .	13⅛
	Lampes à gaz (ordinaire) . . .	10⅝
	Lampes à gaz "Visso".	3⅝

The Lyon Gas Saving, Limited
52a, 52b, Avenue du Parc, Montréal.
Tél. Main 7902.

BIERE WHITE CROSS

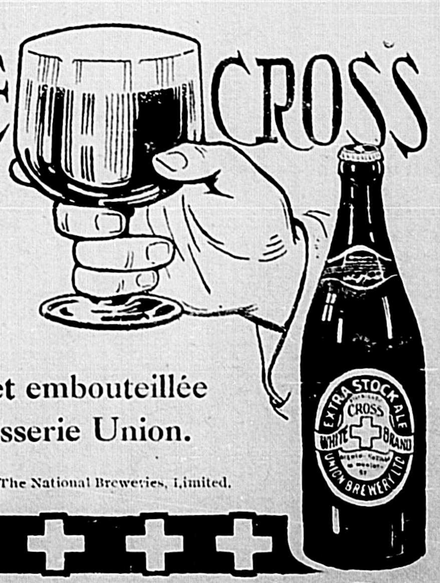

"Buvez et soyez satisfait"

Brassée et embouteillée à la Brasserie Union.

The National Breweries, Limited.

Les relations de la France et des Etats-Unis

Une conférence de M. James H. Hyde à Toulouse

M. James H. Hyde, ancien élève de l'Université de Harward, a fait au cours du mois dernier, dans l'amphithéâtre de la Faculté de droit, une conférence sur les relations de la France et des Etats-Unis.

M. Lapie, recteur de l'Université, présenta M. James Hyde en termes parfaits, et le conférencier prit la parole aisément, avec un calme et une assurance qu'il convient de souligner.

Sur un sujet grave, il broda lentement les arabesques agréables d'anecdotes choisies, et l'étonnement du public conquis salua de bravos les moindres nuances.

M. James Hyde, en effet, enveloppa d'humour des faits et des relations historiques d'une portée signisignificative.

Il rappela le rôle joué par la France dans la découverte, dans l'exploration, dans la libération de l'Amérique; il a pensé qu'avant d'étudier les relations intellectuelles franco-américaines, il devait rappeler les points essentiels de l'histoire de leurs relations politique: 1778, 1803, 1867, 1906, sont les dates sur lesquelles il a tout particulièrement insisté.

Il commenta avec une conviction discrète la parole de Mgr Ireland, évêque de Saint-Paul: "Les Etats-Unis n'ont rien oublié, et c'est en apprenant l'histoire de son pays que l'Américain apprend à aimer la France."

Ce fut, en vérité, le thème de la conférence.

M. Hyde évoqua les grandes étapes de l'histoire américaine et les rapports de la libre République avec la France.

En 1778, la France aide les colons anglais révoltés à secouer un joug intolérable.

En 1803, Napoléon 1er cède la Louisiane.

En 1867, retrait du corps français du Mexique.

En 1898, les Etats-Unis deviennent comme la France, puissance asiatique.

En 1906, Algésiras, les deux Républiques defendront leurs intérêts à travers le monde.

M. James H. Hyde a dit en terminant la partie historique de sa conférence: "Il y a eu des hauts et des bas dans les relations politiques franco-américaines, mais elles ont été bonnes en général, parce que d'une part jamais de conflits vitaux ne s'élevèrent entre les deux nations; parce que, d'autre part, nous n'oublions pas ce que notre présent doit au passé de la France".

Le conférencier étudia ensuite les moyens d'action des agents de l'influence française et les résultats obtenus.

Explorateurs, missionnaires, marchands, huguenots fugitifs, soldats et matelots, lors de la guerre d'indépendance, émigrés politiques, ont puissamment aidé à la diffusion du goût et des idées françaises. Et le génie américain est marqué de deux empreintes: Calvin et la liberté religieuse, Montesquieu dont les écrits suscitèrent une constitution nouvelle aux Etats-Unis.

Un couplet heureux sur Lafayette, quelques souvenirs des tournois et des jeux floraux, célébrant les victoires américaines, les séances de la Convention, où les drapeaux français et américains furent noués ensemble, la doctrine de Monroe et le respect de toutes les libertés équilibrées par des mœurs disciplinées, la silhouette de Paul Jones, marin de fortune, aventurier et héros, les expositions de Philadelphie, Chicago et Saint-Louis toute cette suite d'événements, de figures, de gestes, formèrent un tout qui peut se résumer par ces mots: "L'influence française aux Etats-Unis fut considérable, tant au point de vue artistique qu'à celui, non moins appréciable, des idées sociales et de l'économie politique".

L'Institut, le Collège de France, la Sorbonne, l'Académie des sciences morales, ont groupé leurs efforts pour aider la diffusion de notre langue et le triomphe de notre idéal d'éducation.

L'Amérique l'a reconnu. Elle est maintenant dans la tradition.

Mais la France a eu des adversaires: le taux esprit puritain, allié à l'esprit de "caporalisme allemand", fut un ennemi dangereux. Pour un émigrant français qui débarque aux Etats-Unis, on compte 29 émigrants allemands, mais ce qui fait la force et la victoire de la France, c'est qu'elle triomphe par l'idée.

Influence militaire, influence artistique et intellectuelle sont prépondérantes au cœur des Etats-Unis et les maitres français écoutés par le nombre restent à la tête de toute marche en avant.

Avec tact et sincérité, M. James Hyde rendit hommage à Toulouse, patrie des arts et des sceinces. Il salua M. le professeur Sabatier, lauréat du prix Nobel, et respectueux des traditions de Beauté qui sont une gloire française, il ajouta:

"Si un jeune sculpteur de mes compatriotes venait me demander en quel pays de France on respire l'air le plus favorable à son art, je lui dirais: "Allez à Toulouse, l'ancienne cité romaine", et s'il me demandait des répondants: Bachelier, Marqueste, Puech, Idrac, Falguière, Mercié, lui suffiraient, peut-être..."

L'éloge se fit spirituel, car les modes françaises trouvèrent en M. Hyde un défenseur avisé, fidèle au goût et au style français qui font leçon au monde moderne.

Par les écoles de Rome, d'Athènes, de Florence, de Saint-Pétersbourg et de Madrid, la France joue la rôle de la Grèce antique dans l'histoire moderne de nos civilisations affinées.

Des bravos nourris saluèrent la péroraison de M. James Hyde.

——) o (——

L'appel de la chance

On dit généralement que la chance frappe à la porte de tout le monde une fois au moins. Actuellement, elle frappe à la porte de tous ceux qui placent de l'argent à Montréal.

Si vous pensez que la VILLE MODELE est une ville ordinaire et cette annonce une annonce ordinaire, vous perdrez une chance que vous ne retrouverez plus jamais.

Arrêtez-vous et pensez aux chances qui vous sont offertes dans la

VILLE MODELE

Toutes les subdivisions dépendent des conditions locales pour augmenter en valeur. Quelles sont donc les conditions locales de la "Cité Modèle" Mont-Royal?

Elle est l'oeuvre du C. N. R. qui fera tout son possible pour développer la propriété.

Service de trains réguliers et directs. Les trains devant passer sous le tunnel dans 14 mois.

La Ville Modèle est maintenant incorporée comme municipalité distincte pour voir entièrement à ses propres intérêts.

Les tramways desserviront la Ville Modèle l'an prochain. On fait actuellement des arrangements pour le service de l'eau et de la lumière électrique.

On travaille tous les jours au nivellement des rues.

Voilà quelques-uns seulement des points importants à considérer.

De plus, les lots que nous avons à vendre ont été choisis avant que la propriété ne fut ouverte au public en avril 1912. Les termes sont les mêmes que ceux qui ont été offerts par le C. N. R., aucune augmentation dans les prix. Payable 15 pour cent comptant, la balance en 7 paiements semi-annuels. Inscrivez votre nom et votre adresse sur l'espace blanc de cette annonce et nous vous enverrons tous les détails.

J. A. DAVIS & CO., Limited

Edifice Dominion Express -:- Rue St-Jacques, Montreal

MAIN 4200

OU A NOS AGENTS SPECIAUX :

LACASSE REG'D.
71a, rue St-Jacques
Phone Main 7753

AIME BERGERON
Edifice Dominion Express
Main 3006

HENRI DENIS
360, Ste Catherine Est.
Est 3458

"Une alerte"

Madame sera peut-être brave en face de la mort, mais en l'attendant elle craint le feu. Ses assurances ne sont pas encore transportées à son nouveau logis. C'est tout juste.

Le gaz, l'électricité, rien n'est encore communiqué. Elle doit se servir d'une lampe à pétrole, tout cela la rend prudente et circonspecte.

Un soir, après avoir bordé son petit Jack, la maman harassée s'enfonce dans ses oreillers, cherchant un peu la position qu'elle prendrait pour reposer le plus vite et le plus commodément après cette journée de gros déplacement. Comme elle tourne le nez sur le côté de la muraille, une odeur aigre de roussi lui emplit les poumons. Ush ! ! ! Elle sursaute. C'est peut-être le petit "darling" qui a joué avec des allumettes ?..... Jack dort paisiblement... Serait-ce la lampe mal éteinte? des papiers? Rien de visible!... Elle s'affole. Pourtant cela sent bien la fumée et la fumée vient du coin de sa chambre... Ça s'engouffre. Vite, elle réveille son enfant, lui jette un pardessus sur le dos et l'envoie à quelques portes chercher le propriétaire.

Celui-ci, bonhomme ne sait un mot d'anglais et les locataires pas un mot de français. Le petit pleurniche, marmotte, lui montre le dehors, nerveux et répète en l'entrainant:

—"Come, come".

C'avait l'air très pressé, dramatique même. Allons! Le propriétaire court sur les talons du petit commissionnaire, jusqu'à la porte d'en haut sans s'essouffler, arrive nez à nez avec la madame oppressée, en désordre de nuit qui le reçoit comme une vestale, sa lumière à la main.

—"Come, come", disait-elle.

Le propriétaire se sent un peu rassuré: Ce n'est toujours pas un drame. Mais que peut bien lui vouloir cette grande anglaise, pieds nus, à onze heures du soir?

Il la suit. Madame à force de cabrioles et de gestes lui fait comprendre qu'il faut tirer précipitamment la couchette. Il aide. Elle le prend par le bras, le fait traverser la paillasse, enjambe elle-même, lui indique du doigt le coin d'où venait la fumée, l'invite en lui montrant comment s'y prendre à mettre le nez dans le trou qu'il y avait là, d'un travers à l'autre du plancher.

—"Come, come".

Le pauvre homme faisait docilement comme un enfant à qui on enseigne la gymnastique, mais il avait une bonne envie de rire.

Il hausse tout de même les épaules, d'un air grave. Ce n'est vraiment pas bien dangereux, un trou de rat! Mais ces bêtes faisaient vraisemblablement leur cuisine trop près de la chambre de madame!

Pour la rassurer, il lui fait une mimique avec ses mains lui montrant le haut et le bas, pour lui faire, comprendre qu'il allait demander des explications et qu'ils reviendrait.

—"I come, come".

—"All right."

Il descend et remonte aussitôt avec un interprète: le locataire du logis d'en dessous qui riait à se tordre.

C'était un asthmatique et le soir, avant de se coucher, il respirait une préparation végétale qu'il faisait préalablement brûler comme de l'encens.

De là venait tout le trouble.

—"Désolé, madame, de vous avoir dérangée!" expliqua-t-il.

Il n'en fallait pas plus pour devenir bons amis.

Gisèle VAUDREUIL

——) o (——

PAPOTAGES

Le chien et l'assassin

Callemin, qui vécut en individualiste, voulait faire une fin d'altruiste. Il demandait, comme on sait, qu'au lieu de le guillotiner bêtement, on le soumit à quelque expérience dangereuse, mais utile. Il se souvenait sans doute du temps, où c'était un forçat qui coupait la dernière amarre du bâtiment neuf, impatient de s'élancer dans la mer. Le forçat y risquait sa vie; il avait sa grâce s'il était assez agile pour s'écarter à temps. Il y avait là une manière de rachat qui n'était pas sans beauté. Dommage donc qu'on n'ait pas pu donner satisfaction à Callemin. Mais le Code est formel: "Tout condamné à mort aura la tête tranchée." Avec votre permission, je dirai que le Code est bête.

Car, remarquez ceci: Voici un pauvre chien perdu qui ne fait de mal à personne. Sa seule ambition serait de trouver un maitre et de l'aimer comme seuls les chiens savent aimer. Mais aucune créature compatissante ne veut de lui et un triste matin il se réveille à la fourrière. Son affaire est bonne, encore quelques heures et l'asphyxie administrative le délivrera de sa chienne de vie ou de sa vie de chien, comme il vous plaira. Mais il est malchanceux entre tous les quadrupèdes. Un savant le réclame et se livre sur lui aux plus délicates expériences de la vivisection. Le savant n'est d'ailleurs pas un tigre. Tout en ouvrant le chien, il pense, il dit même: "Mon pauvre ami, je te fais terriblement souffrir. Mais c'est pour le bien commun". Evidemment. Il est toutefois probable que le chien se fiche du bien commun comme de sa première culotte, c'est son poil de lait que je veux dire.

Or, un assassin condamné à mort vaut-il beaucoup mieux qu'un chien vagabond? A mon estimation, il vaut infiniment moins, même s'il s'appelle Callemin et décore ses crimes des théories anarchistes les plus avantageuses. C'est pourquoi j'aurais très bien compris qu'on livrât Raymond la Science à quelque docteur Carrel qui aurait fait de lui ce que le docteur Carrel en personne fit ces temps derniers d'un infortuné matou auquel il ne laissa que la peau, si l'on peut ainsi s'exprimer.

J'ajoute d'ailleurs que certains gargotiers font tous les jours la même chose que le docteur Carrel et qu'ils ont du moins cette excuse de vouloir présenter comme lapins les pauvres chats qu'ils vont chercher sur les gouttières et qu'ils écorchent.

GRIFF.

——) o (——

LE MOUVEMENT IMMOBILIER A MONTREAL.

La statistique du mouvement durant le mois de mars vient de paraitre. De tous les quartiers de Montréal, c'est comme à l'ordinaire, Saint-Denis qui tient la tête. Il s'y est fait 232 transactions, contre 124 dans le quartier Laurier, qui vient ensuite.

Le nombre total des transactions enregistrées est de 1,480, représentant une valeur totale de $13,221,810, contre 1,488, représentant $13,849,997, durant le mois correspondant de 1912.

Voici du reste le tableau:

Nous donnons ci-après les marchés les plus importants:

	Nombre de marchés.	Valeur totale.
S.-Louis	57	563,295
S.-Denis	292	1,087,611
S.-Jean-Baptite	44	582,199
Laurier	124	1,070,999
Notre-Dame-de-Grâce	96	591,063
Westmount	74	914,210
Outremont	67	787,975

——) o (——

LA VILLA DU POETE HORACE

Le roi et la reine d'Italie sont allés visiter la villa du poète Horace, qui vient d'être mise complètement à découvert près de Rome.

La villa est assez bien conservée; elle est précédée d'un grand jardin, au centre duquel se trouve une piscine longue de vingt-deux mètres et large de onze. Derrière la villa il y a un bâtiment pour les bains.

Les curieux affluent de toutes parts pour visiter ce monument, qui est désormais une des curiosités les plus intéressantes d'Italie.

——) o (——

L'IMMEUBLE DANS L'OUEST

La Campbell Realty Co., a reçu avis de M. John F. Hanson, président de la Terminal Cities of Canada, Limitée, qu'il a acheté au prix de $100,000.00 un superbe territoire dans la ville de Canora, Saskatchewan, qui sera mis incessamment en vente par lots. Canora est sur la ligne mère du Canadien formant le point terminus de cette Compagnie sur sa ligne Rossburn. Ces points terminus sont dans le voisinage de la propriété que la Campbell Realty met actuellement en vente, ce qui en augmentera de beaucoup la valeur.

A Estavan, Sask., qui est sur la limite des terrains de la Cie Campbell Realty la Banque d'Ottawa y a ouvert une branche et sous peu la Banque de Montréal en fera autant. La Cie, Dominion Odic par l'entremise de ses directeurs a signé un contrat pour l'érection d'une manufacture au capital de $1,000,000. La Cie J. T. Case et la International Harvester vont aussi y établir des agences.

W. Z. Campbell de la Campbell Realty Co., est parti ces jours derniers pour Winnipeg et de là il se rendra sur la propriété de sa Compagnie qui reçoit tous les jours de nombreuses demandes d'achat.

——) o (——

Damien Lalonde, Limitée

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrtaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 14e jour d'avril 1913, constituant en corporation Damien Lalonde, Adrien Lalonde, Alphonse Lalonde, Lucien Lionais et Henry Lalonde, tous manufacturiers, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:— (a) D'acquérir des limites à bois, d'en faire l'exploitation et de faire tous les travaux nécessaires à cette fin; de posséder, de construire et d'installer des moulins pour l'exploitation et la fabrication du bois de construction et pour toutes autres semblables fins; (b) D'acheter, préparer et vendre du bois de construction, de fabriquer des portes, fenêtres et châssis, et généralement de faire le commerce de marchands de bois et de manufacturer les travaux en bois de tous genres et de toutes descriptions; (c) De faire affaires comme marchands de bois, propriétaires de moulins à scie; d'acheter et de préparer pour le marché, de fabriquer, exporter, importer et d'agir comme fabricants et manufacturiers de toutes marchandises, articles ou objets quelconques dans lesquels le bois est employé; (d) D'acquérir, installer et vendre toutes machineries nécessaires aux fins de la compagnie; (e) D'acquérir des pouvoirs hydrauliques et tous autres pouvoirs, qui peuvent être nécessaires pour les fins de la compagnie; (f) De manufacturer, fabriquer et vendre la pulpe à papier et tous produits dans lesquels la pulpe et le papier peuvent être employés et de fournir la matière première pour la fabrication de la pulpe; (g) D'acheter, construire, vendre ou louer des bateaux, vaisseaux et tous véhicules de transportation; (h) Importer, exporter, manufacturer, louer, acheter, vendre toutes espèces d'articles dont le bois peut former partie; (i) D'acquérir ou de disposer de tous brevets d'invention, marques de commerce, procédés quelconques se rapportant aux affaires de la compagnie; (j) De faire le commerce d'entrepreneurs et de constructeurs; d'agir comme agents pour faire le commerce des objets et marchandises ci-dessus mentionnés et faire les affaires d'entrepots généralement pour les besoins de la compagnie; (k) D'acquérir et d'entreprendre le tout ou partie de commerce, propriétés et obligations de toute personne ou compagnie faisant un commerce semblable à celui que la compagnie est autorisée de faire; (l) D'acquérir par souscription ou autrement des valeurs, actions, obligations, débentures ou autres obligations ou garanties de toute compagnie faisant un commerce semblable à celui que la compagnie est autorisée de faire; de les vendre ou autrement en disposer; de garantir toutes obligations, débentures ou garanties ainsi vendues ou dont la compagnie a disposé ou de toutes compagnies ayant des fins similaires; (m) De faire des avances d'argent aux personnes ayant des relations commerciales avec la compagnie et à de telles conditions qu'il sera jugé convenable et de garantir l'exécution des contrats par de telles personnes; (n) De vendre ou de disposer de l'entreprise de la compagnie ou de toute partie de la dite entreprise, pour telle considération que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour actions, débentures ou garanties dans toute autre compagnie ayant des fins similaires à celles de cette compagnie; (o) D'entrer en société ou dans tout arrangement pour participation aux profits, union d'intérêts, coopération, entreprise conjointe, concessions réciproques ou autrement avec toute autre personne ou compagnie faisant commerce, ou engagée dans un commerce similaire que cette compagnie est autorisée de faire ou de s'engager; de garantir les contrats ou autrement aider telle personne ou compagnie ou de prendre ou autrement acquérir ou vendre des actions et garanties de telle compagnie; (p) D'acquérir tels immeubles avec ou sans bâtisses qui peuvent être nécessaires pour les fins de la compagnie, d'y ériger des constructions, d'en disposer dans l'intérêt de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "Damien Lalonde, Limitée," avec un capital-actions de deux cent mille dollars, divisé en 2,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 16e jour d'avril, 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

LAMOTHE & TESSIER,
18—4 Procureurs des requérants.

——) o (——

The Morris Company, Limited.

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 25e jour d'avril 1913, constituant en corporation John Converse Morris, agent, Chester Sessions Day, commis, et Alexander Rough, Claude Percival Ross et Alexander Webb Morris, bourgeois, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:— (a) Diriger, régir et faire les opérations générales d'une compagnie de publicité; (b) Prendre à son nom les affaires générales de publicité actuellement poursuivies par John C. Morris; (c) Acheter et vendre des placards lithographiés, cartes d'étalage, calendriers, buvards, affiches lithographiées, étiquettes lithographiées, cartes à jouer, enseignes en aluminium et autres enseignes en ferblanc, nouveautés pour la publicité, matières à annonces imprimées et tous les autres moyens de publicité. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "The Morris Company, Limited", avec un capital-actions de quarante mille dollars, divisé en 400 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 28e jour d'avril 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

DECARIE & DECARY,
18—4 Procureurs des requérants.

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du seizième jour d'avril 1913, constituant en corporation MM. James Morgan, marchand, F. Cleveland, marchand, C. Allen Place, agent d'immeubles, H. B. Mussen, agent, Edmond T. Sayers, journaliste, tous de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir par achat, bail, échange ou autrement, et posséder améliorer, subdiviser, construire sur, utiliser, administrer, louer, vendre, échanger toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, et en disposer;

Tracer et préparer des rues, ruelles, carrés ou terrains aux termes et conditions que la compagnie pourra juger à propos, et faire et entrer en arrangement ou contrat (avec toute personne, municipalité ou corporation) pour construire, niveler, paver, macadamiser et réparer les rues, chemins publics et trottoirs, ou pour construire, entretenir les chemins, rues, ruelles, aqueducs, drainages, égouts et autres travaux destinés à donner un meilleur accès à la propriété de la compagnie et pour augmenter sa valeur;

Agir comme agents et courtiers pour l'achat, vente, échange et affermage d'immeubles, et pour autres transactions de même nature;

Prêter de l'argent aux clients et autres ayant des affaires avec la compagnie; Faire les affaires de prêts et placements de toute sorte, à l'exception des affaires de banque;

Faire toutes affaires soit manufacturées ou autrement, qui peuvent paraitre à la compagnie capables d'être convenablement conduites en rapport avec les susdits objets, ou propres, directement ou indirectement à augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie, ou de les rendre profitables;

Acquérir ou prendre par achat, bail ou autrement toutes ou aucune partie des affaires ou obligations de toute personne ou compagnie faisant toutes affaires que la compagnie est autorisée à faire, ou possédant des biens convenables pour les fins de cette compagnie;

Entrer en société ou en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie faisant ou engagée à faire ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie, et prêter de l'argent à toute telle personne ou compagnie, garantir ses contrats, ou aider autrement toute telle personne ou compagnie ou clients ou personnes ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions et garanties de toute telle compagnie, et les vendre, émettre de nouveau avec ou sans garantie ou en faire le commerce autrement;

Acheter, prendre ou acquérir autrement et détenir des actions, obligations ou débentures ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant des affaires capables d'être conduites, directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie et établir, promouvoir et aider autrement toute telle compagnie ou compagnies;

Entrer en arrangements avec tout gouvernement ou autorité municipale, locale ou autrement qui peuvent paraitre utiles aux objets de la compagnie, ou à aucun d'eux, et obtenir de tout tel gouvernement ou autorité tous les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut juger à propos d'obtenir, et faire exercer et exécuter tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions;

Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir tous ou aucun des biens et obligations de cette compagnie, ou pour toutes autres fins qui peuvent, directement ou indirectement, paraitre propres pour le bénéfice de cette compagnie, assumer et placer ou aider à placer le stock, obligations ou garanties de toute telle compagnie ou compagnies;

Construire, entretenir et améliorer les bâtisses ou travaux nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie, et construire, posséder et mettre en opération des chars et autres véhicules mûs par la vapeur, l'électricité ou autrement pour les fins de la compagnie;

Placer les argents de la compagnie non immédiatement requis, en la manière qui pourra être déterminée de temps en temps, et en faire le commerce;

Emettre des actions acquittées, obligations ou débentures ou autres garanties en paiement, soit en tout ou en partie de tous biens, propriétés mobilières ou immobilières, meubles et immeubles, services, droits, baux, affaires, franchises, entreprises, pouvoirs, privilèges, licences ou concession que cette compagnie peut légalement acquérir, et en paiement ou partie de paiement d'iceux ou en échange, pour actions, obligations, débentures ou autres garanties de toute autre compagnie faisant des affaires semblables à celle de cette compagnie ou y ayant rapport;

Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou qui peuvent être rendus en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le placement d'actions dans le capital de la compagnie ou toutes débentures ou autres garanties de la compagnie, ou dans ou au sujet de la formation ou l'avancement de la compagnie ou la conduite de ses affaires;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables;

Vendre l'entreprise de la compagnie ou toute partie d'icelle pour telle considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, et en disposer autrement;

Faire toutes ou aucune des susdites choses comme patrons, entrepreneurs, agents ou autrement, et par ou l'intermédiaire d'agents ou autrement, soit seule ou conjointement avec autres;

S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets, en tout ou en partie, semblables à ceux de cette compagnie;

Distribuer par dividendes ou autrement tous les biens de la compagnie en espèce ou nature, parmi les actionnaires et en particulier des actions acquittées, débentures ou stock de débentures de toute autre compagnie;

En général acheter, prendre à bail ou en échange louer ou acquérir autrement toute propriété mobilière et immobilière et tous les droits ou privilèges que la compagnie peut juger nécessaires ou utiles aux fins de ses affaires, et les vendre selon qu'il sera jugé à propos, et en disposer autrement;

Les pouvoirs spécifiés dans aucun des susdits paragraphes ne seront pas limités ou restreints par les dénominations ou termes de tout autre paragraphe, sous le nom de "Montreal Land, Limited", avec un capital total de cent cinquante mille piastres ($150,000.00), divisé en mille cinq cents (1500) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce seizième jour d'avril 1913.

C. J. SIMARD,
18—4 Sous-secrétaire de la province.

Preventorium Saint-Victor, BELOEIL

MAISON DE REPOS

Sur le bord de la rivière **RICHELIEU**, offrant au double point de vue du confort et de l'hygiène tous les avantages possibles avec l'agrément d'un site exceptionnellement beau et d'un climat des plus sains.

Nous savons de beaux arbres, et les bateaux arrêtent en face et nous avons une grande ferme, où nous nous procurons tous les aliments frais et nécessaires à une nourriture de premier ordre. Nous n'avons encore que 6 magnifiques grandes chambres à louer. Le trajet est facile et commode. Nous ne prenons pas d'enfants, ni d'hommes, seulement des jeunes filles ou des dames.

LE PREVENTORIUM ST-VICTOR n'est pas un hôpital, mais spécialement une maison de **REPOS** et de **CALME**, où l'on trouve tout ce qui peut favoriser un regain de **FORCE** et de **SANTE** dans un régime à la fois sage et généreux, parfaitement adopté aux besoins de chacune. En un mot, une main habile guidée par un oeil prévoyant, est là travaillant sans cesse, à entretenir chez nos clientes trois éléments indispensables à toute vie heureuse : **SANTE, PAIX, GAIETE.**

ECRIVEZ OU VENEZ VOIR.

ATTENDONS LA FIN

L'échec formidable prédit par le "Pays" au sujet des travaux de la Ville se produira-t-il ?

Qui vivra verra !

Certain épistolier qui signe "Un ingénieur au service de la Cité", à défaut d'indications plus précises, s'objecte à l'article paru dans le "Pays" du 3 mai et intitulé: "Un échec formidable", à propos des travaux projetés par les commissaires. Voici quels sont les principaux passages de son épitre:

"Sextus (signataire de l'article) , se plaint que MM. les commissaires aient accordé trop de travaux à M. Janin, ingénieur en chef de la Cité, parce que la Cité, dit-il, n'est pas outillée pour préparer son asphalte. Qu'il sache donc que la Ville a en opération, actuellement, deux malaxeurs à asphalte d'une capacité d'environ 125 tonnes par jour chacun, quantité plus que suffisante pour exécuter les travaux obtenus.

"Sextus se plaint que la main d'œuvre fasse défaut; qu'il sache donc que la cité paie cette année ses manœuvres $2.25 par jour, ce qui est plus que jamais par le passé, et qu'elle a tous les hommes dont elle a besoin et plus encore si elle le voulait.

"Sextus se plaint encore que les matériaux fassent défaut; il est vrai que le transport par tramways serait beaucoup plus avantageux, mais les fournisseurs sont presque tous munis de trucks-automobiles qui font trois fois plus d'ouvrage que les chevaux. Ah! si la ville voulait payer 15 à 25 pour cent plus cher pour ses travaux, elle pourrait accorder facilement plus de contrats aux entrepreneurs, et les rues se paveraient plus vite; mais vous, MM. les critiques, auriez vite fait de le reprocher aux administrateurs."

Si notre correspondant est bien un ingénieur au service de la Cité, il fait preuve de l'optimisme toujours montré par les ingénieurs de la Cité aux débuts de saison, quand ils annonçaient $1,500,000 de pavages et de trottoirs et n'en exécutaient que la moitié de cela ou moins encore.

Quand notre contradicteur parle d'une différence de 15 à 25 pour cent entre les prix des entrepreneurs et ceux de M. Janin, il fait erreur, car le plus souvent il ne s'agissait que d'une différence de quelques sous par verge carré, provenant de ce que les entrepreneurs moins favorisés que M. Janin, sont tenus d'effectuer un dépôt sur lequel ils perdaient des intérêts.

Sextus n'a rien à faire avec les entrepreneurs en travaux municipaux; mais il croit que ceux-ci, tenus d'exécuter les travaux au risque de payer des dommages, y auraient mis plus d'ardeur que les ingénieurs municipaux, qui se contenteront de hausser les épaules, à la fin de l'année, si le fiasco monumental prédit "Pays" du 3 mai et intitulé: "Un

La meilleure réponse, je crois, à faire à notre contradicteur, est de lui dire: Attendons la fin !

SEXTUS.

——) o (——

En fumant la pipe . .

Les pauvres gens se plaignent quelquefois que la vie est chère, que les temps sont difficiles, que le métier d'homme de peine mène au cimetière sans donner de joie et qu'il est dur de tenir sa femme et ses petits dans la gêne quand, tout autour d'eux, il y a tant de luxe insolent, tant de richesses accumulées.

Mon voisin Népomucène me disait, l'autre jour, que ces gueux ont tort de gémir ainsi et il a peut-être raison.

D'abord, ça n'améliore pas leur situation ni celle de leur famille.

Moi, je me suis armé de ma vieille philosophie et j'ai décidé de me contenter de ma misère.

Je me console en songeant que sir Lomer Gouin qui était pauvre comme un rat d'église, il y a une dizaine d'années, est aujourd'hui millionnaire; que son associé M. Bérard a amassé une jolie fortune en moins de temps encore; et cela à la gloire du parti libéral.

Leur bonheur fait mon bonheur.

Ça peut vous paraitre drôle, mais ce régime-là me réussit et m'assagit.

Il y en a, par exemple, qui se scandalisent de voir le Dr Lachapelle négliger les questions d'hygiène pour se passionner autour des boulevards et de l'aqueduc. Moi, je trouve ça tout naturel. Voilà un quart de siècle que M. Lachapelle ne s'occupe plus d'hygiène. Pourquoi irait-il perdre son temps aujourd'hui à améliorer les conditions de vie des classes miséreuses! D'ailleurs, les ravages de la motalité infantile le laissent indifférent; il n'a pas d'enfants. Et puis, il a bien d'autres choses à faire que de s'occuper des enfants des autres. Au moins, en dotant la banlieue de Montréal de boulevards, il aura droit à la reconnaissance éternelle des gens qui ont des terrains à vendre, chaque côté du canal et des gens qui aiment à parader sur les grandes avenues.

Il y a des individus qui ne sont jamais satisfaits. Ainsi, mon épicier me disait l'autre jour que les Canadiens devraient faire la grève générale pour obtenir l'instruction gratuite et obligatoire. Mon épicier a tort. Avec le système actuel, ceux qui reçoivent de l'instruction en reçoivent juste assez pour faire des hommes dociles et soumis et ceux qui n'en reçoivent pas font d'excellents journaliers.

Nous pouvons au moins ainsi, fournir des bras aux Anglais et leur permettre de faire de grosses affaires. N'est-ce pas le moment de se rappeler le mot du Péruvien à Cacambo, lorsque celui-ci se rencontre avec Candide au Pérou. —L'homme du Pérou a dit: "Je suis fort ignorant et je m'en trouve bien".

Un marchand de la rue Saint-Paul m'arrête l'autre matin près de la Place d'Armes pour me parler de la saison de Bordeaux. Il trouve scandaleux qu'on ait dépensé trois millions sur cette géôle quand nous avons les plus mauvaises routes et les plus petites écoles de l'Amérique du Nord.

—Ne grognez pas trop, lui dis-je, il est vrai que nous ayons les pires chemins et les plus médiocres écoles, au moins nous pouvons élever la voix, un jour de Saint-Jean-Baptiste, et clamer aux échos du ciel que nous avons la plus belle prison de notre hémisphère.

C'est un moyen comme un autre de faire parler de soi.

Et il est temps que la province de Québec fasse parler d'elle. Une province n'est pas une demoiselle, que diable !

Deux nationalistes, l'un chauve et l'autre à la tête hirsute, sont venus fumer la pipe chez moi, après la fermeture des cabarets, samedi dernier. Car, il faut aller chez les amis quand on veut prendre un petit coup le samedi, après sept heures. Je mis un flacon de Croix-Rouge sur la table et trois verres. En peu de temps, la conversation s'anima. L'un de mes hôtes, l'hirsute, se lança dans une dissertation sans fin sur Asselin et le "tag-day" national. L'autre applaudissait à la suppression du monton et des vieilles barbes de la Saint-Jean-Baptiste. Une ère nouvelle va s'ouvrir. Les Canayens, au lieu de dormir, vont se faire aller à l'avenir. Enfin, nous approchons de l'âge d'or.

L'éloquence de mes deux amis montait à mesure que le flacon baissait et je me sentais moi-même presque emballé. Pourtant, je ne suis pas un révolutionnaire. Je suis de ceux qui ne veulent rien bouleverser. Je suis un patriote ardent et patient qui aime le progrès, mais à petites doses. Cependant, il y avait longtemps que j'éprouvais de l'humiliation à voir les Canayens marcher derrière un bélier.

Aussi, je n'hésitai pas à unir ma voix à celle de mes deux nationalistes, l'un chauve et l'autre hirsute, pour chanter le libéra, devant le flacon vide, de notre mouton national.

Et chacun s'en fut se coucher, après cette fin de soirée épique.

Jean VALJEAN

——) o (——

Echos d'immeuble

Quoique l'époque des déménagements ait causé une accalmie dans les affaires, le commerce de l'immeuble ne s'en est presque pas ressenti si on en juge par les transactions suivantes qui ont été faites durant la semaine dernière.

En outre de nombreuses ventes dans leurs subdivisions du Plateau Viauville et du Parc Rosehill, MM. Short et Trower ont vendu à M. W. T. Calder la propriété No 4907 Sherbrooke ouest pour $14,000.00, et la propriété No. 64 rue Victoria, à M. W. C. Johnson pour $15,000.00.

Les lots de subdivisions des parcs Southampton et Shaughnessy de la Ross Realty Company, s'enlèvent rapidement; le fait est que ces propriétés sont des plus avantageuses et comme placement et comme endroit résidentiel.

—La subdivision de Eastmount au Sault aux Récollets appartenant à J. A. Davis & Co est presque toute vendue. Déjà 125 lots ont trouvé des propriétaires et les 25 lots restant, augmenteront en valeur si on ne s'empresse pas de les acquérir. Cette même compagnie a achetée une autre ferme qui sera bientôt subdivisée et qui portera le nom de New Eastmount.

—Un syndicat dont J. A. Davis et Cie sont les parties dirigeantes ont fait l'acquisition de la propriété des Sœurs Grises, comprenant l'asile Nazareth et les autres propriétés attenantes sises sur la rue Ste Catherine, au prix de $20.00 du pied. Cette importante propriété à 406 pieds de front sur la rue Ste Catherine et le montant total payé est de deux millions, ce qui est la plus forte transaction immobilière qui ait été faite cette année. Les révérendes Sœurs ont obtenu du syndicat le droit d'occuper la propriété vendue pendant deux ans encore.

M. F. N. Amey est de retour de North Bay où il a placé la cinquantaine de demandes de lots faits dans de Nipissing Est. Le conseil de ville de North Bay a décidé de faire toutes les améliorations nécessaires afin de seconder la Cie Amey qui offre aux chances possibles de placements avantageux.

—MM. Parent Frères offrent de ce temps-ci une importante subdivision de lots en vente dans un des plus beaux sites de la ville de Longueuil. Le prix de ces lots est à la portée de toutes les bourses et comme placement avantageux on ne peut désirer mieux.

—M. Bureau, gérant de la Marcil Trust Co., nous apprend que la plus grande activité règne sur leurs propriétés des bords du lac St-Louis. Un grand nombre de nouvelles constructions s'élèvent et cette partie suburbaine de Montréal est destinée à devenir l'endroit résidentiel par excellence et nous avisons nos lecteurs d'aller visiter cette superbe propriété.

K

—Un nouveau syndicat vient d'être constitué: La St-George Realty Co. Ce syndicat a acheté des terrains à la Longue-Pointe et entend intéresser le capital français à ses opérations.

—La Westlea Realty Co. a acheté ces jours derniers la terre de M. Z. Boudrias à la Côte St-Paul. Prix d'achat, $105,000.

—M. Georges H. Thibault, agent de la Westering Land Co. rapporte de nombreuses ventes dans ses subdivisions de Notre-Dame de Grâces durant la dernière semaine. C'est un endroit avantageux pour placer des fonds, et les conditions de paiements qui sont des plus faciles assurent aux spectateurs d'excellents retours.

—Le boulevard Pie XI devient de plus en plus populaire, aussi la Poole Company reçoit tous les jours de nombreuses demandes de lots qui sont placés dans un milieu des plus avantageux. Lisez leur annonce dans une autre colonne.

—L'Agence Parisienne ne peut suffire à remplir les nombreux contrats pour des lots dans leurs superbes subdivisions de St Eustache. M. Monteux, le sympathique gérant de cette compagnie, est toujours à la disposition de tous ceux qui veulent placer leurs fonds dans cet endroit d'avenir.

——) o (——

ALBUM DE CARICATURES

Le caricaturiste Jos. Charlebois publiera dans quelques jours un album très amusant intitulé: "M. Gouin voyage."

Cet album sera en vente dans les principaux dépôts de Montréal, de Québec, d'Ottawa et d'ailleurs. 1ins.

——) o (——

AU NATIONOSCOPE

Grâce à MM. Demers et Montésano, directeurs-propriétaires du Nationoscope, les fervents du théâtre auront encore un splendide spectacle la semaine prochaine, alors qu'on donnera "Roule-ta-Bosse" de Jules Mary.

Nous avons très rarement entendu ici cette œuvre ; aussi le public devra-t-il se porter en foule au Nationoscope, la semaine prochaine pour y assister.

Une magnifique troupe canadienne interprètera cette belle œuvre.

——) o (——

AU PARC SOHMER

DIMANCHE, 11 MAI 1913.

FLYNN KELLY & BRIGGS, Acrobates comiques européens.

LESSIK & ANITA, Nouveauté européenne.

De Ponta, Jongleur comique.

Hugo & Hugo, Merveilleux Tireurs.

DeGRANT & McLENNAN, Chant et danses.

FRANK CARMEN, L'homme aux cerceaux.

La musique du Parc sous la direction du chef J. J. Goulet.

LA MAJORITE DES FORTUNES ONT ETE AMASSEES DANS L'IMMEUBLE. POURQUOI NE PAS COMMENCER PAR ACHETER UN LOT AU

PARC ST-REGIS

OPINIONS

Les sources de l'art et de la poésie .

Les manifestations sans nombre de la vie surgissent, s'alignent, s'entrecroisent ou se mêlent, dans la brièveté des jours, et disparaissent régulièrement, après un temps plus ou moins bref, dans la confusion générale que leur succession ne cesse d'engendrer. L'indifférence, le désenchantement, l'amour et la haine vont et viennent comme de pauvres âmes en peine. Les illusions se fanent, comme les roses, après avoir parfumé de leur souffle vivifiant des jeunesses qui accourent vers les tombes. Puis, d'autres illusions succèdent. Les enthousiasmes bruyants se taisent, et font place à d'autres clameurs...

Ainsi va le mystère de la vie, ballotté entre mille chimères— chimère lui-même,—oscillant sur les flots d'une continuelle incertitude.

La vie est ainsi faite qu'elle se manifeste sans cesse au milieu d'un désordre général qui l'entoure et la pénètre. Elle est soumise aux vents qui viennent on ne sait d'où, et qui, toujours, affolent l'humanité. L'incertitude est la religion du présent, comme elle fut celle du passé, comme elle sera, sans aucun doute, celle de l'avenir.

Néanmoins, de ce chaos qu'est la vie, surgissent, pour notre admiration, et notre joie, l'Art, et la Poésie. Ce dieu et cette déesse consolent, soutiennent et encouragent. Nés dans le brouhaha constant, ils s'élèvent au-dessus de la tourbe de la vie et sourient à l'humanité. Ils surgissent là où il y a mouvement, dans le calme ou l'agitation, engendrés par la foudre ou par le germe lent et obscur—en quoi je diffère totalement d'opinion avec M. Edmond Léo.

L'art ou la poésie ne sont pas nécessairement le fruit d'une vie ordonnée. Ils ne sont pas la morale. La morale peut les servir; ils peuvent s'en passer sans que leur éclat en soit pour cela sensiblement amoindri, témoin Musset, Verlaine, Baudeleire et que d'autres dont les œuvres sont très belles sans être très morales. Il n'est pas nécessaire que la poésie germe en terre sainte pour être de la vraie poésie. Elle peut, et même elle doit pouvoir exister, non seulement dans le magnifique domaine du christianisme renovateur, mais elle peut et elle doit exister dans tous les coins ou se manifeste la vie, où pullulent des existences. La véritable poésie est universelle. La muse ne craint pas de souiller ses pieds, en conduisant le poète ou l'artiste jusqu'aux bornes du Laid. Je sais de fiers enthousiasmes sous la mine rugueuse de plus d'un gueux de l'"underworld". Il est des "fleurs du mal" dont le parfum n'est pas à dédaigner...

Les vrais poètes et les vrais artistes sont ceux que l'on est unanime à admirer, à aimer. Qu'importe qu'ils soient délaissés par la génération qui les suit, s'ils ont le don de comprendre leur époque, s'ils connaissent les goûts de leurs contemporains et savent leur montrer la beauté qu'ils aiment?

Tout change, tout s'annihile irrémédiablement, et le vrai sage est celui qui fonde sur le sable,, sachant que tout est vain — ou presque— dans le temps éternel.

L'art ou la poésie ne conservent parfois une teinte de durée quelconque qu'à cause de notre snobisme et de la crainte où nous sommes sans cesse d'être ridicules. Une invisible main substitue des goûts nouveaux aux goûts anciens. L'art et la poésie changent d'aspect—et jamais rien ne peut être éternel dans ce monde passager.

Le régime de l'ordre est toujours à venir. La vie, brisée défaillante, toujours imparfaite, n'a jamais cessé de se produire au milieu d'une confusion qui fait songer à un immense tourbillon de poussière, dans lequel se joueraient les rayons du soleil...

Montréal, 6 mai, 1913.

LOUIS LUX.

——) o (——

PARC DOMINION

Dans une semaine, le Parc Dominion ouvrira ses portes pour la huitième fois. La popularité croissante de cet Eden Montréalais est aujourd'hui universelle. Tous les lieux d'amusement, qui ont eu la faveur du public seront réouverts, c'est ainsi que l'on verra encore: "The House of Nonsense", "Merry go-round", Mystic Rill", "Wonderland", "Chutes", "Circle Swing" et Scénic Railway", qui ont dans le passé émerveillé des milliers de personnes.

Cela n'a pas empêché cependant que l'on fit du nouveau et parmi les récentes attractions on comptera : "Mountain Climb", "Deep Sea Divers", Hamilton Ten Shows in one", "Sherry Working World" et "Pygmy Savages" qui certainement attireront cette année tout spécialement l'attention du public.

"Pihmy Savages", sont certainement parmi les nouveautés ce qu'il y a de plus intéressant, car l'on y verra toutes les merveilles scientifiques, intéressant particulièrement la navigation actuelle et les plus rares et curieux spécimens de mains du monde entier. Ces pygmées sauvages ont été ramenés de l'Afriquè centrale par M. C. Hamilton et ils sont absolument remarquable sous tous les rapports. Nul doute qu'ils jouiront cette années comme attraction de la faveur d'être le clou du Parc.

On a retenu pour cette année encore les service du "Circle D. Ranch Wild West", qui a fait et fera encore sensation.

Avec toutes les améliorations et les embellissements qui ont été faits au Parc Dominion cet hiver, il est évident que le nombreux public y affluera cette année, et l'on s'attend à un ouverture sans précédent, le 17 mai prochain.

——) o (——

UNE DEMONSTRATION CONVAINCANTE

Le Président du Canadien Nord et les ingénieurs de cette Compagnie décident d'activer la construction des lignes commencées.

La ligne **Montréal-St-Eustache** sera terminée avant la fin de l'année.

SAINT-EUSTACHE est a 30 minutes de la Place d'Armes

Le **Canadian Northern Beach** est le site le plus propice pour la construction de résidences et maisons de campagne. Le **Canadian Northern Beach** est baigné par le lac des Deux-Montagnes.

Air pur. Chasse. Pêche. Canotage.

Saint-Eustache, c'est le Klondyke de 1913

Tout le monde peut en profiter, les spéculateurs comme les ouvriers.

Agence Parisienne, CHAMBRE 2 Edifice LA PRESSE

THE PROVINCIAL FIRE INSURANCE CO.

THE PROVINCIAL LIFE ASSURANCE CO.

MONTREAL

Nouveaux bureaux, Edifice McGill

211, rue McGill, coin Notre-Dame

Tel. Main 4873-4874

On demande DEUX AGENTS spéciaux pour la ville, contrat libéral.

29ème Année — 29ème Année

Il faut voir les améliorations dans les banlieues-jardins des rives du Lac Saint-Louis

DORVAL, STRATHMORE, VALOIS, LAKESIDE, POINTE CLAIRE.

Des fermes entières, dans le district du lac St-Louis, se vendent plus cher le pied que nous ne vendons nous-mêmes par simple lot.

Nous avons acheté nos propriétés avant l'augmentation des valeurs et vous avez maintenant la chance d'en profiter si vous avez de la prévoyance.

4 CENTS le pied carré et plus.

Nous sommes actuellement à faire installer aussi rapidement que possible les travaux permanents, chemins nivelés, trottoirs en ciment, égoûts, eau courante, lumière électrique, etc.

Comme placement lucratif ou comme site résidentiel, ces lots sont ce qu'il y a de mieux sur l'île de Montréal.

D'ACCES FACILE : service rapide de trains par le C. P. R. et G. T. R. 60 trains par jour (Adultes 7 cents, enfants 5 cents.) Les gares des deux lignes sont sur nos propriétés.

D'ACHAT FACILE : Les fameuses conditions de Marcil vous assurent des bénéfices rapides avec un léger capital.

10 p.c. comptant et $5. par mois achetent n'importe quel terrain non encore vendu

6 P.C. TRIMESTRIELLEMENT

Pour vous créer des revenus ou pour faire des épargnes systématiquement achetez les Débentures Hypothécaires du Marcil Trust rapportant 6 p.c. payable tous les trois mois. Dénominations $100 et multiples.

29ième Année
Incorporée 1913.

Etablie 1885.	
Capital payé	$1,000.000
Réserve	1,500,000
Actif total	3,000,000

Marcil Trust Company
LIMITED

Département des Immeubles.
MAIN 3791

180 Rue ST-JACQUES, MONTREAL.

..S.V.P. envoyez-moi plan et pamphlet ainsi que votre revue gratuite illustrée des propriétés les bords du Lac.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .(Py)

INTERET COMPOSE

Avec un dollar vous ouvrez un Compte d'Epargne "Débentures Hypothécaires" (par la poste ou personnellement) sur lequel nous allouons l'intérêt composé à 6 p.c. sur tout montant de la date qu'il est fait. Le moyen le plus facile, le plus rapide et le plus sûr d'accumuler de la richesse. "Payez quand et comme vous voulez."

29ème Année — 29ème Année

Notre-Dame de Graces

La **MONTREAL WESTERING LAND CO., LIMITED** offre ses magnifiques terrains aux spéculateurs. Ces lots sont situés à la Côte St-Luc, entre les rues **QUEEN MARY, PRINCESSE LOUISE DUFFERIN** et **McDONALD**, dans le plus beau quartier de Montréal, à 16 minutes du **CENTRE DES AFFAIRES**, loin des manufactures, de la fumée et du bruit de la ville,

Agissez promptement car ils s'enlevent rapidement

Nos prix sont raisonnables et nos conditions faciles

Nous offrons des avantages exceptionnels aux Syndicats

GEORGES H. THIBAULT

AGENT

MAIN 5498 — 601, Transportation.

Nous sommes les SEULS vendeurs de terrains sur le Boulevard Pie IX

BEAUDIN -- LIMITEE

Bureau de Maisonneuve, Banque Molson, coin Ontario et Lasalle, chambre 4. Tél. Lasalle 1727.

Bureau Principal, Banque des Marchands, coin Sainte-Catherine et Université. Tél. Up. 6421.

Le bureau de Maisonneuve est ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

POURQUOI NE PAS AVOIR
PETIT COIN DE TERRE ?
ELQUES SOUS PAR MOIS
US LE PROCURERA AU

PARC
T-REGIS

Les difficultes franco-allemandes

EN QUARANTE ANNEES

L'alerte de 1875 — La question coloniale — L'affaire Schnoebely — Le coup d'Agadir

Les relations franco-allemandes ont été tendues bien souvent depuis 1870.

Les dirigeables et les aéroplanes allemands qui atterrissent en terre française depuis quelque temps prennent presque la tournure de provocations.

On vit donc depuis quelque temps dans une période de malaise, et nous ne parlons pas de la tension européenne actuelle.

Voici, en peu de mots l'histoire des difficultés franro-allemandes depuis quarante ans.

LA PREMIERE ALERTE

Au mois d'avril 1875, le bruit se répandit en Europe que le parti militaire avait déterminé l'empereur d'Allemagne et Bismarck à la guerre. Un diplomate berlinois était allé en mission à Saint-Pétersbourg afin de s'assurer la neutralité de la Russie. Heureusement pour nous, il se laissa aller à des révélations qui mirent en éveil notre gouvernement. C'est alors que l'Angleterre et la Russie affirmèrent publiquement leurs sympathies pour nous.

La reine Victoria, conseillée à la fois par le prince de Galles et par son ministère, écrivait une lettre personnelle pressante à l'empereur Guillaume. Le tsar, de son coté et Gortschakoff, firent de vives représentations à Berlin. Les projets allemands n'eurent pas de suite. La diplomatie avait sauvegardé la paix. Du côté des alliances et des amitiés, il importait d'orienter notre politique extérieure.

LE REGLEMENT DE LA QUESTION DE L'AFRIQUE CENTRALE.

La France se recueillit alors pour s'organiser. Elle ajourna la revanche contre l'Allemagne, sans cesser de viser le but patriotique de donner à la nation la sécurité, une armée forte, des frontières bien défendues. Mais elle chercha une sorte de revanche indirecte, un agrandissement national par l'expansion coloniale.

Ce fut à ce propos qu'un premier contact officiel remit en présence la France et l'Allemagne.

Afin de régler des questions concernant l'Afrique centrale, il se tint à Berlin, en 1884-1885, une conférence dont la conclusion fut la première entente franco-allemande, au sujet de leurs possessions d'Afrique. Il eût été imprudent de se fier à ces accords pour prédire une détente définitive. Le pangermanisme, même en pleine ère d'epaisement, ne saurait nous permettre, en dépit de notre bonne volonté, de laisser notre frontière dégarnie et notre armée impuissante.

L'AFFAIRE SCHNOEBELE

Deux ans plus tard éclatait l'affaire Schnœbelé. En avril 1887, un commissaire de surveillance allemand à la frontière de Pagny, appela, pour régler une question de litige de frontière, le commissaire français Schnœbelé. Dès que celui-ci eût franchi la frontière, on l'appréhenda et on le mit en prison, sous prétexte de trahison. Le guet-apens était formel.

On déclara, à Berlin, qu'on avait des preuves que Schnœbelé avait conspiré contre l'Allemagne. Mais enfin on se décida à relâcher le commissaire français et notre bon droit fut pleinement reconnu. On se demande ce qu'il fût advenu de l'opinion germanique, si ç'avait été la France qui se fût rendue coupable de cet acte arbitraire. Il n'est pas douteux que les perspectives de guerre eussent brusquement apparu.

Le peuple français, par son sangfroid, sa raison, sa patience, laissa au conflit le temps de s'aplanir.

LE KAISER A TANGER.

On resta plein de confiance dans l'avenir d'un rapprochement franco-allemand jusqu'au débarquement de Guillaume à Tanger.

Le Maroc allait faire naître, entre Berlin et Paris, des querelles dont on ne peut être assuré que le terme est venu. On en viendra toujours à bout à cause de la longanimité française, qui nous vaut certainement la gratitude du monde entier, qui déteste la guerre.

Un incident qui revêtit un moment un caractère d'incontestable gravité, faillit créer de grandes complications; celui des déserteurs de Casablanca (28 septembre 1908). Berlin voulait que l'on tranchât la question de fait avant que la cour arbitrale de La Haye statuât sur la question du droit. Le bon sens de nos siplomates et leur volonté d'entente vinrent à bout des scrupules de la Wilhelmstrasse à accepter un arrangement satisfaisant pour les deux parties.

Ce fut ensuite le coup d'Agadir!...

Les relations internationales demanderont de plus èn plus qu'on apporte, de peuple à peuple, le même esprit de conciliation que dans la société. Il appartient à la France, terre classique de la courtoisie, d'être aussi l'école du tact, de la condescendance et de la raison entre nations. Légitime fierté que celle-là et qui nous grandit aux yeux du monde!

A. S.

——) o (——

QUE DE SOLLICITUDE!

M. Janin, ingénieur en chef de la ville, a expliqué aux échevins toutes les beautés qui résulteraient de la création du Boulevard de l'Aqueduc.

Quelle sollicitude pour ce fameux Boulevard !

——) o (——

EN MARCHE

La grève des bras croisés en Belgique, quoi qu'en puisse dire la presse de réaction, a assurée le triomphe de la cause du Suffrage Universel.

Les ouvriers ont repris le chemin de leurs usines, ayant obtenu la promesse formelle de la révision de la Constitution...

La Réforme Electorale belge est désormais en marche et plus rien ne l'arrêtera.

——) o (——

TELLEMENT ABSORBES

M. Sanderson, surintendant du service transatlantique du Canadian Northern, débarquait ces jours derniers à Montréal, de retour d'un voyage èn Europe et dans l'Amérique du Sud.

Il constate, que Montréal s'est developpée aussi rapidement que Buenos-Ayres et Rio de Janeiro, mais que nous avons des leçons à recevoir de ces deux villes pour la propreté de nos rues et la beauté de nos parcs.

M. Sanderson ignore sans doute que nos commissaires n'ont pas le temps de surveiller l'état de la voirie; la question des boulevards absorbe toute leur énergie.

——) o (——

UN BELGE ILLUSTRE

Paul Janson cient de s'éteindre.

La mort de Paul Janson ne frappe pas seulement le libéralisme; elle atteint la démocratie belge tout entière; elle met en deuil le pays. Les hommes de sa valeur n'appartiennent plus uniquement au parti qu'ils honorent. La supériorité de leur talent, la générosité de leurs sentiments deviennent le patrimoine de leur pays.

Avocat— d'abord et avant tout— Paul Janson n'a pas seulement illustré le barreau par son incomparable éloquence et par la beauté de son existence professionnelle, il a fait évoluer la science du droit vers des conceptions plus modernes et plus humaines. Il fut le collaborateur intègre et fécond de la Justice pure. Homme politique, il a suivi la droite ligne; il s'est dégagé des préoccupations électorales, ne voulant que le bien du peuple, et n'attendant rien, pour lui-même, de la fortune électorale.

Tribun populaire, il a su parler à la classe ouvrière non pour la flatter mais pour l'éclairer; ce fut une de nos plus grandes, de nos plus pures gloires nationales; c'est un Belge illustre qui disparaît.

(De la "Chronique" de Bruxelles.)

——) o (——

LA VITESSE DES ETOILES

L'étude du mouvement apparent des étoiles sur les sphères célestes ne fournit aucune indication précise sur leurs vitesses réelles, car il faut encore, pour les déterminer, connaître les distances auxquelles elles se déplacent par rapport à l'observateur. Les astronomes, ont effectué les calculs nécessaires et sont arrivés à des résultats bien faits pour confondre l'imagination et nous plonger, comme chaque fois qu'il s'agit de questions astronomiques, dans un étonnement voisin de la stupeur.

Les étoiles ne sont pas immobiles; à travers le ciel, tous ces astres brillants, dont beaucoup sont infiniment plus gros que le Soleil, voyagent à des vitesses énormes dans des directions très différentes. Mais par suite de la distance à laquelle ils se trouvent et de nous et de leurs voisins immédiats, leur déplacement relatif est insensible, et il faudra, quand la carte photographique du ciel sera terminée, attendre plusieurs siècles et de nouveau la refaire pour constater sur les deux épreuves le changement de la distribution des étoiles dans le ciel.

Tout le système solaire se trouve entraîné dans l'espace à une vitesse de vingt kilomètres à la seconde, et bien que nous ne puissions réaliser, ni même concevoir un déplacement aussi rapide, beaucoup d'autres étoiles se meuvent plus vite: Arcturus parcourt 413 kilomètres par seconde, l'étoile du Bouvier se déplace de 35 millions de kilomètres en vingt-quatre heures, l'étoile 1830 Groombridge fait du 258 kilomètres à la seconde, mais heureusement pour nous se trouve à trente-trois ans de lumière de notre pauvre petit système solaire, si isolé dans l'espace, et qui cependant fait partie de cet ensemble, qui nous semble si rempli de mondes, qu'est la voie lactée.

Chaque progrès que fait l'astronomie, chaque précision qu'elle nous apporte sur la connaissance de l'univers montrent l'immensité de l'espace et aussi l'immensité de l'orgueil des philosophes qui ont voulu faire de la terre le centre du monde.

——) o (——

TOUS LES TRAMWAYS DE LA RUE SAINT-DENIS VOUS CONDUISENT AU

PARC ST-REGIS

Henry Kistemaeckers

Depuis "La Flambée", la personnalité de M. Henry Kistemaeckers est entourée d'une triomphante réputation. Hier encore la Comédie-Française représentait, avec un éclatant succès, l'"Embuscade", faite à ravir les hommes de théâtre et le public.

A la vérité, l'auteur du "Marchand de Bonheur" avait droit, depuis longtemps, à ces retentissants honneurs. Son œuvre est important qui comprend quarante romans et dix pièces théâtrales. Il a lutté avec une passion harcelante et indomptable contre l'indifférence ou la haine. Il en a triomphé. Victoire si difficile qu'elle lui est encore disputée par certains de ses confrères en une intentionnelle et furieuse guérilla.

Il m'étonne, d'ailleurs, que M. Henry Kistemaeckers, dont la fermeté de caractère est incorruptible et la distinction de sentiments et de manières très grande, ait pu réussir avec tant d'éclat en cette ligne prohibitive du théâtre où règnent lastuce, la faveur et l'envie. Dans cette conjuration hargneuse et veillissante, M. Kistemaeckers a su garder l'exquise simplicité du cœur en effusion, la générosité, le courage, la fraîche et forte confiance d'une jeunesse intarissable. Et de là s'élance toute la force impérieuse de ce vainqueur d'une rare vertu.

Grand, svelte, bien pris, le visage net, grave et doux, les yeux d'un bleu clair inaltérable, armés d'un feu direct et vivace, il déploie les dehors élégants et trahit la secrète exaltation d'un dandy échappé de la Restauration. Il eût été le compagnon brillant et enivré de lord Byron ou d'Alfred de Musset. Prestigieux et attendrissant mirage! C'est en promenant une âme romantique dans les usines géométriques et les forêts d'acier de la vie moderne que M. Henry Kistemaeckers a découvert ses inspirations originales et ardentes. Les crus éclairages de l'électricité, les galeries de machines, les railways, les vols vertigineux des aéroplanes, les rampements torrentueux des automobiles, lui sont des spectacles magiques d'où il ne peut se détacher. Ces drames, ces fantasmagories accumulées ont apporté dans la littérature un trouble inconnu, des harmonies nouvelles et une rare saveur que l'histoire ne peut pas suggérer.

Et, cependant, ni la laideur, ni les souillures que d'autres observent partout, n'ont frappé le regard de l'auteur de "l'Instinct". Il n'absorbe que les clartés.

De là ces œuvres qui sont de lumineux paysages reflétés dans des eaux limpides. Les drames les plus poignants de M. Kistemaeckers sont semblables à ces tempêtes qui, par des jours ensoleillés, ébranlent la mer écumeuse, sans tenir le cristal bleui du ciel. La ligne souple de l'horizon est proche et sa précision fait taire la crainte de l'innaissable efface le goût de la mort. Là, l'ombre elle-même a je ne sais quoi d'intense, de concentré et d'étincelant.

M. Henry Kistemaeckers ambitionne d'être à la scène un professeur d'énergie. En ces temps, le théâtre devient la grande école de la société. M. Kistemaexkers nous donne par l'entremise de ses personnages des leçons d'héroïque puissance et de beauté morale. Il est l'ennemi du critique dont la mission est de tout nier. M. Henry Kistemaecker affirme. Il déclare que la bonté est notre loi, qu'on éprouve une chère et noblevolupté à pardonner, que tous les hommes sont sincères dans le repentir, que la vie est simple et bienfaisante à qui sait l'entendre. En tant que dramaturge, il proclame sans mollesse que les combinaisons théâtrales sont les meilleures qui appellent l'approbation, les gradations tragiques, les antithèses qui font jaillir la réplique à effet et le cri de l'émotion comme des zigzags de foudre.

Les sensibles et vigoureux héros de M. Henry Kistemaeckers ont déclaré la guerre à la perversion, à la lâcheté, à l'égoïsme. Lorsque leur bondissant cortège s'avance devant la rampe, leur révolte romanesque me passionne et m'entraîne et je les aime pour leur évangile de simplicité et de bonne espérance. Et il me semble qu'à toutes les scènes où ils célèbrent la pitié, ils ont une main dans la main large et diaphane d'un grand fantôme de bonté dont la silhouette douce et imprécise me paraît être celle de M. Kistemaeckers lui-même.

H. M.

——) o (——

MAISON DE REPOS

Le Preventorium St Victor est une maison de repos ouverte à l'intention des jeunes filles et des dames. Sise sur les bords du Richelieu, à Belœil, cette maison offre tout le confort possible.

Consultez l'annonce que nous publions dans une autre colonne.

——) o (——

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE.

Sommaire du numéro de mai :

Jacques Normand.—Le jour de Madame (poésie). Saint-Jacques.—Revues des Revues. Raymond Poincaré.—Petite et grande Patrie. Paul Bourget.—La psychologie du milliardaire. Léon Kemner.—Revue des faits et des oeuvres: Plus de garçons que de filles — L'enfant prodige. — La germanisation de la France. — Monsieur Poincaré et — M. Bourassa et les Irlandais — Le nouveau ministère français — Pourquoi ne pas créer un marché pour ce qui reste — Notre documentation. Pascal Poirier.—Origine des Acadiens, vsuite). E. Agostini.—Le Canada vu par un Français de France, (suite). XXX.—Pour aider à la solution des questions qui s'agitent aux Etats-Unis et au Canada, (suite). Théâtre, Mode, Bibliographie, etc.

Si vous demandez à "La Revupe Franco-Américaine," Montréal, un numéro-échantllion, il vous sera envoyé gratuitement.

Une bonne ménagère

Pour le printemps et l'été, doit faire remettre à neuf ses meubles et autres effets de ménages. L'endroit par excellence pour ces réparages est chez

CHARLES TURCOT
Atelier: 709, rue Lafontaine Est
Près de la rue Visitation.
Tél. Est 8896.

Porcheron & Fergusson

Courtiers d'Assurances

11 rue St-Sacrement Telephones Main 7200-8212

Nous serons heureux de répondre à toutes les imformations qui nous seront adressées.

BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
Bureau Principal : EDIFICE ROYAL
2 Place d'Armes, MONTREAL.
Agents Speciaux Demandes
THEODORE MEUNIER, Directeur-Gérant.
Tel. Main 7726 et Main 4574

Ce que femme veut . . .

Ce que l'homme doit avoir . . .

La première question se résout par un costume à la dernière mode, bien fait et au meilleur marché possible.

Pour l'homme qui connaît son affaire — il lui faut un complet confectionné d'après les modèles les plus modernes et de tissus les plus à la mode, à des prix plus que raisonnables.

Toutes ces bonnes choses, Mesdames et Messieurs, vous pouvez vous les procurer au comptant ou par versements, au

$1 PAR SEMAINE

Cosmopolitan 2 MAGASINS

887 rue STE-CATHERINE EST, coin de la rue Champlain
ET 359, rue NOTRE-DAME OUEST.
(En face du Grand Union Hotel). SHAPIRO BROS., Props.

Le developpement rapide DE MONTREAL

amène l'ouverture de nouveaux districts résidentiels chaque année. Les prix exorbitants des terrains amènent aussi les hommes prévoyants à acheter de la propriété loin des quartiers congestionnés, mais dans la ligne directe du plus grand développement de la ville. . . . . .

Rappelez-vous l'Annexe

Il y a trois ans, on n'y voyait que des champs de verdure. Aujourd'hui, c'est une section très populeuse de la ville. Les terrains qu'on acheta alors à 10 cents le pied valent aujourd'hui de $1.00 à $3.00 le pied.

Une occasion identique

s'offre maintenant à Rose Hill Park. Le développement hâtif et substantiel de ce district est incontestable. Comme placement en vue de la hausse des valeurs ou comme endroit pour y bâtir une maison, nous vous conseillons fortement d'étudier cette offre au plus tôt et avec le plus grand soin. L'homme qui achète de la propriété là aujourd'hui est celui qui réalisera de gros profits.

Sera-ce vous ?

Venez là en automobile avec nous

Nos automobiles quitteront l'angle de l'avenue Mont-Royal et de la rue Iberville pour Rosehill Park, samedi après-midi et toute la journée, dimanche. Ainsi que du bureau de M. P. Simard, No. 3299 rue Letang, samedi et dimanche après-midi. Prenez le tramway Saint-Denis à Villeray jusqu'au bureau de M. Simard.

Le prix de ces lots superbes varie de $150 à $500 chacun. Payables soit comptant (ce qui vous donne droit à une réduction) ou avec conditions faciles, les paiements étant répartis sur une période de cinq années sans intérêt. Permettez-nous de vous donner tous les détails. Envoyez le coupon.

Bureau principal :
299, RUE ST-JACQUES
Téléphone MAIN 5590

SHORT & TROWER LIMITEE — COURTIERS — IMMEUBLES — PLACEMENTS

SUCCURSALES
Angle de l'avenue Mont-Royal et Iberville.
Angle 1ère Avenue, Maisonneuve, et Notre-Dame

Envoyez ce Coupon. Cela ne vous oblige à rien.

MM. SHORT & TROWER, Limited.

Veuillez m'envoyer la brochurette illustrée concernant Rose Hill Park.

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

AVIS DE FAILLITE

IN RE
Ernest Archambault
St Judes Insolvable.

Seront vendus à l'encan public, lundi, le 12 mai, 1913, à 2 hrs p.m., chez MM. Marcotte Frères, 69 rue St Jacques, Montréal, les immeubles suivants cédés par le falli, en un seul lot et comme une seule exploitation, savoir:—

"Un emplacement sis en la paroisse de St Judes, au village, sur la rue St Louis, de soixante-dix pieds de largeur sur soixante-quinze pieds de profondeur le tout plus ou moins, tenant devant à la rue St Louis, d'un coté le lot huit cent cinquante, et de l'autre coté, et en profondeur, le reste du dit lot huit cent quarante neuf; le dit terrain ainsi vendu, faisant partie du lot de terre numéro huit cent quarante-neuf (849) du cadastre de la paroisse de St Judes".

"Un emplacement sis en la même paroisse, au village, faisant partie du lot de terre numéro huit cent cinquante-deux, du cadastre de St Judes, de quarante pieds anglais de large, plus ou moins, tenant devant à la dite rue St Louis; en profondeur, le lot numéro huit cent cinquante-trois, voisin du lot huit cent cinquante et un, et de l'autre coté Jérémie Robidoux, la borne étant la rigole, quelqu'en soit la grandeur."

Conditions de paiement: Argent comptant.

Pour autres informations, voir les curateurs soussignés.

P. J. CHARTRAND,
P. L. TURGEON,
Curateurs conjoints.
55 St Frs.-Xavier, Montréal.

——) o (——

Occasion exceptionnelle

18,425 pieds de terrain a 30c. le pied

Y compris Cottage de 7 chambres

SAULT-AU-RECOLLET
Au bord de la rivière

Gus. Francq, 306, RUE ST-PAUL
Telephone Main 1698 Est 436

Pour votre santé! Buvez l'eau de table

White Rock

Petillante, Pure, Exquise

F. X. ST-CHARLES & CIE., Limitée, Agents, MONTREAL